

## GROUPE DE RÉFLEXION MARS

---

### CE COLLECTIF ANONYME ANTIUKRAINIEN VÉROLÉ PAR LA PROPAGANDE RUSSE étale sa prose dans latribune.fr

Le groupe de réflexions (*sic*) Mars, constitué d'une trentaine de personnalités françaises, intervient sur les questions de défense *via* des articles nombreux et interminables publiés par latribune.fr.

Dans une première série de papiers parus entre le 27 avril et le 4 juin 2020, il mettait en garde contre un romantisme qui veut voir en la Russie une sorte de géant débonnaire et cultivé. La Russie restera fondamentalement la principale menace militaire pour l'Europe. Rejetant un souverainisme ignorant des réalités du monde, le groupe Mars appelait à un sursaut du Vieux Continent, déplorant que 550 millions d'Européens sollicitent la protection de 330 millions d'Américains pour se prémunir contre 150 millions de Russes. Rien que du très classique, on le voit.

Les nombreux papiers publiés depuis l'automne 2022 sont, en revanche, moins consensuels, voire suspects.

Jusque là, l'Ukraine n'avait été que les cadets des soucis du groupe Mars. À peine était-il noté que la Russie n'avait pas vraiment intérêt à la réussite du processus de Minsk, sauf à obtenir en échange la reconnaissance pleine et entière de l'annexion de la Crimée.

Désormais, le groupe Mars affiche sa soumission au chantage russe. Le 10 octobre — alors que la contre-offensive ukrainienne est en bonne voie dans la région de Kharkiv et à quelques semaines de la reprise de Kherson —, il proclame qu'« il est temps de siffler la fin de la partie et forcer l'Ukraine à consentir à des concessions. C'est à ce prix que le risque d'une catastrophe nucléaire sera évité. » Tout le *storing telling* russe est complaisamment déroulé : Poutine reste capable de nous détruire en une fraction de seconde, quels que soient les dommages que lui infligeront la cinquantaine d'ogives nucléaires ciblées en permanence sur sa tête du plus profond des océans ; mieux vaut Poutine que Prigojine ; Varsovie rêve de reconstituer un royaume polono-lituanien ; « les Américains avaient intérêt au déclenchement de cette guerre » (!), etc. Et, alors que Mars présentait naguère la Russie comme la principale menace pour l'Europe, il nous explique maintenant que « le régime de Poutine n'est pas notre ami, mais il n'est pas non plus, à ce stade, notre ennemi direct. » Mars pioche dans l'histoire ce qui l'arrange pour encourager au lâchage de l'Ukraine : « Nous avons déclaré la guerre à l'Allemagne en 1939 en solidarité avec les Polonais, et nous avons subi la pire défaite de notre longue histoire. » (Mais la guerre en 1914 fut déclarée en solidarité avec la Serbie et la Russie, et elle fut gagnée). L'Ukraine n'aura pas plus de reconnaissance envers la France que n'en a eu la Pologne, etc. Et naturellement, Mars soutient les tentatives de dialogue parfaitement illusoire de Macron auxquelles il se fera forcer de renoncer à partir du mois de février 2023.

Le lendemain, 11 octobre, c'est encore mieux : « En dehors des terroristes islamistes, notre pays n'a, à ce jour, pas d'ennemi. » Ah ! si : l'Allemagne. Défile alors la liste des coopérations industrielles franco-allemandes victimes de vicissitudes diverses. Avec cette conclusion logique : l'Allemagne « revendique son émancipation et son primat en Europe au prétexte de la défense de l'Ukraine. »

Du 14 au 18 novembre 2002, le groupe Mars sort la grosse artillerie pour démontrer que la France est le dindon de la force européenne, en montant autant que possible en épingle les dissensions avec l'Allemagne et la Pologne. « Et la perspective d'adhésion de pays pauvres des Balkans occidentaux et de l'Ukraine ne va rien arranger ! » « Dès 2023, le ministère français des armées risque d'être à nouveau ponctionné, cette fois d'un milliard d'euros, pour financer l'équipement de l'Ukraine avec du matériel non-européen <sup>1</sup>. »

Les 19 et 20 décembre, les « réalistes » du groupe Mars nous livrent enfin leurs recettes pour conclure la paix dans des articles confus et suffocants de lectures péniblement régurgitées. La priorité n'est pas d'écraser la Russie, répètent-ils (mais qui en parle ?), chose d'ailleurs impossible à cause de la dissuasion nucléaire. Il ne faut surtout pas acculer Poutine au fond du ring (on croirait entendre le général Desportes) (Pas une fois le groupe Mars ne réclame un renforcement de la *défense antiaérienne ukrainienne*). Il faut aider le Kremlin à comprendre en quoi il s'est trompé (cela risque d'être un peu difficile avec un Poutine que le groupe Mars décrivait le 10 octobre comme atteint de « folie paranoïaque ») et il faut construire une architecture européenne de sécurité qui apporte des garanties aux deux parties (sachant que le groupe Mars ne songe toujours pas à demander son avis à l'Ukraine). En clair, c'est le plan italien visant à transformer les zones occupées en zones-tampons et à y organiser des référendums, plan parfaitement utopique comme on sait.

Au passage, les doctes membres du groupe Mars dénoncent le « manque de sérieux et de crédibilité des dirigeants de l'U.E. » et ne manquent pas de mettre en garde les pays occidentaux agissant « par procuration à la limite de la cobelligérance » (ignorant sans doute qu'il est parfaitement légal d'aider un pays agressé). Ils croient utile de préciser que « parler de crime de guerre à propos de la destruction des infrastructures n'a aucun sens tant que les civils ne sont pas ciblés en tant que tels » (voilà nos amis russes soulagés). Ils *constatent* en outre l'impossibilité de représailles significatives contre un agresseur protégé par l'arme nucléaire (bien que leur liste n'ait cessé de s'allonger : une vingtaine de navires, le QG de la flotte de la mer Noire à Sébastopol, des aérodromes, des raffineries, des pipe-lines...).

En conclusion, le groupe Mars affirme que la question de savoir si « la guerre en Ukraine a été voulue ou non par les Américains n'a aucune importance » (en quoi nous sommes d'accord, ayant la sensation, quoique nous ne soyons pas aussi experts que les membres du groupe Mars, qu'elle a surtout été voulue par la Russie) et agite une fois de plus le chiffon rouge du financement européen des achats d'armes de la Pologne à l'étranger (sans formuler la moindre proposition telle que son association aux projets industriels européens en cours de développement).

Moins d'un mois plus tard, les 18 et 19 janvier 2023, le groupe Mars remonte au front. Cette fois, il est question de livraisons de chars à l'Ukraine. Avec juste raison, nos experts pronostiquent qu'elles seront trop faibles pour permettre d'emporter la décision. Ils ne s'en prennent pas moins au pays le plus allant, la Pologne, « tout à [son]

---

<sup>1</sup> Précisions que le dit budget était de 44 MdE et que les profits du CAC ont atteint cette année-là 145 MdE malgré des [pertes en Russie de 24 MdE](#), détail qui n'intéresse ni le groupe Mars, ni latribune.fr.

rêve de disloquer la Russie et de reconstituer l'empire polono-lituanien » (ainsi que la présente la propagande russe). Et de brandir de nouveau le risque nucléaire en cas de succès dans les territoires occupés. Bien que les U.S.A. aient brandi la menace d'une vigoureuse réponse conventionnelle en cas d'usage de l'arme nucléaire tactique, bien que la Chine n'ait aucun intérêt à ce que la Russie utilise l'arme nucléaire contre un État non doté qui ouvrirait la voie à la nucléarisation de la Corée du Sud et de Taïwan.

Alors que le 2 juin 2020, le groupe Mars se réjouissait que le désengagement américain en Europe et l'élection de Trump aient suscité l'inquiétude dans de nombreuses chancelleries et débouché sur la création d'une Initiative européenne d'intervention, il prétend maintenant que « les dernières velléités « *d'Europe puissance* » font partie des victimes de la guerre en Ukraine. » Il faut obligatoirement abandonner « toute illusion vis-à-vis de l'U.E., qui n'est définitivement qu'un marché pour les plus riches et un tiroir-caisse pour les moins riches. » Et de rabâcher à nouveau, dans une indigeste diarrhée verbale, que les Américains ont atteint leurs « buts de guerre », que la France est le dindon de la farce européenne, qu'elle finance le réarmement polonais, que l'adhésion de l'Ukraine ne fera qu'empirer la situation, etc... Bref, tout l'argumentaire de la propagande russe.

Les 5 et 6 février 2024, le commissaire européen Thierry Breton est dans le collimateur, à la fois pour son passé à la tête d'ATOS (où il est accusé d'avoir multiplié les rachats pour faire monter l'action sans réformer le fonctionnement de l'entreprise, aujourd'hui en grande difficulté) et pour son projet d'investissement de 100 milliards d'euros dans la défense afin de réduire les barrières qui segmentent le marché européen et de renforcer la collaboration entre les États membres. Dans un article hérissé d'acronymes abscons (la BITD pour base industrielle et technologique de défense ; les composants IATAR pour International Traffic in Arms Regulations...) et agrémenté d'une passionnante digression sur Venise, Mars s'en prend à ces élucubrations européistes et à une politique de saupoudrage sans stratégie auxquelles il oppose « une authentique *logique d'arsenal* au service de la défense des valeurs européennes dans un cadre otanien », déniait en la matière toute compétence à l'U.E. On n'est pas sûr d'avoir tout compris mais on croit deviner qu'en dézinguant tout ce qui est européen, on ne fera pas que des mécontents.

Au menu des 11 et 12 mars 2024 : l'accord franco-ukrainien de défense signé à Paris le 16 février précédent en huit leçons pour les nuls.

1. Comment les Occidentaux ont-ils dès le départ *renoncé à défendre* l'Ukraine ? Traduire : *combattre en* Ukraine. Ce qui est assez différent.

« Au demeurant, jusqu'à ce jour, la France n'a aucune obligation juridique d'assistance militaire envers l'État ukrainien. » En effet. A-t-elle un devoir moral, et même une responsabilité particulière, pour avoir posé son veto, Sarkozy *regnante*, à l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN ? Ce n'est pas le genre de scrupule qui embarrasse le groupe Mars. Conclusion péremptoire : « lorsque l'agresseur est passé à l'acte, il est trop tard pour intervenir. Une impasse stratégique. »

2. Que fait déjà la France pour aider militairement l'Ukraine ?

Un effort de plus de 2 milliards (c'est-à-dire ridicule en comparaison des 24 milliards perdus par les investisseurs français en Russie) : « nul ne sait encore qui va payer : l'état-major redoute que la facture ne s'impute sur le budget des armées. Une impasse financière. » Combien nous coûtera en réarmement une victoire de la Russie en Ukraine (et corrélativement de la Chine à Taïwan) ? Le groupe Mars préfère l'ignorer.

3. À quoi sert l'accord franco-ukrainien du 16 février 2024 ?

« Il signifie que la France privilégie désormais l'engagement direct bilatéral sur les instruments intergouvernementaux... L'idée est avant tout d'en tirer une meilleure visibilité politico-médiatique. » En réalité, le traité franco-ukrainien s'inscrit dans le cadre

de projets de traités bilatéraux qui ont été adoptés au sommet de Vilnius en juillet 2023 pour compenser le refus d'accorder à l'Ukraine son entrée dans l'OTAN.

Dans la mesure où ce traité engage les finances de l'État, il aurait dû être débattu, selon Mars, au titre de l'article 53, et non 50-1 de la Constitution. Ce serait donc une impasse juridique.

4. Faut-il envoyer des troupes au sol ?

Il s'agit en réalité d'une impasse opérationnelle.

Personne n'a besoin d'un chef des armées jouant au « docteur Folamour » (la propagande russe recommande justement de présenter Macron comme un aventurier inconscient).

L'histoire militaire tend à montrer que la seule solution conventionnelle pour vaincre la Russie dans cette guerre serait d'ouvrir un second front. Or, c'est la Russie qui en a ouvert un à Gaza le 7 octobre.

(L'idée de réorganiser l'aide à l'Ukraine au moyen de huit groupes spécialisés ne retient pas l'intérêt du groupe Mars).

5. Comment envisager la fin des hostilités ?

« Les États-Unis ne veulent à aucun prix d'un effondrement russe qui profiterait à la Chine » nous assure Mars (on se demande alors pourquoi la Chine fait tout pour l'éviter !). Cela dit, au terme de *quarante-deux* lignes, Mars n'avance pas la moindre idée de solution — sinon une vague idée d'État-tampon — et n'ose même plus réitérer sa proposition de référendums, chère aux comiques de la France insoumise.

6. Comment traiter avec le régime russe ?

Ne surtout pas acculer le fauve blessé aux 6.000 têtes nucléaires. Il faut parler son langage : celui de l'intérêt personnel et du rapport de forces. (Quel bon conseil, en *quinze* lignes !)

7. Quelle architecture européenne de sécurité future ?

Offrir des garanties de sécurité à l'Ukraine et — elle en a tant besoin ! — à la Russie.

Selon l'ambassadeur Vimont, il est difficile de dialoguer avec les régimes autoritaires, mais les négociations avec la Chine ou l'Iran en montrent la nécessité (Leur succès est en effet éclatant !)(En *quarante-quatre* lignes).

8. Pacifisme ou bellicisme, une dialectique faussée ?

Les références à « Munich » sont hors de propos quand on sait à quoi a conduit le slogan « l'Allemagne paiera ! ».

Le pacifisme allemand, porté notamment par le SPD du chancelier Scholtz, a de solides arguments à faire valoir, tant les crimes perpétrés par la Wehrmacht en Ukraine entre 1941 et 1943 a marqué [*sic*] le peuple allemand d'une empreinte indélébile fondatrice de la démocratie allemande (Mars reprochait naguère à Scholtz de vouloir asseoir l'hégémonie allemande sur l'Europe en *prétextant* de la guerre d'Ukraine. Maintenant, il loue son pacifisme. Notons qu'au contraire, Nicolas Tenzer le regrette, en soutenant qu'un engagement plus ferme de l'Allemagne au côté de l'Ukraine lui aurait permis de se *racheter* des crimes commis sous Hitler).

Face à une Russie impérialiste, l'urgence est de réarmer, non d'aider l'Ukraine dans une *fuite en avant belliciste* (il n'est toujours pas question de lui offrir une *no fly zone*) destinée à imposer une « Sainte Alliance » européenne bien peu démocratique en lieu et place du cadre national démocratique (heureusement que le groupe Mars condamnait naguère le souverainisme)(En *trente-cinq* lignes).

Etc., etc.

## ARTICLES DU GROUPE MARS

L'investissement dans la défense rapporte plus que ce qu'il coûte (1/10)  
Tribune numéro 1 : « L'investissement dans la défense rapporte plus que ce qu'il  
coûte »

27 Avr 2020, 8:00

Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.

En période de crise, l'effet contra-cyclique de l'investissement de défense permet d'absorber le choc de demande subi par l'activité civile. C'est particulièrement évident aujourd'hui dans le cas de l'aéronautique. Enfin, on sait aujourd'hui que cet investissement rapporte à terme plus que ce qu'il a coûté, y compris en tenant compte du coût du capital (particulièrement faible ces dernières années). Pourquoi s'en priver ? (Crédits : REUTERS)

Qui dit crise économique dit plan de relance. La ministre des armées souhaite utiliser à cet effet l'investissement de défense (Titre 5), qui représente 80 % de l'investissement de l'État. En réponse, les industriels du secteur proposent de sécuriser, voire d'accélérer la livraison des programmes d'armement prévus dans la loi de programmation militaire en cours. Est-ce pertinent ? L'industrie de défense est une industrie de souveraineté, au sens le plus fort du terme, à savoir que sans elle, il n'y a plus d'indépendance nationale, que la nation dépend de ses alliés pour sa défense. C'est le cœur des compétences régaliennes et la légitimité intrinsèque de l'État. Une protection n'est jamais gratuite. La sécurité a un coût. Autant que le circuit économique créé profite à la croissance de l'activité nationale.

Prosperité rime avec indépendance

C'est ainsi que Venise inventa l'arsenal. On peut être un État commerçant ouvert sur le monde et garder jalousement fermée son industrie d'armement. La Chine de Xi Jinping a manifestement retenu les leçons de Marco Polo. Et Venise nous a appris que la prospérité dure tant que l'indépendance est garantie par ses propres armes et ses alliances. Survient une menace irrépressible (Bonaparte) et s'en est fini de l'indépendance et de la prospérité.

L'arsenal vénitien est ainsi la mère de l'industrie d'armement, qui a gardé cette forme (et ce nom !) jusqu'à une date très récente. Pour des raisons d'efficacité économique et "d'ouverture aux marchés", la France a progressivement transformé ses arsenaux en sociétés anonymes. Le processus a pris 30 ans, depuis les poudres et explosifs au début des années 1970 jusqu'à la construction et la réparation navale au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Il n'est d'ailleurs pas achevé : il en reste des traces sous la forme de prises de participation sous diverses formes et à différents niveaux, et surtout, il reste un "arsenal" : la direction des applications militaires du commissariat à l'énergie atomique (CEA/DAM).

Tout cela pour dire que la préoccupation économique en matière de défense, disons l'efficacité, est une idée très récente. Elle s'oppose aux notions militaires de "réserve", de "redondance" et de capacité de "remontée de puissance", indispensables à l'efficacité opérationnelle et à ce que l'on appelle aujourd'hui la résilience, c'est-à-dire la

faculté de reprendre l'ascendant après avoir encaissé un choc d'une violence inhabituelle, voire imprévisible.

Le dogme du principe d'efficience

Le principe d'efficience est devenu la composante majeure de l'idéologie managériale qui a connu son apogée en France avec la révision générale des politiques publiques (RGPP) conçue et mise en œuvre entre 2007 et 2012 avec la brutalité et l'absence de discernement que l'on sait en matière de défense. Outre une saignée sans précédent en temps de paix dans les effectifs (54.000 suppressions), il en a résulté une série de fiascos (logiciel LOUVOIS) et de désorganisations (bases de défense, administration de proximité, subordination des soutiens) qui ont durablement affaibli les armées, l'instrument ultime de la résilience de la nation, notamment le service de santé.

C'est la même logique managériale à l'œuvre dans les années suivantes qui a conduit à la liquidation des réserves de masques chirurgicaux et autres consommables permettant de faire face immédiatement à une épidémie sans arrêter brutalement l'activité économique. Autrement dit, le principe d'efficience est une belle théorie dont la mise en œuvre se révèle, dans la violence de ses conséquences, incapable de faire face à un événement inattendu, même quand les experts en prédisent la survenue probable.

La crise du Covid-19 a révélé le caractère foncièrement anti-économique de cette idéologie et la coupable naïveté des adeptes de l'ouverture aux marchés. Accepter de confier la sécurité d'un pays aux forces brutes des marchés relève de la même croyance candide que le pacifisme désarmera tout agresseur. On a le droit d'y croire, c'est beau, mais pas de gouverner au nom de tels croyances. C'est une question de responsabilité. Cela vaut aussi pour une certaine frange de la gauche.

Dépense de défense, un effet multiplicateur de croissance

Une fois admis l'ineptie du principe d'efficience dans les questions régaliennes et stratégiques, faut-il pour autant considérer que l'industrie de défense soit par nature anti-économique. C'est l'idée qu'on avancé certains théoriciens marxistes (dénonçant l'implication de la finance et donc de la classe dirigeante dans cette industrie) et les premiers keynésiens, au titre d'un effet d'éviction sur l'investissement privé. Curieusement, la théorie néolibérale dominante depuis 30 ans tend à reconnaître les effets positifs sur la croissance de l'investissement de défense par la dépense publique.

Cela résulte moins d'études économétrique rigoureuses que des résultats empiriques des Reaganomics, qui ont permis aux États-Unis de surmonter la crise économique du début des années 1980 en s'appuyant sur une course aux armements qui a permis, accessoirement, de gagner la guerre froide. C'est sans doute pourquoi le gouvernement Fillon, pour sortir au plus vite de la crise de 2008, ne voit pas de contradiction, en pleine RGPP, à relancer l'économie notamment par une augmentation (mesurée mais réelle) de l'investissement de défense, au prix d'une augmentation de 50 % de la dette publique.

Depuis ce précédent, considéré comme réussi, de nombreuses études ont permis de mieux comprendre les mécanismes microéconomiques et macroéconomiques à l'œuvre. Un certain consensus des économistes spécialisés s'est même dégagé sur la valeur du multiplicateur de croissance de l'investissement de défense : en moyenne 1,27 à court terme et 1,68 à long terme, avec des disparités en fonction du degré d'ouverture à l'étranger. Peut-on en dire autant de toutes les dépenses publiques ? Cela signifie que l'on est dorénavant capable de prévoir qu'un investissement supplémentaire d'un euro dans tel secteur aura tel rendement à telle échéance.

Mais les études vont encore plus loin dans l'analyse et s'intéressent au retour fiscal et social de l'investissement de défense. On sait désormais que ce retour est en moyenne de 50 % au bout de deux ans et de 100 % après un certain nombre d'années, en fonction des secteurs. Cela signifie que la défense ne peut plus être considérée comme

un centre de coût, auquel on ne consent que par nécessité. On sait désormais que c'est un centre de profit, dont le rendement dépend de paramètres liés à l'autonomie stratégique.

Relance par la défense : rendement optimal

Moins un secteur industriel est dépendant d'un approvisionnement (ou d'une main d'œuvre) extérieur, plus ce rendement est élevé. A l'inverse, plus il y a de "fuites" à l'extérieur du circuit économique national, moins l'investissement est rentable économiquement. Reste à identifier ces fuites afin de les résorber grâce à une politique industrielle (et une planification) avisée. On sait que la relance par la "monnaie hélicoptère" et les baisses d'impôts n'ont pas un bon rendement, précisément à cause de ces "fuites" : vers les importations de biens de consommation d'un côté, vers l'épargne de l'autre. On sait que renflouer Air France (ou Renault) est nécessaire pour l'emploi, mais qu'en termes économiques, le retour sur investissement est faible, car cela revient, dans le cas d'Air France, à financer, outre Airbus, Boeing, les loueurs et les assureurs, tout en maintenant le pouvoir d'achat d'une catégorie sociale aisée dont le taux d'épargne est important.

Dans le cas de la relance par la défense, le rendement est optimal, même s'il est encore possible de réduire les fuites. La "supply chain" des systèmes-intégrateurs et des grands équipementiers français du secteur de l'armement est essentiellement française. L'emploi se situe à 80 % en province, y compris des emplois de haut niveau. Cette industrie à très haut niveau technologique fait appel à des savoir-faire quasi-artisanaux ; d'ailleurs, on ne parle pas d'ouvriers mais de compagnons, pas d'usines, mais d'ateliers. L'investissement dans l'innovation se répercute dans l'industrie civile, ne serait-ce que parce que la majorité de ces sociétés ont une activité duale. La balance commerciale de l'armement français est structurellement excédentaire, ce qui contribue au rendement économique d'un euro investi dans cette industrie, exportatrice par nécessité, du fait de l'insuffisante épaisseur du marché national pour absorber les coûts fixes.

Un investissement qui rapporte

En période de crise, l'effet contra-cyclique de l'investissement de défense permet d'absorber le choc de demande subi par l'activité civile. C'est particulièrement évident aujourd'hui dans le cas de l'aéronautique. Enfin, on sait aujourd'hui que cet investissement rapporte à terme plus que ce qu'il a coûté, y compris en tenant compte du coût du capital (particulièrement faible ces dernières années). Pourquoi s'en priver ?

Oui, pourquoi se priver de tels avantages, au moment où le déficit public et l'endettement ne sont plus bridés par le Pacte de stabilité ? Au demeurant, la défense, pour ce qui concerne du moins les fabrications d'intérêt stratégique, est le seul secteur industriel (le seul !) à bénéficier du privilège exorbitant de n'être soumis ni aux règles de l'OMC, ni au droit commun du marché unique européen. Les biens et services de défense disposent d'une partie spécifique du code de la commande publique. Pourquoi s'en priver, alors qu'on pourrait relancer rapidement l'activité industrielle à droit constant, sans enfreindre aucune règle ?

Aller vers une autonomie stratégique

Pour finir, évoquons rapidement ce qui fâche. Si l'on veut que le rendement économique d'un euro investi dans la défense soit encore meilleur, il faut résorber les fuites résiduelles. Cela suppose d'abord de chercher à substituer des fournisseurs nationaux aux sous-traitants étrangers, tant pour des raisons d'autonomie stratégique ("désstabilisation") que dorénavant pour des raisons de patriotisme économique. Cela est aussi valable pour les chantiers ayant pris l'habitude de faire appel, pour diverses raisons dont certaines sont difficilement critiquables (absence de personnel formé), aux

travailleurs détachés, alors même que l'on sait à quel point les chantiers navals structurent l'activité dans les zones littorales.

Enfin, il sera injustifiable de continuer à saigner la trésorerie des sociétés pour rémunérer des actionnaires qui se sont révélés défaillants dans leur rôle d'apporteurs de capitaux en période de crise. Le modèle anglo-saxon (cf. Rolls Royce) d'un "flottant" à 100 % ne saurait convenir ; l'industrie de défense a besoin d'être détenue par des actionnaires fiables et responsables, y compris par gros temps.

La défense européenne a-t-elle (encore) un sens ? (2/10)  
Tribune numéro 2 : « La défense européenne a-t-elle (encore) un sens? »  
30 Avr 2020, 8:00

Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.

La crise sanitaire que le monde entier traverse doit renforcer notre vigilance sur le regain des tensions géopolitiques et économiques. Alors que tous les arguments convergent pour défendre des logiques de protections communes entre Européens, les décisions de certains États membres risquent de remettre en cause cette évidente nécessité. Ainsi, on retiendra le choix de l'Allemagne, qui en pleine gestion de la crise du coronavirus, annonce vouloir acquérir plusieurs avions "made in USA".

La raison évoquée— embarquer des armements nucléaires —, est d'ailleurs bien étrange quand on sait que les F/A-18E/F Super Hornet n'ont jamais eu cette vocation. En revanche, une dépendance complète à l'égard des USA en matière de guerre électronique résultera du choix du "EA-18 G Growler". Dans le cadre d'un combat collaboratif interconnecté, intégrer une brique américaine dans ce domaine central équivaut à une "ITARopérabilité". Il en ressort une soumission volontaire et accrue des États européens..

Europe : 100 milliards de commandes "Made in USA"

En ce sens, l'Allemagne rejoint d'autres États membres, notamment la Pologne adepte de la panoplie complète avions/hélicoptères/missiles, mais aussi les Pays-Bas et la Belgique qui ont récemment opté pour des avions américains F35 aux coûts vertigineux. L'ensemble des commandes européennes récentes au profit de l'industrie américaine aéronautique dépasse les 100 milliards d'euros. On comprend bien le manque à gagner pour l'industrie européenne et, en particulier française, pourtant apte à fournir des matériels performants et à des prix souvent moindres. Au-delà, ces décisions d'États européens portent un coup très rude à l'élaboration d'une défense européenne, laquelle se construit d'abord par son industrie. L'interdépendance technologique et économique qu'une initiative européenne génère conduit à une logique de défense partagée.

De plus, à un moment où la notion de souveraineté revient en grâce, il serait illusoire de penser une défense européenne sans autonomie. En l'espèce, les coûts de développement des matériels de défense étant devenus prohibitifs, leur partage entre pays aux valeurs et aux intérêts communs procède du bon sens. Malgré cette évidence, tel n'est pas le cas. Pourquoi ? La réponse est probablement pluri-factorielle. Il est

manifeste que les Européens ont toujours des difficultés à surmonter le poids de l'Histoire et des compréhensions géopolitiques différentes des menaces. De nombreux observateurs ont misé sur l'élection de Donald Trump et ses prises de positions radicales pour espérer une prise de conscience de l'intérêt commun des Européens à être plus forts ensemble. Il n'en est manifestement rien.

"Les Américains ne sacrifieront pas Boston pour les beaux yeux des Hambourgeoises", Charles de Gaulle en réponse à la doctrine McNamara (de riposte graduée).

En outre, en Europe de l'Est, il est encore fréquent d'entendre que les USA seront d'un meilleur secours en cas d'attaque. Quelles certitudes permettent de garantir que des USA repliés sur eux-mêmes iront à la rescousse d'un État européen, traité d'alliance ou non ? Malgré tout le talent des États-Unis qui alimentent à merveille cette illusion en envoyant un grand nombre de coopérants militaires dans ces pays, aucune analyse n'est décisive pour expliquer les choix d'acquisitions de technologies américaines.

### Schizophrénie européenne

Nous sommes en présence d'une forme de schizophrénie européenne consistant à dénoncer les gesticulations guerrières des USA et à en alimenter le potentiel par des achats d'armes stratégiques. D'autant plus que leur usage dépend entièrement de l'accord des Américains, annihilant de la sorte toute souveraineté européenne. Surtout, en étant trop obsessionnels de ces circonvolutions géopolitiques, nous oublions que ces décisions relèvent des États européens et d'eux seuls. Finalement, le jeu des USA est donc accessoire. Il n'appartient qu'aux Européens de le refuser et de faire face à leurs responsabilités. L'Europe en a les moyens technologiques, industriels et budgétaires.

Certes, les sempiternels débats institutionnels sur l'Europe de la défense ralentissent notre compréhension des enjeux. Fondamentalement, ils n'interfèrent pas pour expliquer l'absence de choix collectifs des Européens. En la matière, il n'est pas besoin de changer les traités ou la gouvernance et l'organisation des institutions européennes pour s'entendre. Un outil est d'ores et déjà disponible, le Fonds européen de la défense, "saupoudré" d'un timide affichage politique.

### Les exportations de l'UE vers les USA très stratégiques

Quels sont donc les mobiles de l'absence de stratégie européenne en matière d'industrie de défense ? Il est maintenant établi qu'il faille les chercher ailleurs. C'est-à-dire dans des logiques économiques pour lesquelles les choix en matière de défense sont des variables d'ajustement. En Europe, les USA pratiquent "le soft et le hard power". On peut même affirmer qu'ils ont l'art du rapport de force. Les dernières "piques" de Donald Trump ont visé l'Europe dans un chantage : importations de voitures allemandes aux USA contre exportations agricoles US en Europe. L'Union européenne a cédé sans rien gagner d'autre qu'un statu quo. L'enjeu est de taille.

L'UE agit par intérêts, pas par faiblesse ou par compassion. Les exportations européennes aux USA génèrent chaque année un excédent commercial de 140 milliards d'euros par an, dont la moitié pour l'Allemagne. <https://www.europarl.europa.eu/thinktank/infographics/tradeflows/public/partners.html?country=us>. Elles devaient donc être protégées. On comprend aisément que l'achat de 15 milliards d'euros de matériels militaires américains est un geste "utile" en temps de crise économique. Un travail de "démontage" dont le but est de désamorcer des tentations de repli protectionniste aux USA.

### Berlin a défendu son industrie civile

Face à la crise, l'Allemagne a fait le choix de consolider son industrie civile performante. Elle prend soin d'éviter un courroux américain augmenté par un choix uniquement centré sur le futur avion de combat européen. Toutefois, il importe que

l'Allemagne confirme la réalisation effective de ce projet d'avion dans le cadre d'un accord européen. En ce sens et suite à la dernière réunion du Conseil européen fin avril, les arbitrages budgétaires européens qui seront décidés courant mai doivent inclure cet enjeu. A titre accessoire, on notera que ces décisions sont complexes à prendre dans un pays dirigé en coalition avec des tendances très fluctuantes sur le sujet et de surcroît à croiser avec les réalités industrielles des différents États-régions "Länder".

A titre principal, il n'est pas possible pour les États européens, concurrents des USA, d'utiliser le même mode opératoire qu'eux. En effet, à défaut d'acquisition de matériels français par l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas ou tout autre État membre, la France ne peut pas pratiquer de représailles commerciales dans d'autres secteurs. La "carotte" est possible, même si elle est très encadrée, le bâton : non ! En raison du marché intérieur et des dispositions du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, nous ferions l'objet d'une procédure d'entrave sans aucune chance de gagner. Les quatre grandes libertés européennes empêchent les Européens de déroger à la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes.

Tout est affaire de rapports de force puis de compromis

Néanmoins, la France n'est pas démunie. Son rôle en Europe est essentiel. Depuis le départ des Britanniques, sans elle, aucune défense européenne n'est possible dans un cadre stratégique européenne. Tel est le problème et la solution. Seule une action politique d'envergure peut aboutir. Dans l'Union européenne, on ne convainc pas. Tout est affaire de rapports de force puis de compromis, y compris à l'appui d'intérêts ciblés dans d'autres domaines que celui de la défense. Les États européens qui ont recours à des acquisitions américaines doivent maintenant avoir plus à perdre qu'à gagner à jouer ce jeu dangereux pour notre avenir commun. La conjoncture nous en donne les moyens. La question n'est pas "pourquoi" la défense européenne mais "combien" et "comment" ? (à suivre).

Le plan de relance européen doit intégrer la défense européenne ! (3/10)  
Tribune numéro 3 : « Le plan de relance européen doit intégrer la défense européenne »  
04 Mai 2020, 8:00

Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.

La crise économique générée par le Covid-19 est là. Pour y faire face l'Union européenne (UE) a mobilisé son budget actuel et elle a décidé que les États pourraient s'endetter via le Mécanisme européen de stabilité et la Banque européenne d'investissement. Une nouvelle phase de la réponse européenne est en préparation à travers un plan "Marshall européen". Le montant évoqué est de 1.000 milliards d'euros, peut-être davantage. Cela coïncide avec la nécessité pour les 27 États de trouver un accord entre eux puis, probablement dans une moindre mesure avec le Parlement européen, concernant les futures perspectives financières européennes. En l'espèce, il s'agit du budget pluriel-annuel de l'UE entre 2021 et 2027, lequel est assorti

des règlements européens qui régissent les objectifs et les modalités d'utilisation des programmes européens.

Le Fonds européen de la défense doit être un enjeu de ces négociations. Avant cette crise sanitaire, la présidence finlandaise de l'UE avait formulé le souhait d'amputer au moins la moitié le montant du Fonds européen de la défense. L'élément constitutif d'un embryon de politique industrielle commune se trouvait donc déjà menacé. Il s'agissait vraisemblablement d'un premier test pour mesurer la réaction de la France, qui est le promoteur de ce Fonds. Depuis, la présidente de la Commission européenne, relayée par le Parlement européen, a annoncé que les objectifs du plan de relance économique européen seraient centrés sur le pacte vert et la transition numérique. La politique industrielle de défense européenne, déjà quantité négligeable du budget de l'UE, pourrait donc "passer à la trappe".

Des pertes de souveraineté extrêmement graves

Compte tenu des temps longs de développement des technologies de défense (R&D, essais et validations complexes) et de la nécessité de rester compétitifs à chaque instant sous peine de perdre des capacités industrielles majeures, les conséquences pour notre souveraineté et la sécurité internationale de l'Europe seront extrêmement graves. Quelle situation étrange ! Il est paradoxal de crier "au loup" sur les abandons de souveraineté pendant la crise actuelle et de placer concomitamment l'Europe dans le déni des menaces qui se profilent dans le monde et à ses portes.

De plus, il n'est nul besoin d'insister pour convaincre que l'innovation est consubstantielle à cette industrie de hautes technologies qu'est l'armement, avec des retombées dans plusieurs applications civiles comme en termes d'emplois qualifiés et de développement territorial. L'enjeu en Europe et en France est essentiel. Il appelle une mobilisation large et forte.

Thierry Breton, l'espoir

Un espoir demeure et justifie d'agir en soutien de Thierry Breton, commissaire européen au marché intérieur, qui a identifié le secteur de la défense parmi les quatorze écosystèmes industriels clés pour l'économie européenne. Quoi de plus logique que de s'appuyer sur l'industrie de défense pour laquelle la commande publique est décisive, les chaînes de valeur ancrées dans les territoires afin d'assurer l'autonomie stratégique et la compétitivité source d'exportations nettes significatives ? A défaut de croissance et d'excédents commerciaux générés par l'ensemble de nos secteurs économiques, notamment dans le marché intérieur européen, comment rembourser les dettes et conserver une politique de défense effective ?

Faute d'accord pour d'autres solutions, cette crise va générer en Europe des dettes colossales en centaines de milliards d'euros, qui seront gérées par des instances nationales et européennes. L'absence de conditions macro-économiques pour les rembourser donnera de la souplesse quant à l'application des règles budgétaires européennes. En revanche, il faut rester vigilants. Les formules déjà employées par les instances européennes comme la réduction des dépenses publiques, le cas échéant en matière de défense, pourraient être employées. D'autant plus que si les États du Nord de l'Europe ont des capacités de remboursement et des acteurs économiques conquérants dans l'ensemble du marché intérieur européen, tel n'est pas le cas de notre pays économiquement affaibli.

La France, contributeur net au budget de l'UE

La France est un des États contributeurs nets au budget de l'Union européenne à hauteur de plus de 8 milliards d'euros par an. Pourtant, l'ensemble de nos territoires, à l'exception de l'Île-de-France, ont un PIB par habitant inférieur à la moyenne européenne. Nous n'optimisons pas assez les mécanismes européens au service de

notre performance économique. De surcroît, la France connaît un déficit commercial de plus de 30 milliards d'euros par an en moyenne dans le marché intérieur (15 milliards avec l'Allemagne, 8 milliards avec les Pays-Bas, 5 milliards avec la Belgique...). La responsabilité est d'abord à rechercher dans notre organisation et notre manière de nous défendre.

Si une de nos industries performantes est affectée, au premier rang desquelles le secteur de la défense et de la sécurité, il sera encore plus difficile de rembourser les dettes accumulées en raison de la crise. Cette affirmation est connue de nos "partenaires / concurrents" européens. Nous n'avons donc rien à perdre, il est impérieux d'agir. Est-il encore acceptable que les stratégies de pays européens responsables de notre appauvrissement servent les intérêts industriels américains dans l'armement et détruisent les nôtres en refusant une autonomie stratégique européenne ?

La preuve est irréfutable. Ces États bénéficient pleinement du marché intérieur européen et de la politique commerciale de l'UE étant donné qu'ils disposent de productions très adaptées aux politiques de l'UE ou qu'ils pratiquent des importations de produits, principalement en provenance de Chine, pour nous les revendre sans barrières douanières. De plus, beaucoup d'États européens cèdent aux compensations économiques, sans intérêts technologiques, proposées par les USA en échange de l'achat de matériels de défense. Cette pratique est très invalidante pour la réalisation d'une Europe de la défense. La réglementation européenne sur la concurrence devrait être adaptée pour tenir compte de ces réalités néfastes.

En outre, il ressort des premières annonces relatives au plan "Marshall européen" que ce dernier est manifestement calibré pour servir les pays subissant le moins les impacts économiques de cette crise. Lesquels disposent d'une force de frappe économique dans les objectifs annoncés : transition numérique et pacte vert. Le piège d'un marché intérieur non régulé, dans sa conception actuelle, augmentera donc encore les inégalités économiques en Europe et réduira notre capacité à financer notre effort de défense.

#### Un rapport de force pour la France

Par conséquent, intégrer la politique industrielle de défense dans ce plan de relance européen et dans le futur budget pluriannuel de l'UE est une nécessité. Cela sera un facteur de croissance partagée avec la France mais aussi bénéfique pour l'Europe. Cette dernière s'en trouvera économiquement rééquilibrée et mieux protégée grâce à une autonomie stratégique renforcée. Être reconnue comme utile en Europe, c'est être inséré dans les priorités budgétaires. Pour la défense européenne, l'enjeu est triple :

- disposer d'un budget conséquent ;
- améliorer les dispositions européennes, en particulier du Fonds européens de la défense, afin de garantir que les projets ne se limiteront pas à de la recherche, mais aboutiront à des démonstrateurs et à de réelles productions en aval de la recherche ;
- créer davantage de passerelles avec les outils des autres politiques européennes, par exemple, dans le programme civil de recherche et développement H2020 et son nouvel outil d'investissement en capital "accelerator", ou la politique régionale avec le FEDER.

Aucun pays n'agira dans ce sens si la France ne se manifeste pas. L'enjeu ne procède pas d'une bataille d'arguments mais d'un rapport de force intense pour traiter les causes et non pas seulement les conséquences de notre décrochage économique. Ainsi, l'Europe gagnera à assumer que sa défense participe de l'ensemble de ses politiques stratégiques au-delà d'un outil spécifiquement dédié comme le Fonds européen de la défense.

La capacité de l'UE à assumer sa sécurité internationale est un enjeu pour les Européens et eux seuls en réservant cet investissement dans la défense aux opérateurs

économiques installés sur son territoire et détenus par des capitaux européens. Ainsi, la propriété intellectuelle devra rester "européenne" même dans l'hypothèse d'acquisition ultérieure d'une entreprise européenne par des fonds étrangers. En effet, il n'appartient pas aux citoyens européens de financer la R&D des concurrents de leurs tissus économiques. Une condition sine qua non de toute politique européenne en matière de défense.

Cinq propositions pour l'Europe de la défense (4/10)  
Tribune numéro 4 : « Cinq propositions pour l'Europe de la défense »  
07 Mai 2020, 8:00

Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.

Garantir la souveraineté de la France comme de l'Europe exige des actions concrètes et urgentes. En dotant significativement le Fonds européens de la défense, l'Union européenne pourra créer de la norme et structurer de la commande publique européenne. Certes, ses modalités de fonctionnement devront être revues afin de servir davantage et plus efficacement les intérêts européens. Un terme devra être mis aux logiques concurrentielles invalidantes entre les industries européennes dans certains projets, ainsi qu'au principe du "juste retour". Les traités le permettent.

De plus, le secteur de la défense bénéficie de dérogations en droit, notamment en matière de marchés publics. C'est un avantage à utiliser "sans réserve" pour reconstituer des industries de souveraineté. Il est donc possible d'œuvrer sans contraintes. Tout est affaire d'objectifs et d'accords budgétaires.

#### Concevoir, produire et acheter européen : une priorité

Puis, ce qui vaut dans les négociations d'État à État dans les accords inhérents aux acquisitions de matériels américains, doit valoir également dans l'Union européenne (UE). La Commission européenne a prévu de publier prochainement un livre blanc "sur un instrument relatif aux subventions étrangères" sources de distorsions de concurrence. En matière de défense, les exemples sont récurrents. Dans une Union européenne qui se veut souveraine et solidaire, les actes doivent être en conformité avec les déclarations. Concevoir, produire et acheter européen doit être une priorité. Ce n'est pas actuellement pas le cas malgré l'absence d'obstacles institutionnels et juridiques.

En France, un consensus assez large existe sur les objectifs de l'Europe de la défense. La difficulté réside dans notre capacité à trouver un accord avec nos "partenaires / concurrents" européens. Comment y parvenir ? Cela procède d'un équilibre entre agir comme force de propositions et activer des moyens de négociations efficaces.

#### 1/ En appeler à la commande publique européenne

Il est d'abord possible d'en appeler à la commande publique européenne. Ce n'est pas un fait nouveau. En 2010, le Conseil a demandé à la Commission européenne de procéder à la "passation conjointe de marché afin de répondre à une autre épidémie" cf. <https://www.senat.fr/rap/r14-625/r14-6254.html>. Dès l'apparition du virus en Europe, le 28 février et le 17 mars 2020, la Commission européenne a d'ailleurs

procédé à une commande de matériel de protection [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip\\_20\\_523](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_523). En l'espèce, l'Union européenne peut donc initier des processus d'acquisition pour le compte des États européens et en matière de défense exiger une conception et une fabrication en Europe.

Les commandes groupées constituent un avantage autant pour l'industrie que pour les "États-usagers" (grande lisibilité dans le temps, prix ...après harmonisation préalable des besoins). De plus, cette option permet d'agir avant l'hypothétique élaboration de règles relatives à l'achat préférentiel européen. Bien évidemment sans y renoncer. Il est de l'intérêt de l'UE de vite opter pour "Buy European act" si elle veut éviter les pressions sur les "(Good) By European act" de certains de ses membres.

Surtout, en matière d'acquisition de matériels de défense européens, des achats effectués par l'Union européenne auraient un effet très protecteur. Ils contribuent à protéger des représailles exercées par un État tiers sur un État membre de l'UE qui, par exemple, se serait émancipé d'une acquisition de matériels "made in USA". Dans la même logique, cette initiative rendrait les Européens solidaires en évitant les tentations de négociations bilatérales connexes "dans le dos" de l'UE et/ou d'autres États membres. Sans exclusive, pour des technologies très stratégiques comme celles des drones, ce type de procédure apparaît particulièrement adaptée.

### 2/ Créer de la "conditionnalité européenne"

Il est également envisageable de créer de la "conditionnalité européenne" en faveur d'achats de défense européens. A défaut, tout État récalcitrant se verra amputé de crédits européens, y compris ceux disponibles dans d'autres politiques européennes. Ce mécanisme contraignant pourrait entrer très vite en vigueur. A terme, il devrait même s'imposer systématiquement pour tous les projets de R &D soutenus par le Fonds européens de la défense.

Cette proposition n'est pas innovante. La "conditionnalité" a été appliquée dans les procédures à l'encontre de la Grèce et elle est prévue dans la politique régionale européenne. Ce procédé est aussi en débat pour les États qui ne respecteraient pas les valeurs fondamentales de l'UE. Ainsi, une règle européenne pourrait être instaurée s'inspirant des procédures de sanctions déclenchées par la Commission européenne, assorties "d'une suspension des paiements". Aucun Etat n'appréciera de perdre des financements européens. Toutefois, ce point est particulièrement important afin d'influer sur les décisions des Etats bénéficiaires nets de la solidarité européenne et qui s'en émancipent ensuite souvent par des acquisitions militaires hors UE.

### 3/ Le marché intérieur davantage régulé

Ensuite, la conjoncture actuelle rebat toutes les cartes. A défaut de solidarité européenne en matière de défense, le marché intérieur devra être davantage régulé. Il n'est pas possible que certains États profitent des excédents commerciaux du marché intérieur pour acheter "made in USA". Cette forme de troc opérée de concert avec les Américains au motif qu'ils peuvent, contrairement aux Européens entre eux, pratiquer des représailles commerciales et des compensations déséquilibrées par rapport à leurs concurrents doit cesser. Fait important, l'Allemagne a créé un précédent dans cette crise sanitaire. Sa décision unilatérale d'interdire les exportations de matériel médical, y compris dans le marché intérieur européen, montre qu'une régulation est possible quand des intérêts directs sont menacés.

Au-delà des possibilités très étroites prévues par les dispositions du traité sur le fonctionnement de l'Union européen, un "électrochoc" est nécessaire en l'espèce. La France ne peut plus prendre le risque que sa balance commerciale déficitaire dans le marché intérieur et sa contribution au budget de l'UE affectent le financement de sa défense. Une demande de cette importance, en provenance d'un Etat membre fondateur de l'UE comme la France, verra des négociations s'ouvrir très vite pour éviter toute remise en cause du processus d'achèvement du marché intérieur européen.

La France n'a pas opté pour l'Europe "à la carte" mais pour le "menu complet". A défaut de politique industrielle européenne dans le secteur de la défense, notre pays devra pouvoir continuer à assumer seule sa souveraineté. Il en ira également de l'intérêt de l'Europe dont la responsabilité serait recherchée si les dettes européennes contractées par la France dans cette crise avaient pour effet d'affaiblir le pays par la réduction de ses capacités de défense comme par son pacte social déjà bien fragile.

#### 4/ Mobiliser la palette d'ingénierie financière de l'UE

Puis, il importe de renoncer à l'idée de solliciter, pour la France, un ratio d'endettement public supérieur à ce que l'UE autorise afin de financer notre effort de défense et de mobiliser la palette d'ingénierie financière de l'UE. La neutralisation des dépenses de défense française des calculs imposés par le pacte de stabilité avait été évoquée au motif que la défense française sécurise l'Europe. Avec la crise, le coût de la dépense "défense" sera trop prohibitif pour être assumé même hors cadres européens. Surtout, une telle décision mettrait en opposition, en France et en Europe, le budget de la défense avec d'autres dépenses publiques importantes. Par exemple, choisir entre des priorités utiles comme la défense ou la santé ou l'éducation ou l'énergie, le numérique... renverrait à des tensions microcholines aussi inutiles qu'invalidantes.

En effet, les deux derniers enjeux constituent des priorités dans le marché intérieur. On ne peut pas les affaiblir par des arbitrages franco-français qui les négligeraient. Le pays doit jouer collectif et en cohérence. La France comme d'autres États membres, participe activement à la protection de l'Europe, à l'UE de contribuer aux investissements et, de manière encadrée par les traités, au fonctionnement. L'Union européenne aurait même la possibilité d'aller au-delà des cofinancements de projets par le biais de subventions en mobilisant des prêts de la Banque européenne d'investissement ou en prenant des parts dans le capital d'entreprises, par exemple de PME sur le modèle de son nouvel outils "accelerator".

#### 5/ Obtenir un "chèque de retour"

Enfin, à défaut d'investissements industriels communs dans le secteur de la défense, la France devra alors refuser tout accord budgétaire européen sauf à obtenir un "chèque de retour". Comme l'avait fait le Royaume-Uni dans les années 80 avec la politique agricole commune. Le pays devra négocier la déduction d'une partie du budget national de la défense de sa contribution au budget de l'Union. Contrairement à l'approche britannique, il ne s'agira pas pour la France d'appliquer une vision égo-centrée de ses intérêts nationaux. L'objectif est d'exercer une pression forte en faveur d'une l'Europe de la défense utile à tous les Européens.

Tant que les dirigeants européens n'accepteront pas d'assumer une souveraineté européenne en matière de défense et d'acquérir des matériels "fabriqués en Europe", la France devra conserver seule les moyens de sa souveraineté.

Souveraineté : et si la France se dotait enfin d'une stratégie industrielle ? (5/10)

Tribune numéro 5 : « Souveraineté, et si la France se dotait enfin d'une stratégie industrielle ? »

11 Mai 2020, 8:00

Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.

"Une piste pourrait être de transformer la DGA (direction générale de l'armement) en outil de politique industrielle de souveraineté au service des différents ministères concernés, avec les moyens adéquats et le soutien politique nécessaire" (Le groupe de réflexions Mars).

L'enjeu des masques a provoqué une crise dans la crise du coronavirus. Le constat est sans appel : la France n'a pas eu suffisamment de stock et, pire, elle n'a pas la capacité industrielle pour répondre rapidement à ses propres besoins. Pourtant, une telle pandémie avait été anticipée lors des différents exercices de prospective, notamment la *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale* de 2017.

#### De trop nombreuses dépendances

Est-ce la première fois que la France n'est pas capable de répondre elle-même à ses besoins de sécurité nationale ? Non malheureusement, et la défense offre beaucoup d'autres exemples dans un passé récent. Le rapport 2020 de la Cour des comptes rappelait que la France n'avait pas su prendre le virage des drones aériens à force de tergiverser et par manque de vision, ce qui a abouti à acheter des drones Reaper américains. Le transport stratégique militaire français pour les opérations extérieures (OPEX) des dix dernières années est un autre exemple. Nous avons non seulement été dépendants de nos alliés mais également de prestataires privés russes et ukrainiens. Enfin, autre illustration actuelle, le chef d'état-major des armées a critiqué l'utilisation par le Sénat de l'application américaine Zoom pour ses auditions virtuelles à cause de ses failles de sécurité.

Le but n'est pas de se lamenter de ces dépendances et d'en faire un inventaire à la Prévert. La dépendance vis-à-vis de certains pays dans des domaines précis peut être un choix. Il est d'ailleurs fait par beaucoup d'États européens vis-à-vis des États-Unis. Le vrai problème est quand ces dépendances sont subies, voire impensées, car elles deviennent alors imposées. La disparition de la fabrication en France de munitions de petits calibres le démontre : les décideurs successifs ont refusé d'envisager les conséquences résultant d'une telle dépendance.

L'achat à l'étranger sous prétexte que la multiplicité des fournisseurs préserve d'une rupture d'approvisionnement est une menace majeure, d'autant plus si l'on prend en compte les composants critiques, souvent soumis à des restrictions d'exportations (ITAR, etc.) et de matières premières stratégiques (cobalt, lithium, terres rares...). Ce que nous avons vécu avec les masques peut très bien se reproduire sur ces domaines dans le cadre d'un conflit majeur ou encore d'une guerre commerciale avec les États-Unis ou la Chine. Le constat est simple : dans les domaines de souveraineté, l'argument purement économique est le chemin le plus direct à la servitude volontaire.

#### De la BITD à la BITS

Les Livres Blancs successifs et la Revue Stratégique montrent que les anticipations des menaces sont bonnes mais qu'elles ne sont pas suivies d'actions en cohérence, comme l'illustre la pandémie actuelle. À l'exception des lois de programmation militaires, la déclinaison en plans d'action pour assurer la résilience du pays est trop limitée dans d'autres domaines, voire inexistante. Le président de la République a beau proclamer que le pays est "en guerre", le coronavirus montre que ce ne sont pas spécifiquement les Armées qui sont seules en première ligne, mais bel et bien le système de santé et la société française dans son ensemble. La crise du coronavirus souligne donc le besoin de passer de la conception globale à l'action globale, ce qui requiert d'avoir les moyens industriels et économiques appropriés sur le territoire national.

Il est nécessaire de penser non pas seulement une BITD (base industrielle et technologique de défense) mais plus largement une BITS : une base industrielle et technologique de souveraineté. Il faut avoir une démarche incluant l'ensemble des

domaines industriels participant à la souveraineté et agir avec tous les leviers à la disposition de l'État, en évitant des raisonnements en silos. La capacité de rebond repose sur la fertilisation croisée des idées et des innovations. Un pays comme les États-Unis ayant développé un écosystème dual d'innovation, avec notamment les GAFAM, dispose ainsi d'un atout majeur.

Les programmes d'investissement publics doivent être guidés par une logique de compétences à disposition sur le territoire national, pas seulement par une logique de finalités optimisées pour un secteur donné. Il ne s'agit pas de choisir entre tel nombre de Rafale et tel nombre de masques, mais surtout de se donner les moyens de répondre aux besoins quand ils apparaissent grâce à une base industrielle nationale robuste. L'accent doit être mis sur la maîtrise des technologies et capacités industrielles critiques sans nécessairement recréer la totalité des chaînes de valeur en France. Un tel exercice de politique industrielle aurait peut-être permis d'éviter la fermeture en 2018 de l'usine produisant 200 millions de masques par an dans les Côtes d'Armor. Nous aurions pu nous contenter simplement de débattre du juste équilibre entre quantités stockées et maintien d'un outil de production.

#### S'émanciper des logiques libérales

"Penser global" est également un exercice avec des conséquences en termes d'horizons de temps. Le développement d'un outil industriel demande des engagements fermes apportant une visibilité et des flux réguliers de commandes pour assurer une capacité nationale d'innovation et de production, parfois sur plusieurs décennies. Pourtant, les gouvernements changent souvent de politiques avant même que les projets déjà engagés aient pu montrer des résultats concrets. Moins de réformes et d'empilement de projets hétéroclites (voire concurrents) et plus de constance serait indéniablement utile pour accompagner les entreprises et s'assurer qu'elles répondent aux besoins nationaux. La réussite de la filière aéronautique en est la preuve flagrante tout comme celle de l'industrie de défense.

Penser la globalité exige également de s'émanciper des logiques libérales d'optimisation budgétaire poussées à l'extrême. Dans des domaines stratégiques, l'État ne peut pas accepter de se reposer uniquement sur le marché étant donné le caractère aléatoire des décisions des entreprises. Il doit assumer de jouer un rôle de gardien pour pallier les défaillances du marché qui, dans des domaines stratégiques, conduisent à des défaillances de souveraineté.

L'exemple du fabricant de composants électro-optiques et de capteurs de haute précision Photonis est ici malheureux. Considérée comme une entreprise stratégique, l'État a bloqué son rachat par des investisseurs américains mais... sans prévoir de solution de repli ! Les autorités françaises en sont désormais à "demander" à des industriels "d'étudier" la reprise de l'entreprise. Mais pourquoi ces entreprises joueraient-elles les pompiers alors que l'État n'apporte pas de visibilité concernant ce qu'il veut faire des compétences de Photonis ? L'État doit apporter cette visibilité par une politique d'investissement claire.

#### Penser et, surtout, agir global

"Agir global" demande enfin de s'inscrire dans un cadre interministériel, bien au-delà de ce qui est fait actuellement avec la loi de programmation militaire (LPM) qui concerne avant tout le ministère des Armées. Penser BITS plutôt que BITD inclurait au moins les ministères de la Santé, de l'Économie, de la Recherche et de l'Intérieur, avec une "Loi de Programmation des Moyens Souverains" (LPMS). Ainsi, alors que le ministère de l'Intérieur acquiert lui aussi des équipements, où est sa loi de programmation ? Il est symptomatique d'une absence de politique industrielle que l'Intérieur utilise un logiciel américain de Palantir pour la DGSI et compte acquérir bientôt des drones chinois. Pour partir de l'existant, une piste pourrait être de

transformer la DGA (direction générale de l'armement) en outil de politique industrielle de souveraineté au service des différents ministères concernés, avec les moyens adéquats et le soutien politique nécessaire.

Penser et, surtout, agir global pour la sécurité et la résilience de la nation nécessite de passer de la BITD à la BITS. S'il veut assurer sa souveraineté, notre pays doit faire des choix et, plus qu'avoir des équipements, être capable de les produire. Établir une LPMS guidée par la DGA est une solution possible. La crise du coronavirus l'a rappelé : l'imprudence au nom de logiques budgétaires coûte plus cher qu'une politique industrielle globale inscrite dans le temps long.

Et si l'épargne française était enfin mobilisée pour équiper les militaires ? (6/10)  
Tribune numéro 6 : « Et si l'épargne française était enfin mobilisée pour équiper les militaires ? »  
14 Mai 2020, 8:00

Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.

Accélération des paiements et de la notification de contrats, annulation des pénalités de retard, acceptation de hausses de prix, mise en place d'échanges quasi quotidiens avec les dirigeants industriels... et 10 milliards de dollars injectés dans l'industrie, via le plan de soutien à l'économie de Donald Trump adopté en avril ! Le Pentagone n'a pas lésiné sur les moyens pour soutenir son industrie d'armement, qui a même été désignée comme infrastructure critique pour faciliter la reprise des activités pendant le confinement. Rien de surprenant : l'industrie de défense participe à la posture de défense car, sans elle, la souveraineté n'est qu'une illusion.

Des paris technologiques et techniques audacieux

Pourquoi faut-il venir en aide à l'industrie de la défense en pleine crise économique ? Petits volumes de production, mais grands enjeux d'innovation. Pour fournir à nos militaires les équipements nécessaires à leurs opérations, les entreprises d'armement font des paris technologiques et techniques audacieux et donc difficiles. Produire des équipements d'excellence nécessite un effort important de recherche et d'innovation. Or, ici comme ailleurs, le problème du financement des entreprises françaises se pose. Comment pérenniser la base industrielle et technologique de défense (BITD) ? Comment assurer qu'elle dispose de la trésorerie et du capital nécessaires non seulement à sa survie mais aussi à sa capacité à répondre aux besoins des militaires ?

Le propre des crises est d'aggraver des fragilités déjà présentes en amont. Or, l'industrie d'armement reste une petite activité en volume même si elle tire le reste de l'industrie nationale vers le haut. La production en France ne représente même pas 1 % du PIB, alors même que notre pays n'a jamais autant exporté. Par ailleurs, elle dépend exclusivement de la commande publique et du soutien étatique pour exporter et lancer des programmes en coopération.

De la responsabilité sociale à l'irresponsabilité nationale

Comme pour beaucoup de secteurs, la crise va provoquer un problème de trésorerie avec l'arrêt des activités. Or les banques sont de plus en plus réticentes à prêter aux

entreprises liées à l'armement. La quasi-totalité d'entre-elles renâclent pour des "raisons éthiques" à financer des entreprises qui fabriquent des armes, soit objectivement en se basant sur les traités internationaux comme le Traité sur le Commerce des Armes (ONU), soit, beaucoup plus souvent, subjectivement en raison du risque réputationnel lié à des règles de notation toujours plus hostiles à l'industrie d'armement.

Cette situation est problématique car elle met directement en danger la survie de ces entreprises et leur capacité à financer des projets, notamment à l'exportation. Les plus fragiles, les PME, ETI et start-up, sont évidemment les premières victimes de ces refus. Elles doivent alors soit annuler l'opération envisagée, soit se tourner vers des banques étrangères, parfois russes ou chinoises. La "responsabilité sociale" invoquée par les banques pour refuser de financer la défense a une conséquence directe sur la capacité de la France à maintenir une base industrielle de défense pourtant essentielle à son autonomie stratégique. De responsabilité sociale à irresponsabilité nationale, il n'y a ici qu'un pas.

Si un travail de pédagogie doit être engagé auprès du secteur bancaire, la défense pourrait également créer sa propre banque, en s'inspirant du modèle d'autres entreprises, comme PSA Banque. La politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de cet organisme serait notamment de financer des programmes souverains. Plus globalement, cette crise est l'occasion d'effacer les malentendus et de réconcilier la finance avec la défense. La finance a plus que jamais l'opportunité de mettre sa créativité au service de la nation, en coordination avec un État stratège.

#### Protéger les fleurons nationaux des rachats hostiles

Les problèmes de trésorerie ne sont toutefois que le sommet de l'iceberg. Avant même le début de la crise, la situation d'entreprises essentielles de la BITD était problématique. Le constat est simple : un capitalisme sans capital n'est pas tenable. Faute de fonds de pension nationaux, comment éviter la disparition ou le rachat de ces fleurons par des actionnaires hostiles ? Tandis que Latécoère est passé sous pavillon américain en décembre 2019, Photonis a vu son rachat par un fonds américain bloqué par Bercy en avril 2020, sans pour autant qu'une solution souveraine française ou européenne soit trouvée pour sa reprise. Plus récemment, CNIM a été mis en vente et aurait vu plusieurs entreprises chinoises se mettre sur les rangs pour racheter au moins une partie du groupe. Face à cette situation, la question de la "nationalisation temporaire" a été mise sur la table par les syndicats, comme il n'y a pas si longtemps avec les Chantiers de l'Atlantique.

Le cas de CNIM et la question de la "nationalisation temporaire" illustrent un défi accentué par la crise du Covid-19 : l'État ne peut pas agir uniquement comme un pompier, tentant de sauver dans la panique des entreprises importantes pour assurer ses missions régaliennes. La crise actuelle pose la question d'un État stratège capable de concevoir et de mettre en œuvre une politique industrielle de défense.

Dans les mois à venir, les autorités doivent éviter que cette crise bouleverse la BITD française, avec des conséquences irrémédiables. Les prises de contrôle d'entreprises stratégiques par des investisseurs hostiles doivent ainsi être empêchées. Si la nationalisation peut être une solution temporaire, l'État n'a pas vocation à se substituer aux entreprises et il doit assurer leur compétitivité et leur rentabilité commerciale par une politique industrielle viable et cohérente. A plus long terme, il est impératif de renforcer le capital de l'industrie de défense, surtout pour les PME et les ETI.

#### L'assurance-vie au secours de l'État stratège ?

Si l'État ne peut pas tout, il doit néanmoins assumer sa part. Le développement d'un actionariat public avec une vision stratégique (et non uniquement patrimoniale) est un enjeu important. L'Agence des Participations de l'État (APE) doit donc arrêter ses désengagements dans la défense. Au-delà de l'État actionnaire, un État stratège doit

compléter l'action des banques au travers d'outils appropriés qui aident à partager les risques. On ne compte plus les dispositifs créés au fil des années : RAPID, ASTRID, Definvest, DefInnov, etc. La multiplicité des systèmes d'aide aboutit à un saupoudrage qui rend ces outils peu efficaces globalement.

Pour être efficacement et durablement aux côtés des entreprises, l'État doit mobiliser le bon outil dans le moyen terme : la commande publique. Il s'agit d'une question de vision, ce qui implique des choix et de la constance, avec un effort maintenu dans le temps en cohérence avec les besoins de l'autonomie stratégique. Plus concrètement, l'État doit offrir des avances conséquentes aux entreprises pour lancer la supply chain et, en même temps, respecter plus strictement que jamais les échéances contractuelles, en s'émancipant des décalages dus à la régulation budgétaire annualisée.

L'investissement public et l'actionnariat étatique ne doivent toutefois pas être les seules réponses. L'État doit combiner son action avec les investisseurs privés nationaux. D'autres dispositifs pourraient ainsi être encouragés pour améliorer la structure capitaliste des entreprises. Outre la possibilité de la cotation, pourquoi ne pas orienter une partie de l'immense épargne populaire vers les industries de souveraineté via des mécanismes fiscaux incitatifs ? L'assurance-vie collecte quelque 10 milliards d'euros par mois en France, soit l'équivalent de ce que l'État dépense par an pour ses achats d'armement.

Il suffirait qu'une infime partie de ces montants aillent vers l'industrie d'armement. Pourquoi ne pas créer des fonds dédiés avec avantages fiscaux, comme on a pu le faire avec les FCPI pour l'innovation et les FIP pour l'investissement local ? Contre une réduction d'impôt ou une défiscalisation liée à la durée d'investissement (comme l'assurance-vie), investir dans l'industrie de défense, notamment dans les start-ups, PME et ETI, deviendrait une option tentante pour les épargnants. Comme la cotation, ce dispositif permet à la fois de se procurer des moyens supplémentaires tout en diversifiant les actionnaires de ces entreprises.

L'Europe, la bonne échelle

Enfin, la question du financement doit aussi être pensée à l'échelle européenne, qui est dans certains cas l'échelle adéquate pour garantir une base industrielle de défense. Plutôt que d'avoir des entreprises d'armement portées à bout de bras par l'État, cherchons à assurer la pérennité de ces compétences au travers d'une autonomie stratégique européenne. Cela ne veut pas dire qu'il faille le faire à 27, mais en choisissant les partenaires (un ou plusieurs) qui partagent les mêmes besoins et les mêmes ambitions que nous. Les exemples franco-allemands dans les hélicoptères de combat (élargi à l'Espagne), franco-britannique dans les missiles (élargi à l'Italie) ou franco-italien dans les navires de surface sont là pour montrer la pertinence de cette approche pour combiner vision européenne et autonomie stratégique.

Or, la création du Fonds Européen de la Défense (FED) est une des opportunités à saisir pour nos entreprises. Le FED prend un sens tout particulier en raison de la crise du Covid-19. Prenons l'initiative pour faire des projets ainsi cofinancés un vecteur d'une consolidation européenne compatible avec les ambitions de la France et la préservation de sa souveraineté. Il est indispensable que la Direction générale pour l'armement (DGA) conforte ses objectifs d'innovation via le FED et accompagne les PME et ETI pour bénéficier de ces financements dans une approche gagnant-gagnant.

Par ailleurs, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) interdit encore dans son règlement les investissements dans le domaine de la défense. Si des progrès ont été faits récemment sur ce sujet, il est primordial dans le cadre d'un plan de relance européen que ce verrou saute afin que le secteur de la défense reçoive sa juste part.

Défense : accélérer la loi de programmation militaire pour relancer l'économie (7/10)  
Tribune numéro 7 : « Accélérer la loi de programmation militaire pour relancer  
l'économie »  
18 Mai 2020, 8:00

Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.

Lors de la crise de 2008, la France avait décidé d'un plan de relance de 26 milliards d'euros. Sur les 4 milliards consacrés à l'investissement, la défense a reçu 1,6 milliard, soit 40 %. C'était tout à fait cohérent : la défense est le premier budget d'investissement de l'État. Ce supplément d'acquisitions, irrigant une industrie ancrée dans les territoires et non délocalisable, avait permis de répondre aux priorités des armées. L'armée de Terre, fortement engagée en Afghanistan, avait bénéficié de véhicules supplémentaires, la marine d'un troisième bâtiment de projection et de commandement (BPC) et l'armée de l'Air de deux Rafale en plus. Ces matériels ont tous été produits sur le sol français et leur fabrication a donc eu l'effet d'entraînement recherché sur l'économie française.

La défense a toute sa place dans le plan de relance

Douze ans plus tard, il semblerait que, dans le soi-disant "nouveau monde", certains aient oublié les leçons de l'ancien monde. Il est étonnant qu'aujourd'hui l'évocation de la participation de la défense au plan de relance soit peu audible. Le plan de relance de 2008 avait été piloté par un ministre dédié, Patrick Devedjian, directement rattaché au Premier ministre. Manquons-nous aujourd'hui d'une vision d'ensemble quand il s'agit de booster l'économie française et son industrie en particulier ? Le plan de relance global s'élabore à Bercy, via les Comités Stratégiques de Filière (CSF). Raisonner en silos, dans une logique comptable, serait une erreur qui négligerait une des industries les plus compétitives et innovantes de notre pays.

Si la défense peut bénéficier d'effets de bord au travers des comités de l'aéronautique, du naval et des industries de sécurité, aucun plan ne paraît lui être spécifiquement dédié alors qu'elle représente 200.000 emplois. La défense est pourtant idéale pour une relance économique puisqu'elle repose quasi exclusivement sur du "Fabriqué en France". Par ailleurs, le secteur a largement prouvé sa contribution à la résilience de la nation lors de crise du coronavirus, comme l'a illustré l'action efficace de la direction générale de l'armement (DGA) pour certifier des masques et faire émerger via l'Agence de l'Innovation de Défense (AID) des innovations permettant de lutter contre le Covid-19.

Enfin, la crise n'a pas éteint les rivalités internationales dans des domaines clefs duaux, comme le cyber, l'intelligence artificielle et le spatial. Un supplément d'investissement aurait des effets bénéfiques dans ces domaines, à la fois pour la défense et pour renforcer la compétitivité de l'économie française. L'industrie de défense irrigue de nombreux secteurs et le plan de relance global doit en tenir compte.

Isolement du ministère des Armées

La première leçon de la situation est donc l'isolement du ministère des Armées dans le dispositif gouvernemental alors qu'il est le premier investisseur industriel du pays et

un pilier de l'innovation via son budget de recherche-développement, le premier également en France. Afin d'augmenter la cohérence de la stratégie industrielle et d'amplifier les synergies entre filières, ne faut-il pas que la défense ait son propre comité stratégique de filière à Bercy ? Ou que le Ministère de l'Économie soit impliqué dans le comité de politique industrielle de défense ?

Amener d'autres ministères à s'impliquer dans le comité de politique industrielle pourrait leur passer l'envie de couper le budget de la défense. L'exemple du précédent plan de relance le démontre : les autres acteurs ne sont pas forcément hostiles au budget de la défense, à condition qu'ils aient la ferme volonté d'une politique industrielle souveraine.

Respecter la LPM et répondre aux besoins immédiats

Le ministère des Armées bénéficie d'une loi de programmation militaire (LPM) de manière constante depuis le milieu des années 1970. Certes, leur mise en œuvre a pu être erratique, en particulier dans l'après-guerre froide. Cependant, il s'agit d'un outil de stratégie industriel précieux, car il permet de mobiliser l'ensemble des acteurs de l'armement autour d'un projet pensé, structuré et financé. C'est ainsi que, sur quatre décennies, la France a pu rebâtir une industrie d'armement à partir de la fin des années 1950 quand elle devait encore quémander des armes aux États-Unis. Le maintien de cet outil depuis la fin de la guerre froide a été essentiel pour maintenir notre autonomie stratégique.

Aujourd'hui, le ministère des Armées met en œuvre la LPM 2019-2025. Cette loi a été sagement pesée. Elle répond à des enjeux géostratégiques que la réalité internationale n'a fait que confirmer. La première chose à faire pour relancer l'économie est de continuer comme avant, en mettant en œuvre la LPM. Elle constitue la force du secteur, elle est un outil efficace qui offre de la visibilité et elle doit être scrupuleusement respectée. La LPM, toute la LPM : la première direction est donnée.

Au-delà du respect strict de la LPM, comme en 2009, le plan de relance peut aider à mieux équiper nos troupes fortement engagées sur différents théâtres d'opération. Ces engagements amènent à une usure accélérée des matériels et à des besoins accrus. Alors que le remplacement de véhicules de l'Armée de Terre via le programme Scorpion a été lissé dans le temps pour étaler les dépenses, ne serait-ce pas l'occasion de l'accélérer ? En évitant la coexistence de véhicules différents, les économies réalisées seraient certaines notamment dans le soutien des matériels.

De même, comme le BPC en 2009, la Marine n'a-t-elle pas besoin de navires de surface supplémentaires avec le programme de Frégate de défense et intervention (FDI) récemment lancé ? Le chef d'État-major de l'armée de l'Air a lui-même insisté en audition parlementaire sur l'acquisition des avions MRTT (Multi Role Tanker Transport), le remplacement des hélicoptères Puma et la modernisation accélérée des Rafale. Par ailleurs, pour l'industrie, accélérer certains programmes permettrait de compenser une baisse prévisible des commandes à l'exportation puisque beaucoup de pays vont rapidement réduire leurs budgets de défense en raison de la crise économique.

La clef de la relance est sa capacité à engendrer rapidement des retombées économiques tout en faisant un bon usage des deniers publics. La défense, en planifiant des achats, est le secteur idéal pour maximiser les retombées nationales des dépenses publiques : tous les projets sont déjà "sur étagère". Enfin, au-delà des grands projets, les petites opérations d'armements ont longtemps été négligées alors qu'elles bénéficient aux PME et ETI. Ne pourraient-elles pas être amplifiées pour rattraper le retard des dernières années ? Le secteur du NRBC (Neurologique, Radiologique, Bactériologique et Chimique) a prouvé son utilité à la résilience du pays lors d'une crise sanitaire, c'est le moment idéal pour le développer. Les besoins matériels et les possibilités sont là : il suffit de choisir et de les financer.

Utiliser la clause de revoyure pour accélérer la LPM

Comme pour le plan de relance en 2008, le gouvernement pourrait accélérer le plan de rééquipement des armées en engageant dès maintenant des dépenses prévues plus tard dans la LPM. Le budget d'équipement des armées devait passer progressivement de 20,8 milliards d'euros en 2020 à 31,5 milliards en 2025 pour lisser la dépense : accélérons le tempo car les besoins sont identifiés et planifiés. L'actualisation de la LPM prévue en 2021 pour prendre en compte "la situation macroéconomique" et définir la trajectoire de dépenses jusqu'en 2025 est la fenêtre d'opportunité idéale. Utilisons cette clause de revoyure pour accélérer les investissements !

Au-delà des besoins immédiats, la LPM 2019-2025 s'inscrivait dans une "Ambition 2030". Le besoin d'autonomie stratégique nécessitait selon cette ambition de mettre l'accent sur le renseignement, la capacité à prévenir les crises internationales, la présence dans les "nouveaux espaces de confrontation" et l'innovation. Les pistes d'investissement à long terme sont donc déjà identifiées et nous savons où la France peut décider d'investir dès aujourd'hui. A cette fin, l'Agence de l'Innovation de Défense (AID) pourrait bénéficier de moyens supplémentaires. Elle possède encore des marges de manœuvre limitées, puisque son budget résulte essentiellement du regroupement d'activités antérieures à sa création. Il était de 720 millions d'euros en 2019 et devrait atteindre 1 milliard en 2022.

Pourquoi ne pas profiter de la revoyure de la LPM pour accroître son budget et ainsi lui permettre de prendre son envol ? Cette action serait d'autant plus salutaire que les entreprises risquent de réduire leurs investissements de R&D, les capacités d'autofinancement étant amoindries. Donnons à l'AID plus de crédits pour lancer des démonstrateurs et des études amont pour répondre aux besoins de nos soldats et stimuler l'écosystème de l'innovation afin de faire émerger cette "startup nation" promise par le président de la République.

Relocaliser à la bonne échelle

Enfin, cette crise met de manière criante en évidence les limites des choix faits dans l'industrie, avec une dépendance vis-à-vis de fournisseurs étrangers pour de nombreux composants et équipements. Si les masques étaient considérés jusque-là comme un enjeu non-stratégique et civil, force est de constater que même les militaires en ont besoin. Cette crise peut être l'occasion d'enclencher la Loi de Programmation des Moyens Souverains (LPMS), qui entamerait la relocalisation de productions stratégiques mais souvent peu prises en compte car en dehors du périmètre strict de l'armement. Dans le cadre de son plan de relance, le Japon offre des aides à la relocalisation industrielle, notamment vis-à-vis des entreprises japonaises installées en Chine. Pourquoi ne pas faire la même chose ?

La relocalisation d'activités industrielles pose aussi la question de la bonne échelle pour la mettre en œuvre. Étant donné le coût des futurs équipements ou des volumes de production nécessaires pour avoir une base industrielle viable et innovante, l'Europe semble être le bon niveau pour envisager un certain nombre de ces relocalisations. La France doit étudier ses faiblesses et choisir ses dépendances, c'est-à-dire les secteurs et les partenaires avec qui elle choisit d'avancer. On peut être Européen à 27 comme à 2 : l'important est que les pays impliqués construisent ensemble une autonomie stratégique, qui réponde à des ambitions partagées dans un domaine donné. Il faut penser en amont pour ne rien se voir imposer. La crise du coronavirus et ses conséquences économiques sont l'occasion unique de réduire la dépendance française aux importations.

Tandis que Bercy prépare sa relance, la Commission européenne prépare également la sienne. Les sommes évoquées sont importantes et les priorités sont claires : "Green Deal", transformation digitale et autonomie stratégique. N'est-ce pas l'opportunité

pour les Armées d'accélérer leurs recherches sur des technologies respectueuses de l'environnement, comme les propulsions hybrides, tout en gardant en priorité leur attention sur les besoins opérationnels ? Alors que les imprimantes 3D ont prouvé leur utilité pendant la crise du coronavirus comme en opérations extérieures, n'est-ce pas le moment d'en doter plus massivement les armées et l'industrie ? Les fonds européens ne pourraient-ils pas abonder des dispositifs français de la DGA finançant des entreprises locales ? Les opportunités liées au plan de relance européen seront nombreuses et il conviendra certainement d'optimiser les complémentarités.

La crise économique provoquée par le coronavirus sera un test pour l'exécutif : respectera-t-il sa parole et gardera-t-il le cap de la LPM ? Le précédent de 2009 a donné en partie la bonne formule pour une relance : accélération des acquisitions, anticipation de l'avenir, relocalisation. La voie est tracée.

-----  
\* Le groupe Mars, constitué d'une trentaine de personnalités françaises issues d'horizons différents, des secteurs public et privé et du monde universitaire, se mobilise pour produire des analyses relatives aux enjeux concernant les intérêts stratégiques relatifs à l'industrie de défense et de sécurité et les choix technologiques et industriels qui sont à la base de la souveraineté de la France.

Mais que pèse l'Europe face au triangle stratégique Etats-Unis, Chine et Russie (8a/10)

Tribune numéro 8a : « Mais que pèse l'Europe face au triangle stratégique États-Unis, Chine et Russie? »

20 Mai 2020, 8:00

Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.

Le groupe de réflexions Mars\*

Le groupe Mars s'intéresse dans ses réflexions en priorité aux volets capacitaires, industriels et économiques liés aux questions de souveraineté de la France, dans un cadre national et européen, c'est-à-dire à la capacité de notre pays de faire des choix libres pour la défense de ses intérêts, la finalité de ces réflexions étant la préservation de notre modèle démocratique et social. Elles ne peuvent cependant pas faire abstraction des évolutions du contexte géopolitique, qui subit de profondes transformations depuis ces dernières années.

Par rapport au Livre blanc de 2013 et à la Revue stratégique de 2017 qui présentent une vision du monde subjective centrée sur la France dans un environnement stratégique caractérisé par des cercles concentriques de menaces et de partenaires, le point de vue développé dans cette analyse se veut plus objectif dans la mesure où il présente le monde tel qu'il est dans ses rapports de puissance, ne s'interrogeant qu'à la fin sur la place de la France dans ce contexte.

Le déclin militaire de l'Occident

L'automne 2019 a été marquée par plusieurs événements au Proche-Orient (l'annonce du désengagement unilatéral des Américains de Syrie, l'invasion turque du

territoire syrien administré par les Kurdes, l'accord turco-libyen de délimitation des frontières maritimes au détriment des États insulaires, etc) qui ont conduit le président français à déclarer publiquement, dans la presse internationale, que l'OTAN était en état de "mort cérébrale" faute de "coordination de la décision stratégique". Si l'efficacité opérationnelle de l'OTAN et son intérêt militaire ne sont pas en cause, "sur le plan stratégique et politique, force est de constater que nous avons un problème". La question n'est pas de discuter la pertinence du propos mais de constater qu'il s'agit là d'une "surprise stratégique", qui doit nous conduire à modifier notre regard sur l'architecture européenne de sécurité et notre réseau d'alliances.

La montée en puissance militaire de la Chine de Xi Jinping (arrivé au pouvoir en 2013) et le "réveil stratégique" de la Russie de Vladimir Poutine (avec les interventions en Ukraine depuis 2014 et en Syrie depuis 2015) sont les événements majeurs de la décennie qui s'achève. Ils portent un coup d'arrêt à la domination occidentale, dont le début du déclin stratégique peut être daté de l'automne 2013 avec la reculade en Syrie puis le mouvement de l'Euromaïdan en Ukraine. Les Occidentaux, dont les forces armées étaient par ailleurs "fixées" (en termes militaires) par le surgissement de Daech en Afrique et au Levant, n'ont pu ensuite que constater l'érosion de leur suprématie militaire, du fait notamment de l'efficacité des moyens russes de déni d'accès. Il en a résulté le concept de "westlessness" [manque d'Ouest] abondamment discuté lors de la conférence de Munich de février 2020.

Entre-temps, la diplomatie unilatérale du président Trump (élu fin 2016) a précipité une "crise transatlantique" aggravée par la politique du président turc Erdogan, allié théorique car membre de l'OTAN mais partenaire stratégique actif de la Russie dans une stricte logique de puissance. Le fait est qu'en 2020, l'érosion de la puissance occidentale est telle que la notion d'Occident est désormais dépourvue de substance stratégique.

#### Un "triangle stratégique"

Contrairement à l'opinion commune qui anticipe le retour d'un affrontement entre deux superpuissances, nous considérons que le paysage géostratégique de la décennie, qui s'ouvre sera dominé par le "triangle stratégique" formé par les États-Unis, la Chine et la Russie. Les États-Unis resteront la puissance dominante, mais une puissance de plus en plus réticente à intervenir dans le monde, faute de pouvoir remporter des succès militaires rapides et de vouloir garantir la sécurité de ses alliés. La Chine a pour ambition officielle de supplanter les États-Unis pour le centenaire de l'accession au pouvoir du parti communiste (PCC) en 2049, et elle s'en donne les moyens, y compris militaires. Quant à la Russie, c'est sans aucun doute une erreur d'en faire un acteur de second rang dans les prochaines décennies. Sa remontée en puissance militaire et sa "grande stratégie" inspirée de l'héritage byzantin lui confèrent un pouvoir de nuisance considérable qui lui assure pour de longues années un rôle majeur dans les relations internationales.

Dans le même temps, le déclin militaire de l'Occident se traduit par une contestation de ses valeurs et du système juridique international mis en place sous son influence depuis 70 ans. Aujourd'hui, face à la puissance maritime incontestée américaine (US Navy et US Marine Corps), le partenariat stratégique sino-russe semble solide et durable, en dépit de ses déséquilibres et d'arrière-pensées de long terme. La Russie restera une puissance pauvre, a fortiori avec la baisse des prix des hydrocarbures, qui ruine son économie de rente, mais une puissance stratégique du fait de ses capacités militaires sans équivalent en-dehors de la superpuissance américaine.

C'est pourquoi, si le dialogue est toujours nécessaire, ne serait-ce que pour éviter toute méprise sur les intentions de l'autre, il est illusoire de penser que la Russie soit un jour tentée de se rapprocher des Européens au détriment des Chinois. Les Européens, comme les Chinois, sont d'excellents clients, mais contrairement à la Chine, ils n'ont

rien à offrir en termes stratégiques. Moscou n'ignore rien de ses faiblesses par rapport à ses deux principaux compétiteurs stratégiques. C'est pourquoi une Russie stable n'a aucun intérêt à agresser ses voisins européens, mais elle profite de leurs faiblesses, entretient volontiers le désordre dans les "zones grises" et ne manque aucune occasion de porter atteinte à la cohésion de l'OTAN. Avec la Chine, elle ne risque rien tant que l'alliance de fait perdure. A l'inverse, elle aura tout à perdre le jour où la Chine revendiquera ses "provinces perdues" de Sibérie et d'Extrême-Orient. Donc, d'un côté tout à perdre, de l'autre rien à gagner ; pourquoi dès lors se rapprocher des Européens ?

La Russie, le rival le plus agressif

Les États-Unis ne s'y trompent pas, qui considèrent aujourd'hui la Chine et la Russie comme des "compétiteurs stratégiques", demain comme des rivaux, après-demain comme des adversaires. La Russie demeurera à moyen terme le rival le plus agressif, sans doute du fait des faiblesses intrinsèques de son économie et de sa démographie et de la fragilité interne de son système politique, de plus en plus autoritaire et corrompu. Bien que son immense territoire dépeuplé reste sanctuarisé par un arsenal nucléaire moderne et pléthorique, son obsession du risque d'encerclement n'a pas pour autant été surmontée. La Russie a intérêt à encourager les conflits de faible intensité dans son "étranger proche" (anciennes républiques ex-soviétiques) pour que l'OTAN soit dissuadée de s'approcher davantage de ses frontières. Un certain niveau de conflictualité dans son voisinage garantit paradoxalement à la Russie la paix à ses frontières. Par conséquent, la Russie n'a pas vraiment intérêt à la réussite du processus de Minsk [Ukraine], sauf à obtenir en échange la reconnaissance pleine et entière de l'annexion de la Crimée.

Ce régime, à l'assise populaire de plus en plus fragile, a besoin de justifier son outil sécuritaire et répressif par l'existence d'un ennemi mortel, incarné, aujourd'hui comme hier, par les États-Unis. De son côté, Washington trouve un intérêt évident à monter en épingle la menace russe de manière à préserver son protectorat militaire sur l'Europe. La Russie est un adversaire d'autant plus pratique pour les États-Unis qu'il ne présente en réalité aucun risque majeur pour les intérêts américains.

La Chine, menace majeure pour les États-Unis

Il en va différemment de la Chine, dont les moyens sont désormais à la hauteur des ambitions. C'est pourquoi la menace que la Chine représente pour les alliés asiatiques des États-Unis, à commencer par le Japon, est sans doute plus réelle que la menace russe en Europe. Pour autant, la Chine n'est pas une puissance agressive ; elle n'en a pas besoin. Elle pratique une intimidation qui a rarement besoin du hard power. Au contraire de la Russie, et comme toutes les puissances mercantiles, la Chine considère que la guerre est néfaste au commerce.

Mais en 2049, la Terre entière devra avoir reconnu le rôle prééminent du Parti et tous les dissidents (à commencer par Taïwan) devront avoir réintégré le giron de l'empire. Il convient de noter que l'APL n'est pas l'armée de la Chine, mais l'armée du Parti. Une telle ambition fait naturellement peser une menace majeure pour les intérêts américains, surtout tant que la Chine et la Russie font cause commune. La crise du Covid-19 ne fait qu'exacerber cette rivalité.

Un "triangle stratégique" appelé à durer

Ce "triangle stratégique" restera donc sans doute la matrice des relations internationales dans les 30 années à venir. C'est la fin de la logique des blocs, l'ancien bloc occidental allant en se délitant du fait du désintérêt durable des États-Unis pour les intérêts de sécurité de leurs alliés, notamment en Europe où les intérêts américains sont en réalité moins menacés par la Russie que par une Union européenne qui

s'émanciperait de la tutelle américaine. Les trois puissances dominantes sont chacune sur une trajectoire stratégique et des intérêts différents, qui ne sont d'ailleurs pas toujours incompatibles, ce qui limite les risques d'une guerre généralisée à laquelle aucune n'aurait intérêt.

La Chine a pour ambition avouée de devenir avant 2050, sous la direction du Parti communiste, la première puissance mondiale. L'actuelle première puissance, les États-Unis, ont donc naturellement pour objectif dans les 30 ans à venir de s'y opposer. Quant à la Russie, sa seule ambition est de se maintenir comme troisième puissance mondiale, contre deux géants auxquels elle ne peut raisonnablement pas se mesurer frontalement. La fin de la logique des blocs est aussi celle de l'architecture de sécurité héritée de la Deuxième guerre mondiale. C'est la fin du multilatéralisme, le retour de la pure logique des rapports de force. Le président Macron tente désespérément de maintenir le multilatéralisme en réanimation ; il a raison de s'y acharner, mais il faut reconnaître que les facteurs de co-morbidité sont tels que le patient a peu de chance de survivre.

La Chine, puissance en croissance, continuera à pratiquer l'intimidation stratégique sans recourir à la violence. Elle veut parvenir à ses fins par sa puissance financière et commerciale plus que par la contrainte armée. La politique de l'enfant unique, en vigueur jusqu'en 2015, a pour effet de rendre impossible à l'avenir la tactique maoïste des vagues humaines envoyées submerger les positions ennemies comme lors de la guerre de Corée, d'où l'investissement dans la technologie, notamment l'intelligence artificielle et la robotique (drones). Les moyens de projection de puissance dont la Chine se dote à un rythme soutenu contribuent à l'affirmation d'une puissance qui se veut pacifique, autrement dit le "hard power" ne fait qu'appuyer un "soft power" dont la pandémie actuelle montre combien il manque de subtilité.

Face à cette montée en puissance irrésistible, les États-Unis ont une vision géopolitique des plus traditionnelles pour une puissance maritime, consistant à contenir ses rivaux continentaux en pratiquant leur encerclement stratégique. Le concept de "zone indo-pacifique" est ainsi la version contemporaine du "Rimland" (conceptualisé par Spykman à la fin du XIXe siècle), cet anneau d'archipels et de péninsules qui entoure le "Heartland" et qu'il convient de contrôler.

Entre les deux, la Russie a pour principal souci de survivre dans ses frontières actuelles (comprenant la Crimée) et avec le régime mis en place par Vladimir Poutine, dont la brutalité tient lieu d'idéologie. Son partenariat stratégique avec la Chine est donc vital, de même que la sanctuarisation de son territoire (et de son système) par la dissuasion nucléaire. La survie du régime suppose le maintien en permanence d'un état de guerre larvé aux frontières pour justifier la mobilisation des ressources au profit de l'appareil sécuritaire. C'est en cela que la Russie constitue une menace pour la paix, non dans une quelconque prétention territoriale à ses marges.

Quelles conséquences en Europe ?

En réalité, dans ce paysage stratégique, le risque principal pour les pays européens est de "sortir de l'Histoire". C'est davantage un risque de nature identitaire, voire philosophique, que sécuritaire. Aucune des trois grandes puissances, dans leurs régimes actuels, ne constitue une menace pour la sécurité et l'indépendance des États européens. Simultanément, aucune ne présente plus aujourd'hui les caractéristiques d'un allié fiable.

Ceux qui voient la Russie comme une alternative aux États-Unis méconnaissent la réalité profonde du régime au pouvoir au Kremlin. La grande idée gaullienne d'une Europe "de Lisbonne à Vladivostok" a de puissantes justifications géopolitiques, qui se heurtent aux réalités d'une Russie intrinsèquement incompatible avec les valeurs européennes. Il existe en France un certain romantisme qui veut voir en la Russie une sorte de géant débonnaire et cultivé, par comparaison avec un Oncle Sam cupide et

inculte. Il est vrai que Donald Trump donne un visage à cette caricature. La réalité quotidienne est malheureusement celle d'un système russe organisé pour la prédation avec lequel l'Europe ne peut discuter qu'avec une grande prudence.

Au fond, tout le monde a intérêt que l'Europe reste un grand marché ouvert et solvable pour les exportations des trois grandes puissances. Mais à l'inverse, personne ne s'intéresse plus aux valeurs qu'elle veut défendre, faute de soft power appuyé par un hard power significatif. Après la "faillite stratégique" (Thomas Gomart) qu'a constituée pour les Européens la guerre en Syrie, l'Europe est devenue inaudible et insignifiante en termes stratégiques. Faute d'être invitée à leur table, l'Europe sera-t-elle au menu des grandes puissances ? Tel est précisément l'enjeu géopolitique des prochaines décennies, auquel seule la France semble en mesure de faire face.

Tribune numéro 8b : « La France, la seule à croire en une Europe puissance »  
La France, la seule à croire en une "Europe puissance" (8b/10)  
25 Mai 2020, 8:00

Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.

"Il ne faudrait pas que la France se complaise dans un multilatéralisme solitaire", remarque Thomas Gomart, directeur de l'Institut français des relations internationales (IFRI), avant de souligner "la difficulté d'entraînement du discours européen de la France". "Les écarts se sont creusés en Europe, on essaie de les masquer avec le discours sur la nécessité du couple franco-allemand, alors qu'en réalité, l'approche européenne n'est pas suffisamment alignée à propos de la relation que nous devons nouer avec Pékin, Moscou et Washington".

La France, la seule à croire à une "Europe puissance"

La France a longtemps espéré que l'Europe lui offre un démultiplicateur de puissance. La vision mitterrando-gaullienne de la construction européenne s'appuie sur cet espoir, né au lendemain des décolonisations, comme un relais des valeurs universelles de la nation française. C'est la vision d'une "Europe puissance", contestée par ceux qui n'y voient qu'un vaste marché. On sait comment l'ambition initiale des Pères fondateurs d'une Europe unie, modèle de paix et de prospérité, a glissé, faute d'approfondissement, au fur et à mesure d'élargissements politiquement inévitables, vers un modèle a minima, celui d'un marché unique où le respect des Quatre Libertés tient lieu de vision d'avenir.

La France est seule à croire à "l'Europe puissance". Ses partenaires européens n'en veulent pas parce qu'ils n'en ont pas besoin, croient-ils. L'idéal européen, c'est la confédération helvétique à l'échelle du continent, un îlot de paix et de prospérité à l'écart du tumulte du monde. Il y a cependant un biais à ce raisonnement : historiquement, c'est par la guerre et la dissuasion militaire que la Suisse a construit son modèle. Il en reste encore des traces dans la garde d'honneur du Saint-Siège et l'expression bien française "pas d'argent, pas de Suisse", qui précéda la métaphore

du "nerf de la guerre". A contrario, une Europe prospère sans défense ne peut qu'attirer les prédateurs.

Les yeux des autres Européens finiront-ils à se dessiller concernant la volonté réelle des États-Unis à les défendre ? Comment l'Europe peut-elle se défendre seule ?

La France et le Royaume-Uni gardent un rang singulier

Membres du P5 (cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU) et États dotés de l'arme nucléaire (EDAN) reconnus par le traité de non-prolifération (TNP) aux côtés des trois grands, la France et le Royaume-Uni sont des puissances en déclin mais encore capables militairement. Leur principale ambition stratégique est de maintenir leur rang, héritage à la fois de leur reconnaissance au nombre des vainqueurs de la Deuxième guerre mondiale et de leur ancien empire colonial. La France et le Royaume-Uni ne sont plus les grandes puissances qu'elles étaient jusqu'en 1940, mais elles gardent un rang singulier dans les relations internationales et dans la hiérarchie des puissances militaires.

L'Allemagne, quelle que soit sa puissance économique, ne peut prétendre au même rang, de même que le Japon, précisément pour ces raisons. C'est sans doute pourquoi certains prêtent aux Allemands l'intention d'acheter les attributs de la puissance dont jouit la France : son siège au P5 au profit de "l'Europe" (au mépris de la Charte de l'ONU qui ne connaît que les États) et sa dissuasion nucléaire.

L'Europe, un marché uniquement

Les institutions européennes, nées au lendemain de l'échec du projet de CED (communauté européenne de défense), n'ont pas été conçues pour prendre en compte la dimension sécuritaire de la défense, qui n'est vue qu'en tant que marché ou, au mieux, secteur industriel. Dès lors que le réarmement de l'Allemagne, voulu par les États-Unis, se faisait sous le contrôle de l'OTAN, c'est cette organisation intergouvernementale qui devenait seule responsable de la défense du continent. C'est ainsi que les traités européens interdisent la conception d'un outil de défense en-dehors de l'OTAN.

C'est pourquoi la création d'une (très hypothétique) "armée européenne" supposerait avant toute chose la modification (tout aussi hypothétique) des traités. "L'Union européenne de défense" (selon la terminologie allemande) n'est donc que la compilation d'initiatives dispersées ("on ne fait ensemble que ce pour quoi on est d'accord"), intéressantes en soi mais dont la seule coordination est un enjeu majeur pour la bureaucratie bruxelloise, sans considération pour ses résultats.

Un espoir avec Thierry Breton

Le commissaire européen au marché intérieur Thierry Breton espère que "la crise nous permettra d'aller plus loin en contribuant à lever les réticences de certains États" en matière d'Europe de la défense. "On se rend de plus en plus compte que, même si nous pouvons avoir des alliances, nous sommes de plus en plus seuls en ce qui concerne notre autonomie et notre défense". La création du fonds européen de défense (FEDef) illustre cependant à la perfection l'impossibilité originelle pour l'UE à prendre en charge la sécurité des Européens.

Conçu initialement comme un moyen d'encourager les États membres à développer des capacités autonomes vis-à-vis des équipements américains, le FEDef risque de devenir un outil de redistribution interne des capacités industrielles de défense, au nom de l'inclusivité et conformément à la logique de redistribution sectorielle des financements communs selon la logique du "juste retour". L'ambition initiale de renforcement des capacités industrielles européennes est perdue de vue, pour ne rien dire de l'amélioration des capacités opérationnelles. Mais, encore une fois, l'enjeu n'est pas opérationnel, puisque l'OTAN est toujours là. Et quand bien même les États-Unis quittaient l'OTAN, l'organisation pourrait subsister, au moins en théorie, comme l'UE

survivra au Brexit. L'enjeu du FEDef est essentiellement politique : inciter les autres Européens à s'intéresser à l'autonomie stratégique en matière de défense.

L'OTAN, un club destiné à vendre du matériel américain

L'OTAN fonctionne en effet comme un club, dans lequel on entre avec une cotisation des plus modestes et qui ne demande en pratique aucun effort démesuré, pourvu que l'on achète l'essentiel de ses équipements auprès des fournisseurs américains. Comme le dit l'adage, "quand c'est gratuit, c'est vous le produit". Cette situation n'a pas vocation à évoluer tant que la Russie constituera une menace pour ses anciens alliés du Pacte de Varsovie. La constitution d'un vrai pilier européen autonome en termes capacitaires est illusoire, du fait de la tutelle de fait exercée par les États-Unis sur les orientations de l'outil militaire, même si le principe du consensus préserve les apparences d'une alliance entre égaux au niveau politique. Au total, 27 des 30 États membres (seuls les États-Unis, la Turquie et la France font exception) dépendent à 100 % de l'alliance pour leur défense, et son organisation militaire reste le cadre naturel d'engagement de leurs forces armées.

Il paraît illusoire d'envisager un changement, sauf si les États-Unis décidaient officiellement de se retirer de l'OTAN. Or ils n'y ont aucun intérêt, ni bien sûr sur le plan économique, ni même sur le plan opérationnel, car quelle que soit la faiblesse des alliés européens, l'OTAN permet de "fixer" l'essentiel de la capacité militaire russe et ainsi de neutraliser ce "compétiteur stratégique". Un autre intérêt de l'OTAN est d'éviter l'engrenage des traités d'assistance mutuelle bilatéraux. Quant à la France, son intérêt n'est pas non plus de quitter une organisation militaire qui, à défaut d'améliorer sa sécurité, produit de l'interopérabilité "à toutes fins utiles".

En dehors de l'OTAN, la France souffrirait sans doute de son isolement militaire, sans même évoquer les possibles mesures de rétorsion économique. La France des années 2020 n'est plus celle des années 1960 ; elle a perdu son indépendance économique, la recouvrer à tout prix demanderait sans doute de grands sacrifices. La France doit donc rester dans l'OTAN, quel que soit l'avenir de l'alliance atlantique. Elle ne doit cependant pas lui abandonner sa souveraineté en matière de défense.

Indispensable modernisation de la dissuasion nucléaire

La modernisation des deux composantes de sa dissuasion nucléaire est plus que jamais nécessaire au maintien de son rang et de sa liberté face aux tentations hégémoniques des trois grandes puissances et aux ambitions éventuelles des autres puissances nucléaires, notamment à l'encontre de l'outremer français. La protection militaire du territoire est également une priorité que tout le monde comprend, d'autant qu'elle n'est pas la plus coûteuse.

Il en va de même des capacités en matière de renseignement. La modernisation des moyens de protection et de renseignement dans tous les milieux (terre, air, mer, espace et cyber) est donc tout aussi urgente, quitte à définir une nouvelle fonction stratégique axée sur la résilience de la nation. Il est en effet probable que notre pays, surtout s'il n'est plus respecté en tant que puissance, subisse plus de coups qu'il ne puisse en donner. Cela suppose que les armées disposent de moyens redondants disponibles à tout moment en cas de crise inopinée, au rebours de la logique managériale de "juste insuffisance" qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui.

Restent deux "fonctions stratégiques", qui pourraient faire les frais d'éventuelles coupes budgétaires : la prévention et l'intervention. De quoi s'agit ? Ce sont les deux faces d'une même médaille, la puissance militaire. La prévention, avec le déploiement permanent de forces prépositionnées et la participation régulière à des missions de maintien de la paix et à des exercices internationaux de haut niveau, représente le volet "pacifique" de la puissance militaire. L'intervention en est le volet "offensif" aussi indispensable au maintien de la crédibilité de la dissuasion, qui est un continuum, que d'un certain rang parmi les puissances.

Sans reprendre les concepts fumeux et inappropriés de "défense de l'avant" ou de "profondeur stratégique", il s'agit aussi de rester en permanence capable de défendre nos intérêts (d'où les notions de moyens redondants et de réserve stratégique), ou ceux d'un allié qui le demande, n'importe où dans le monde, par tout moyen, y compris de vive force, seul ou "en premier" dans le cadre d'une future coalition.

La France doit entretenir une force expéditionnaire

La simple évocation des espaces de confrontation potentielle du fait l'étendue des eaux placées sous notre souveraineté tendrait à montrer que les besoins opérationnels sont avant tout d'ordre naval. Dans la "zone indo-pacifique", théâtre de l'affrontement sino-américain, l'ambition de la France est de réaffirmer sa présence en tant que riverain de la zone, au titre de la présence de 1,5 million de ressortissants français (dont 7.500 militaires) dans les neuf millions de km<sup>2</sup> de ZEE dans le Pacifique sud et dans la zone sud de l'océan indien (FAZSOI). Cette présence réaffirmée, aussi pacifique soit-elle, nécessite des moyens militaires et une politique active de partenariats stratégiques avec les puissances régionales (Inde, Australie, Émirats Arabes Unis).

L'Afrique, privée de véritable puissance régionale, constitue par ailleurs un espace stratégique relativement négligé des grandes puissances, où seule la France semble capable d'empêcher durablement une aggravation des "risques de la faiblesse". De même, seule la France semble en mesure de tracer des lignes rouges à la politique agressive de la Turquie en Méditerranée orientale et à les faire respecter.

L'armée française doit donc entretenir une capacité expéditionnaire adaptée à la menace locale. Le maintien d'un "modèle d'armée complet" permettant l'entrée en premier semble ainsi plus que souhaitable. Il en résulte un impératif de remontée en puissance des capacités militaires françaises, y compris pour le combat de haute intensité, aussi autonomes que possible, les relations d'interdépendance entre Européens devant être strictement délimitées. Cela prendra du temps, mais dans cette perspective, mieux vaut dès à présent chercher à redéfinir avec la Russie une nouvelle architecture de sécurité, sans illusions ni naïveté. Cela sera toujours plus économique qu'une course au réarmement.

Tribune numéro 9a : « Souveraineté en matière de défense : choisir ou se soumettre »

Souveraineté en matière de défense : choisir ou se soumettre (9a/10)

28 Mai 2020, 8:00

Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.

"La défense ! C'est la première raison d'être de l'État. Il n'y peut manquer sans se détruire lui-même". Charles de Gaulle, deuxième discours de Bayeux, 1952.

Sommes-nous en déréliction ? La pandémie mondiale n'est pas encore éteinte, la crise économique à venir n'a pas encore précisé sa magnitude et pourtant, déjà, les acteurs de la société civile de tous bords annoncent l'avènement d'un "monde d'après" reposant, selon les uns sur un souverainisme ignorant les réalités du monde, pour d'autres sur un grand green-washing et un "retour à la terre", qui tient tout du

marketing. Et enfin, pour certains il y a sans doute la lubie du réveil d'un peuple fanatisé contre nos institutions démocratiques.

Le monde de demain ne serait, à bien les écouter, rien de plus que le retour des espoirs déçus du passé et des idéologies balayées par le cours de l'Histoire. Dans la fin du monde westphalien, des congrès, des traités et des conférences, ne pas mettre sac à terre !

550 millions d'Européens défendus par 330 millions d'Américains

S'il est impossible de dessiner avec exactitude le monde de demain, il existe des dynamiques que la pandémie mondiale n'aura pas su infléchir. Les stratégies des grandes puissances continueront à se déployer, la compétition mondiale s'accroîtra autour des États continents (États-Unis, Chine, Russie) au détriment des États-nations. Si le rapport de force entre Washington et Pékin peut s'intensifier et structurer un nouvel ordre bipolaire, la Russie restera fondamentalement la principale menace militaire pour l'Europe. Europe où plus de 550 millions d'Européens, refusant de prendre leur destin stratégique en main, continueront à solliciter la protection de 330 millions d'Américains afin d'être protégés de 150 millions de Russes (sic).

Dans ce contexte, les attributs de la puissance prévaudront durablement. La préservation de la souveraineté nationale en matière de défense restera la norme, conformément à la ligne directrice de l'action publique française depuis 1956, afin de doter l'État des moyens nécessaires à son action et de faire face aux nouveaux enjeux. En France, le monde de demain passera— comme celui d'hier— par la conduite d'une politique d'autonomie stratégique raisonnée afin de répondre à une exigence majeure : la préservation de la souveraineté nationale en matière de défense. Notre crédibilité et notre survie passent par le respect des fondements de la souveraineté nationale

Souveraineté nationale + autonomie stratégique

La traduction concrète de la compréhension française de la souveraineté repose, d'une part sur les cinq fonctions stratégiques mises en œuvre par nos forces et rappelées dans la *Revue stratégique de défense* et de sécurité nationale publiée en 2017 : connaissance, anticipation, dissuasion, surveillance et protection du territoire national. Pour être réalisée, la souveraineté nationale repose sur quatre grandes orientations : la garantie de nos approvisionnements stratégiques, notre liberté d'action dans les espaces communs, la préservation de notre souveraineté dans l'espace numérique et une politique dynamique d'innovation.

Corollaire incontournable de la souveraineté nationale, l'autonomie stratégique repose sur un lien indéfectible entre un haut degré d'autonomie industrielle et technologique et les moyens garantissant une autonomie opérationnelle. Cela implique de développer un écosystème souverain et résilient : la base industrielle et technologique de défense (BITD) dont l'objectif est de garantir l'approvisionnement des armées en systèmes d'armes critiques et leur maintien en condition opérationnelle.

Le droit, nouvel outil de confrontation

Face à un entre-deux stratégique, de guerres ambiguës et d'ouverture du champ de toutes les conflictualités, comment ne pas subir, comment réduire l'incertitude ? L'analyse des stratégies des États, en évolution permanente, a toujours été partielle, partiale, incertaine et d'une durée de validité limitée. Au cours des dernières décennies, nous pouvons constater une transformation régulière des formes de la conflictualité. S'il est devenu courant de voir de grandes puissances se cacher derrière des proxies pour conduire des actions variées, la décennie qui s'achève a confirmé que la dialectique de la conflictualité s'est étendue à des domaines particuliers (cyber, désinformation, opérations psychologiques, etc.).

Il serait surprenant que la décennie qui s'ouvre ne voie pas la mise en œuvre de nouveaux outils de confrontation et, le premier d'entre eux : le droit. Nous avons su peser le poids des sanctions internationales et l'impact de l'extraterritorialité du droit américain sur nos entreprises ; le développement d'une politique similaire par la Chine placera les entreprises européennes au cœur d'une tempête qui pourrait modifier la donne stratégique. Les tensions entre Washington et Pékin sur l'accès aux semi-conducteurs de Taiwan Semiconductor Manufacturing Company (embargo contre les technologies Huawei) et sur l'accès aux terres rares ne sont qu'un signal précurseur de cette nouvelle donne stratégique.

#### Recherche de la supériorité de l'information

La construction et l'adaptation permanentes des stratégies imposent de réduire l'incertitude. La réduction de l'incertitude passe par la recherche de la supériorité de l'information ; celle-ci doit permettre une réaction rapide à la survenance d'un événement. Si l'émergence des systèmes technologiques de type C4ISR a apporté des résultats substantiels sur les théâtres, il manque une capacité similaire au plan stratégique afin de percevoir et de classifier les différents signaux faibles (intensification des opérations cyber, de l'activité électromagnétique, de la surveillance spatiale, des opérations psychologiques, actions économiques ou financières, etc.).

La préservation de la souveraineté nationale passe donc par un renforcement sensible des capacités françaises et par l'élargissement des prérogatives des ministères intéressés en matière de recueil d'informations et de fusion des renseignements. A ce titre, il manque aujourd'hui une structure interministérielle, hors silo, multiculturelle en charge de l'analyse multi-domaines et de la fusion des données issues du renseignement mais également d'autres sources ouvertes et restreintes.

#### Dissuasion : consentir des investissements majeurs

"Il faut d'abord savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut ensuite l'énergie de le faire", Georges Clemenceau. S'il est une lapalissade de présenter la dissuasion nucléaire comme la pointe de diamant de la souveraineté nationale, il est fondamental de souligner le risque de remise en cause de l'efficacité de la dissuasion face aux investissements majeurs consentis par nos compétiteurs stratégiques dans les domaines de l'hyper vitesse, des armes à énergie dirigée, de la guerre électronique et des moyens de déni d'accès et d'interdictions de zone (A2/AD).

La préservation de la souveraineté nationale passe donc par des efforts financiers importants et réguliers de la Nation afin de garantir l'effectivité de la dissuasion. Au-delà, la préservation de la supériorité des armées françaises impose de répondre à la compétition stratégique en permettant aux forces d'exercer une prévention et une action conventionnelle crédible et, si nécessaire, de répondre à des menaces symétriques de haute intensité.

#### Investir dans les potentielles ruptures technologiques

Pour faire face à ces besoins croissants, la BITD française, soutenue activement par la Direction générale de l'armement (DGA), œuvre au renforcement des capacités industrielles nationales. Outre sa nécessité stratégique, le choix d'investir dans la défense repose sur une cohérence de l'action publique en faveur d'emplois non délocalisables à forte valeur ajoutée pour les entreprises et pour l'économie française. L'an dernier, le 18 avril, dans l'émission l'invité de l'économie sur Radio classique en réponse à la question sur la réinjection du budget des armées dans l'économie française, la ministre des Armées confirmait un coefficient structurant pour notre souveraineté : "un euro investi dans les industries de défense, c'est, in fine, au bout de dix ans, 2 euros de croissance économique, et donc du PIB".

Pour autant, l'émergence de technologies de rupture telles que l'impression 3D, les biotechnologies de synthèse, les technologies du numérique (de l'internet des objets à la gestion du big data et à la 5G), la course mondiale au quantique (Qbit), le développement de l'intelligence artificielle ou la « démocratisation » des technologies spatiales (accès privé, constellation, moteurs ioniques...) sont autant de défis qui pèsent sur la préservation de la souveraineté nationale. Nul ne sait si l'une de ces technologies conduira à une rupture stratégique, face à cette incertitude, il convient d'investir ces différents champs pour ne pas manquer les prochains virages technologiques (à l'image de nos échecs retentissants sur l'émergence de l'internet et la robotique).

Pour une France moins naïve, l'heure des choix est arrivée ; la relance en est le catalyseur. Pour la France, comme pour tous les États européens, la multiplicité des domaines imposant des investissements (matériels et humains, attractivité des métiers industriels et formation professionnelle) pour se maintenir à la frontière technologique impose une stratégie de dépendances rationalisées afin de préserver la souveraineté nationale. C'est une stratégie commune d'autonomie industrielle et économique.

"Tout ce qui augmente la liberté augmente la responsabilité", Victor Hugo.

Quelles souverainetés face au "triangle stratégique" (Etats-Unis, Chine, Russie) ? (9b/10)

<https://www.latribune.fr/opinions/quelles-souverainetes-face-au-triangle-strategique-etats-unis-chine-russie-849171.html>

02 Juin 2020, 8:00

Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.

Jamais les défis stratégiques n'ont semblé si nombreux pour la France et les Européens qu'en ce début d'année 2020 : crises actives au Moyen-Orient et au Sahel, imprévisibilité de Moscou, rhétorique belliciste de Pékin, affaiblissement de Washington, hégémonie d'acteurs "privés" dans le domaine du numérique. Si la donne stratégique est dynamique, elle ne peut pas faire oublier que les États ne maîtrisent qu'une partie de cette équation. L'impossible maîtrise des espaces communs et de la globalisation, par sa complexité et par la simultanéité de ses effets dans d'innombrables domaines (énergie, numérique, informationnel, commerce, recherche, industrie, spatial, etc.), est un défi permanent à la souveraineté des États.

La pérennité de la souveraineté nationale ne peut plus se penser hors d'une dimension multinationale. La France dispose de deux vecteurs complémentaires pour assurer l'environnement de sa souveraineté nationale : l'organisation du traité de l'Atlantique Nord, pour la conduite d'opérations majeures en coalition et son corollaire de défense collective (article 5) et l'Union européenne pour la politique industrielle de défense et les opérations limitées. Système OTAN, système communautaire : deux faces complémentaires de l'environnement de la souveraineté nationale. Les Européens ont intégré l'idée que la défense collective de l'Europe passe nécessairement par l'OTAN. Cette compréhension est si bien ancrée au sein des 27 que l'article 42 du traité sur l'Union européenne prévoit que la défense collective de l'Union ne peut pas exclure l'OTAN.

De la Pax Americana au burden sharing : de l'inconditionnalité à la rationalisation du lien transatlantique

La fin de la guerre froide fut l'occasion pour les Européens de s'affranchir partiellement de la dépendance militaire des États-Unis. Toutefois, l'Histoire, dont certains prédisait la fin, a conduit à des baisses massives des budgets de la défense et allait rapidement se réimposer dans les agendas politiques et militaires : Yougoslavie, Somalie, Afghanistan, Irak, Sahel. Faute d'être en mesure de porter un projet politique structuré en matière de défense, nombre d'États européens se sont convaincus, à défaut de pouvoir se défendre eux-mêmes, que les États-Unis seraient plus enclins à défendre un Allié-client.

"Le roi est nu !" (Hans-Christian Andersen)

En transférant progressivement leurs rares moyens financiers vers des entreprises américaines, certains États européens ont sacrifié leur base industrielle et technologique de défense au profit d'une garantie de sécurité reposant exclusivement sur la bonne volonté du président américain en exercice et de la compréhension par ce dernier des textes fondateurs de l'Alliance atlantique. Les États européens ont fragilisé délibérément leur souveraineté nationale, tant sur le plan de la défense que sur les plans industriels, technologiques et commerciaux dans l'espoir d'assurer de manière pérenne leur sécurité.

"The Alliance should be unconditional, otherwise it is not an alliance. NATO's solidarity clause is called article V, not article F-35" L'Alliance doit être inconditionnelle, sinon ce n'est pas une alliance. La clause de solidarité de l'OTAN s'appelle l'article V, et non l'article F-35.

Madame Florence Parly ministre des Armées.

Pour une souveraineté nationale raisonnée grâce à l'Union européenne

Malgré des efforts substantiels, la souveraineté nationale est parfois remise en cause par des dépendances technologiques subies. Ces écueils peuvent apparaître lorsque des innovations de rupture se démocratisent, lorsque les investissements de recherche et de développement s'avèrent infructueux ou lorsque les solutions technologiques idoines ne sont pas économiquement viables. Face à ces dépendances subies, la France soutient, depuis plus d'une décennie, l'idée d'une substitution des dépendances extracommunautaires par des dépendances intra-européennes.

"Le choix en politique n'est pas entre le bien et le mal mais entre le préférable et le détestable". (Raymond Aron)

Cette logique de renforcement de la compétitivité des acteurs industriels européens et de la montée en compétences des salariés européens, est un des fils rouges de la pensée stratégique française. Aujourd'hui, la bataille idéologique semble toucher au but avec l'élargissement des prérogatives de l'Union européenne aux enjeux liés à l'industrie de la défense. La création d'une direction générale dédiée (DG DEFIS) au sein de la Commission européenne et l'ambition de se doter d'un fonds européen de la défense dès 2021 (prenant la suite du plan européen de développement industriel de défense), constituent une transformation substantielle de l'environnement de défense européen. Le texte de l'accord voté mi-2019 par le Parlement européen, sous réserve de doter le programme d'une enveloppe de 13 milliards d'euros, pourrait induire un effet de levier de 65 milliards d'euros d'ici à 2027 avec pour ambition le développement de l'autonomie stratégique européenne.

La politique européenne en matière de défense constitue un modèle nouveau pour assurer la souveraineté de l'Union dans le respect de la souveraineté de chacun de ses membres.

Violence, défiance, confiance des peuples européens vis-à-vis du "système européen"

"L'égoïsme sacré du nationalisme restera toujours plus accessible à la moyenne des individus que l'altruisme sacré du sentiment européen parce qu'il est toujours plus aisé de reconnaître ce que vous appartient que de comprendre votre voisin avec respect et désintéret", écrivait Stefan Zweig en 1934.

Comment consentir à transférer au plan supranational le principal vecteur de la souveraineté nationale : la défense, alors que les Européens— notamment les Français — n'ont pas confiance dans les structures politiques européennes (qu'ils ne connaissent pas, qui ne les intéressent pas) perçues comme une bureaucratie déconnectée. L'ambition d'une souveraineté européenne ne pourra pas se structurer sans une action résolue du Parlement européen, lequel devra veiller à rendre compte des préoccupations de tous les États membres, en portant une attention renforcée aux États les plus exposés : Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Finlande, Suède et Grèce.

L'Histoire et la culture militaire irriguent les conceptions nationales de la souveraineté. A la fin de la guerre froide, les États libérés de la domination soviétique furent naturellement fascinés par la supériorité du softpower des États-Unis sortis vainqueur de 45 ans d'opposition avec l'Union soviétique ; ceux-ci représentent la figure de la liberté pour tous les pays à l'Est du rideau de fer. L'ère de la Pax Americana s'accompagna d'une domination culturelle. Les cadres des états-majors de nombreux États européens furent, et sont toujours, envoyés en formation dans les académies militaires américaines. Près de 30 ans d'une politique active de formation de cadres et d'accords bilatéraux en matière de coopération de défense a conduit à la constitution d'une base idéologique reposant sur la supériorité incontestable des technologies américaines et au dogme que les Européens ne peuvent pas agir par eux-mêmes.

Cette dynamique a été consolidée par l'OTAN qui, comme toute organisation multinationale visant à mettre en cohérence l'action de ses membres, a établi des procédures, normes et standards opérationnels et techniques essentiellement hérités de l'armée américaine. De nombreux militaires européens sont formés au combat aux États-Unis, sont équipés d'armements d'Outre-Atlantique et sont allés aux feux au côté des Américains notamment en Afghanistan et en Irak.

Dans le contexte de la résurgence rapide de l'impérialisme russe, transférer sa souveraineté nationale pour assurer sa sécurité apparaît comme un choix cohérent et raisonnable pour de nombreux États européens. Restée hors de l'OTAN durant des décennies et refusant toujours d'intégrer le Nuclear Planning Group (NPG), il est difficile pour la France de convaincre les Européens de la suivre. Madame Vaira Vīķe-Freiberga, présidente de la République de Lettonie entre 1999 et 2007, expliquait fin 2019 que "les difficultés de la France à faire passer ses idées sur le besoin d'une défense européenne commune viennent en bonne partie du souvenir de ces attitudes isolationnistes passées. [...]"

La souveraineté européenne : acceptation d'un compromis pragmatique.

Il y a pourtant des moments dans l'Histoire où ce qui nous rapproche est bien plus puissant que ce qui nous sépare. Ainsi, Vaira Vīķe-Freiberga, expliquait que "les grands pays n'ont pas perdu leurs prétentions à décider tout seuls du sort de leurs voisins plus petits, peu importe l'opinion de ces derniers. [...]". Le choix d'un recours à l'OTAN, sans alternative crédible en cas de veto par un État membre sur l'emploi des structures opérationnelles de l'Alliance, est toutefois devenu un sujet de préoccupation depuis 2016. La volonté de certains États européens de soutenir et de s'engager dans des coopérations *ad hoc* telle que l'Initiative Européenne d'Intervention (IEI) est le signe

d'une inquiétude latente dans de nombreuses chancelleries quant à la réorientation stratégique américaine.

Construire une relation stratégique au-delà du couple franco-allemand : une obligation.

La France et l'Allemagne ont engagé des initiatives structurantes pour la défense européenne avec les programmes SCAF et MGCS. Pourtant, il apparaît de plus en plus fondamental d'adopter une approche inclusive, y compris au plan industriel, dans le respect de l'excellence technologique de chacun, afin de ne laisser au bord de la route aucun européen désireux de coopérer.

La défense européenne ne sera jamais la défense française élargie et renforcée par les ressources financières de nos alliés européens, pas plus qu'elle ne sera la vision allemande, italienne ou polonaise. Comme le soulignait l'ancienne présidente lettone "[...] nous ressentons aussi un certain frisson d'inconfort lorsque nous entendons que la France et l'Allemagne en tandem vont suffire pour assurer l'avenir de l'Europe et de sa sécurité". Pour défendre l'Europe, il faudra le concours de tous les États concernés. La responsabilisation de tous, l'engagement de chacun, telle est la route exigeante vers la souveraineté européenne.

Une Europe souveraine est une Europe solidaire face aux menaces

Quelle prise de conscience de souveraineté pour les États européens et les institutions communautaires face aux Hégémons, qui emploient soit des stratégies directes de coercition en ayant recours au fait accompli, soit des stratégies indirectes où "l'art suprême de la guerre est de vaincre l'ennemi sans combat" (Sun Tzu), ou des lois extraterritoriales ? Face à ces dialectiques des volontés, voire des idéologies, ne nous divisons pas, ayons un discours solide et unique !

Les Européens, partagés entre le souhait de bénéficier de la protection américaine et l'ambition d'être un partenaire incontournable de la Chine, pourraient rapidement être confrontés à l'obligation de faire un choix inconfortable entre assurer leur défense ou leur prospérité. La souveraineté européenne, complémentaire de la souveraineté nationale, est une nécessité pour nos citoyens, nos entreprises et les États européens afin d'être à la hauteur des enjeux dans l'opposition structurante (Le piège de Thucydide) entre les États-Unis et la Chine. Par le changement de priorité de leur "protecteur" historique, les États européens ne doivent pas être pris en otage dans un Dialogue mélien économique.

Si l'élargissement de la souveraineté nationale vers une souveraineté européenne ne peut pas être la pleine incarnation d'une vision française, nous devons accepter que cette souveraineté soit une construction imparfaite, issue de longues négociations, qui devront être les plus inclusives possibles. Laissons les derniers mots de cette tribune à Vaira Vīķe-Freiberga : "Les Français ont un travail de persuasion à faire auprès de leurs partenaires en Europe. Même si leurs idées sont brillantes, il faut que leurs partenaires en Europe les acceptent".

En renforçant sa puissance militaire, la France rééquilibre la construction européenne  
(10/10)

Tribune numéro 10 : « En renforçant sa puissance militaire, la France rééquilibre la construction européenne »

04 Juin 2020, 8:00

Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène

notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.

Dissuasion : "Cet héritage gaullien, entretenu et maintenu depuis plus de 50 ans, est une chance pour l'Europe. Il n'est évidemment pas question de transférer ce symbole de souveraineté et outil de puissance (*ultima ratio regis*) à une instance supranationale non élue par le peuple souverain. Mais la France, en tant que puissance majeure en Europe, contribue à protéger l'Europe, à la fois dans le cadre de l'OTAN (article V) et de l'UE (article 42 TUE)". (Le groupe Mars)

Après la réoccupation de la Rhénanie par l'Allemagne hitlérienne le 7 mars 1936, "la France renonce à toute action et donc aussi à toute crédibilité sur ses engagements. Les Alliés en prennent acte. La Pologne se rapproche du Reich et la Belgique dénonce le traité de 1920 préférant la neutralité à l'alliance française peu sûre, rendant d'un coup très incomplet notre système défensif. En réalité, la France avait cessé d'être une puissance à partir du moment où, en renonçant à toute capacité d'intervention, elle s'était condamnée à n'être que spectatrice des évolutions du monde. A ramener trop près de son cœur son outil de défense, elle avait laissé les menaces extérieures grossir puis venir à elle, sans même le soutien d'amis qu'elle ne pouvait aider. Pour paraphraser Churchill, la France avait sacrifié son honneur, son rang et sa voix dans les instances internationales à l'illusion de la sécurité et d'un certain confort, moral et économique, pour finalement tout perdre en 1940" (Michel Goya).

Les historiens justifient cette impuissance stratégique par la soumission des gouvernements ayant précédé le Front Populaire aux principes du Pacte Briand-Kellog. L'Histoire nous enseigne que la responsabilité politique suppose de savoir s'affranchir des modèles mentaux et des règles formelles quand les circonstances ou l'urgence le justifient. Il est toujours hasardeux d'oublier les enseignements de l'Histoire.

L'Europe menacée par tout type de prédation

Aujourd'hui, faute de se penser en tant que puissance, l'Europe est menacée par tout type de prédation par les trois grandes puissances du "triangle stratégique", qui jouent habilement des manques de cohérence et de cohésion de la construction européenne. Les Chinois savent appuyer sur nos "contradictions internes", maître-mot de la doctrine communiste, notamment sous sa forme maoïste. Les Russes ont gardé de l'héritage soviétique une habileté manifeste pour la manipulation de l'information et des perceptions. Quant aux Américains, ils sont en position de profiter des avantages d'une vassalisation consentie ; mais la finalité d'une dépendance est toujours le pillage.

Tel est l'enjeu de la défense de l'Europe aujourd'hui. Les États-Unis ne sont plus les alliés fiables qu'ils étaient. L'OTAN ne procure donc plus une assurance totale. Les Européens doivent s'organiser entre eux pour défendre leur souveraineté, face à tout risque de résurgence d'un nouveau Pacte Ribbentrop-Molotov. Or l'alliance atlantique subsiste quelle que soit la crédibilité de l'engagement des Américains. L'article 5 engage tout autant les autres pays membres entre eux.

Fonds européen de défense : moins de 1 milliard par an

L'Union européenne a décidé récemment de contribuer à améliorer les capacités militaires de ses États membres, que ce soit par le biais d'engagements volontaires dans le cadre d'une coopération structurée permanente (CSP/PESCO) ou via un fonds européen de la défense (FEDef) par lequel l'UE subventionne sur son budget des projets de recherche et de développement d'équipements militaires. A la date de publication de cette tribune, on ne sait toujours pas à quel niveau ce fonds sera doté, mais ce sera au

final (à la fin des marchandages entre États membres) sans doute inférieur à un milliard d'euros par an, le plan de relance de 750 milliards n'identifiant aucun investissement dans la défense.

Tout cela ne fait que conforter la pertinence de l'initiative européenne d'intervention qui, si ses résultats sont encore modestes, offre un cadre opérationnel ad hoc à toutes fins utiles, même s'il n'est pas capacitaire, hors de la lourdeur des procédures de l'UE et des structures de l'OTAN.

Pas question de transférer la dissuasion

Le général de Gaulle n'ayant jamais cru que les Américains "sacrifient Boston pour les beaux yeux des Hambourgeoises", la Ve République française s'est dotée d'une dissuasion nucléaire autonome et d'une doctrine indépendante des plans nucléaires de l'OTAN. Le président de la République est garant de cet héritage et a pour vocation première d'incarner et de garantir la crédibilité de la dissuasion française. Or la dissuasion est un continuum stratégique, qui commence par l'aptitude opérationnelle des forces conventionnelles.

La dissuasion n'est pas "tout ou rien", c'est une logique progressive qui commence par la protection classique des approches du territoire et se poursuit par la projection de force ou de puissance, avant d'envisager le recours aux armes atomiques, à commencer par un éventuel "ultime avertissement". Autrement dit, pour ne prendre qu'un seul exemple, on ne dissuade pas un bombardier stratégique qui s'approche de nos frontières sans s'identifier en plaçant en alerte nos forces aériennes stratégiques.

Cet héritage gaullien, entretenu et maintenu depuis plus de 50 ans, est une chance pour l'Europe. Il n'est évidemment pas question de transférer ce symbole de souveraineté et outil de puissance (*ultima ratio regis*) à une instance supranationale non élue par le peuple souverain. Mais la France, en tant que puissance majeure en Europe, contribue à protéger l'Europe, à la fois dans le cadre de l'OTAN (article V) et de l'UE (article 42 TUE). Elle a besoin pour cela d'un modèle d'armée complet.

A vrai dire, l'armée française en 2020 garde encore des lacunes capacitaires (les plus connues sont dans le domaine de la surveillance aéroportée et des avions de ravitaillement et de transport stratégique) que la loi de programmation militaire (LPM) en cours n'a pas encore eu le temps de combler. Cela prendra des années, à moins d'accélérer le rythme des livraisons. Les forces armées françaises sont également sous-dimensionnées au plan humain ce qui conduit à des tensions fortes sur le personnel et la préservation des compétences.

Retombées immédiates de la dualité

Or, l'investissement de défense étant rentable économiquement à long terme, notre pays devrait investir pour devenir une puissance militaire incontestable, afin de dissuader tout chantage potentiel à l'encontre des intérêts européens de la part des trois grandes puissances, voire d'une puissance régionale (Turquie, Iran...) et pour continuer à défendre les valeurs européennes à l'international. Ce "hard power" interviendrait à l'appui du soft power. Cela permettrait en outre à l'Europe de ne pas sortir de l'Histoire. C'est également une réponse à la question du projet à proposer aux Français pour les mobiliser et refonder la cohésion sociale, d'autant que, plus on investit dans la défense, plus on disposera à terme de capacités à investir ailleurs.

La dépense de défense n'est pas un centre de coût ; c'est une dépense vertueuse, qui stimule l'innovation, la productivité et l'exportation, tout en développant le tissu industriel dans les territoires ; un euro investi dans la défense en rapporte deux au bout de dix ans (cf. <https://ecodef-ihedn.fr/impact-economique-de-la-defense/>).

Comme pour le plan de relance de 2009, le gouvernement pourrait accélérer le plan de rééquipement des armées en engageant dès maintenant des dépenses prévues dans

la LPM. Le budget d'équipement des armées devait passer progressivement de 20,8 milliards d'euros en 2020 à 31,5 milliards en 2025 pour lisser la dépense : accélérons le tempo car les besoins sont identifiés et planifiés. L'actualisation de la LPM prévue en 2021 pour prendre en compte "la situation macroéconomique" et définir la trajectoire de dépenses jusqu'en 2025 est la fenêtre d'opportunité idéale. Utilisons cette clause de revoyure pour accélérer les investissements, voire lancer de nouveaux programmes !

La majorité des entreprises d'armement ayant une gamme de produits civils et militaires, l'investissement dans les programmes d'armement bénéficie immédiatement aux productions civiles. C'est ce que l'on appelle les retombées immédiates de la dualité. C'est particulièrement évident pour des fabrications comme les hélicoptères et leurs moteurs par exemple, mais aussi dans l'électronique ou la vétronique.

#### Un effet d'entraînement

En renforçant sa puissance militaire, la France parviendra à reconstituer une puissance politique susceptible de rééquilibrer la construction européenne. Au demeurant, investir dans la défense concourra à long terme à résorber le différentiel économique en contribuant à la réindustrialisation de notre pays. La reconstitution de la puissance militaire française aura mécaniquement un effet d'entraînement sur nos alliés, comme c'est déjà le cas, à une échelle réduite, avec notre engagement au Sahel ou la projection de notre groupe aéronaval.

Les autres Européens se joindront à nos interventions, en fonction de leurs moyens et de leurs ambitions. Cela contribuera avec le temps à un meilleur partage de nos visions stratégiques et de la perception des menaces, pour aboutir à une culture militaire partagée. L'Union européenne, en tant qu'institution, a toute sa place dans la réalisation de ce projet, par la mise en place de financements, la mise en cohérence des besoins, l'encouragement à acheter européen (principe de conditionnalité), voire l'achat groupé d'équipements de fabrication européenne.

Simultanément, la France doit rester dans l'OTAN, tout simplement pour ne pas braquer nos alliés contre nous, pour ne pas les apeurer face à toute éventuelle résurgence d'une France bonapartiste, pour les convaincre progressivement qu'il existe une alternative crédible (et moins onéreuse) à l'oncle Sam pour les aider à faire face aux menaces actuelles et futures. En devenant le membre le plus capable militairement de l'OTAN, tout en en laissant le leadership à l'Allemagne, la France contribuerait à réaliser l'autonomie stratégique de l'Europe sans effrayer ses voisins, ni risquer que l'OTAN ne lui devienne hostile.

#### Ne pas laisser s'installer une Allemagne hégémonique

On le voit, la relance de l'activité économique par l'investissement dans la défense nationale, en sollicitant une base industrielle et technologique de souveraineté, quitte à relocaliser en Europe les productions jugées indispensables, offrirait un levier unique pour l'avenir. La défense (au sens strict) ne représente peut-être que 1 % du PIB, voire 1,5 % en comptant les dépenses de rémunération et de fonctionnement dans les territoires, mais son impact est éminemment stratégique en ce qu'il propose un projet structurant pour les 30 ans à venir.

La crise de la Covid-19 nous offre une occasion unique de replacer la France comme partenaire politique de l'Allemagne au sein d'une Union européenne désireuse de briser ses propres carcans mentaux et juridiques pour assurer la survie du projet européen à la faveur de la crise. La France ne peut plus prendre le risque que sa balance commerciale déficitaire dans le marché intérieur (30-35 milliards par an) et sa contribution nette au budget de l'UE (7-8 milliards d'euros par an) affectent le financement de sa défense. Dorénavant, il n'est plus acceptable que les stratégies de pays européens responsables de notre appauvrissement servent les intérêts industriels américains dans l'armement et détruisent les nôtres en refusant l'autonomie stratégique européenne. A

défait d'investissements industriels communs dans le secteur de la défense, la France devrait solliciter un "chèque de retour".

Les Européens sincères ne pourront qu'adhérer à la volonté de notre pays de reprendre en main son destin européen en rééquilibrant l'Allemagne par la puissance militaire. Laisser l'Allemagne établir définitivement son hégémonie, y compris dans le domaine politique et militaire, c'est laisser l'Europe glisser vers la catastrophe. Proposer de refonder l'équilibre originel, à la faveur de la double crise du Brexit et de la pandémie, c'est donner un avenir prospère et démocratique à l'Europe de nos enfants. Tel est le vœu ultime du groupe MARS, qui souhaite la partager à quiconque adhérera à ce projet.

Ukraine : derrière Poutine, il y a la Russie, qui sera toujours voisine de l'Europe (1/2)  
10 Oct 2022, 8:00

La guerre en Ukraine arrive à un moment charnière. C'est le moment où les Etats-Unis et l'Europe doivent trouver une voie qui permettra à la Russie (sans Vladimir Poutine si possible) de sortir d'une impasse guerrière sans être laminée. Par le groupe de réflexions Mars.

(Crédits : SPUTNIK)

La guerre en Ukraine vient d'entrer dans une nouvelle phase pleine de dangers et d'incertitudes. Le régime Poutine aux abois, non content d'assumer les crimes de sa soldatesque, poursuit sa fuite en avant en annexant les territoires occupés depuis sept mois et mobilise pour préserver ses conquêtes. Poutine est prêt à faire massacrer les forces vives de son peuple appelées sous les armes non pour protéger la patrie, mais uniquement pour lui sauver la face. Mal équipés, mal entraînés, mal commandés, ces hommes dépourvus d'autre force morale que l'instinct de survie vont se faire hacher menu comme chair à canon. Dans sa folie paranoïaque, Poutine n'en a cure. Le Kremlin attend « la chute » (en référence à un film célèbre) dans un moment crépusculaire.

Mais le parallèle avec Hitler s'arrête là. Ou plutôt, il faut se mettre à la place de Staline, Roosevelt et Churchill, et imaginer le III<sup>e</sup> Reich doté de l'arsenal nucléaire le plus puissant. Évidemment, Berlin ne serait pas tombée et Hitler ne se serait pas suicidé. Il n'y aurait pas eu de capitulation sans condition. Alors, il aurait fallu négocier avec un III<sup>e</sup> Reich ruiné par la guerre et affaibli.

C'est la Russie que Macron voit derrière l'odieux Poutine

Dans ses mémoires (« The Second World War », vol.I, pp.312), Churchill, que l'on peut difficilement accuser de lâcheté ou de pacifisme, jugeait en ces termes l'entrée en guerre de son pays et de la France : « ... la Grande-Bretagne s'avance, menant la France par la main, pour garantir l'intégrité de la Pologne qui, seulement six mois auparavant, avait pris part avec un appétit de hyène au pillage et à la destruction de l'État tchécoslovaque. Il y avait quelque sens à vouloir se battre pour la Tchécoslovaquie en 1938 (...) mais on avait jugé cela déraisonnable, téméraire, indigne de la pensée et de la moralité modernes. Et cependant, maintenant, les deux démocraties occidentales se déclaraient enfin prêtes à risquer leur vie pour l'intégrité territoriale de la Pologne. Il faut vraiment fouiller de fond en comble l'histoire (...) de l'humanité pour trouver l'équivalent de ce renversement total et soudain après cinq ou six années d'une politique nonchalante d'apaisement et de conciliation se muant presque du jour au lendemain en acceptation de l'éventualité évidemment imminente d'une guerre dans des conditions bien plus difficiles et sur la plus vaste échelle... »

Aujourd'hui, quand Emmanuel Macron assume de maintenir malgré tout le dialogue avec la Russie de Poutine, il a raison. En leader mondial raisonnable, il sait qu'il n'a pas le choix. Contrairement aux autres États membres de l'UE, la France est une puissance nucléaire membre du P5, les cinq membres permanents du conseil de sécurité des Nations unies et aussi les cinq États « dotés » au sens du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Rappelons que le TNP ne prohibe pas la menace nucléaire à l'encontre d'une autre puissance nucléaire ; c'est le principe-même de la dissuasion, et c'est bien ce qui distingue la France de tous les autres membres de l'UE. Cela aide à rester raisonnable. C'est la Russie que Macron voit derrière l'odieux Poutine, et cette Russie sera toujours la voisine de l'Europe. C'est à l'avenir qu'il pense. L'avenir de la Russie, mais surtout de la France, de l'Europe, et de l'humanité.

L'arme nucléaire, un équilibre stabilisateur

A l'inverse, on se demande à quoi pensent ceux qui poussent à l'accélération de l'armement de l'Ukraine. Bien sûr, tout le monde souhaite la reconquête par l'Ukraine de ses territoires injustement et illégalement occupés. Mais il ne faut pas rêver, Poutine n'admettra jamais son erreur et encore moins sa défaite. C'est pour lui une question de survie. Donc, à moins d'une nouvelle révolution russe qui conduise à une nouvelle paix de Brest-Litovsk (mais où est le Lénine envoyé par l'Allemagne dans un wagon plombé ?), plus la Russie sera acculée, plus le risque d'une catastrophe nucléaire sera élevé. Il ne faut surtout pas acculer Poutine. Lui promettre la corde est le meilleur moyen de l'encourager dans sa fuite en avant. Évidemment, il faut qu'il sauve la face, même si cela nous répugne, car c'est la seule condition pour aboutir à un compromis arrêtant la guerre.

N'en déplaise à toutes les mêmes bonnes âmes qui considèrent immorale la possession de l'arme atomique et la dissuasion nucléaire, le président Zelensky aussi a raison : si Kiev avait gardé et maintenu l'arsenal nucléaire qu'il possédait en 1994, l'Ukraine vivrait aujourd'hui en paix dans ses frontières de 1991. Le droit n'est qu'un « chiffon de papier » pour un agresseur sans foi ni loi. Seule la capacité d'utiliser la force protège contre la force. Les dizaines de milliers de vies brisées aujourd'hui en Ukraine préfigurent les millions de victimes d'un monde dénucléarisé. Dieu merci, la fin des armes nucléaires à un horizon proche paraît illusoire, offrant paradoxalement un équilibre stabilisateur entre États.

Prolonger la guerre ne peut conduire qu'à la catastrophe

On peut comprendre la haine des Ukrainiens contre les Russes, entretenue de part et d'autre depuis plus de dix ans. On peut croire que leur nationalisme est légitime, car nourri de trois siècles d'oppression russe contre l'esprit de liberté cosaque et la mémoire de la terrible famine des années 1930. On peut soutenir l'ambition polonaise de reconstituer une nouvelle « république des Deux-Nations », sorte de résurgence du royaume polono-lituanien, ennemi héréditaire de la Grande Russie, après l'échec de 1921 (il y a un siècle) à Kiev contre l'armée rouge de Trotski. On peut vouloir intégrer la main d'œuvre ukrainienne dans le marché unique pour abaisser les coûts de production et faciliter les exportations européennes. Mais cela ne doit pas se faire au détriment de la paix du reste du monde ni de nos intérêts, à nous Français.

C'est en 2014 qu'il aurait fallu rappeler Poutine à ses engagements vis-à-vis du Mémorandum de Budapest. Et c'est en Ukraine, et non en Roumanie, qu'il aurait fallu envoyer un contingent français, et ce, dès janvier. Le geste, pour symbolique qu'il eût été, aurait été compris par tous les protagonistes. Il aurait favorisé la négociation et ouvert la voie à un compromis. Contribuer à prolonger la guerre aujourd'hui ne peut conduire qu'à la catastrophe.

La paix en Europe ne dépend que des Américains

Le président Macron a raison de refuser le chantage nucléaire russe. Mais il faut aussi refuser le chantage des nationalistes ukrainiens, des nationalistes polonais et de tous les nationalistes européens prêts à jouer à la roulette russe au nom de leur haine ou de leurs intérêts. Dans un article au titre éloquent publié le 27 septembre (Russia's Defeat Would Be America's Problem), la revue *Foreign Policy* ne dit pas autre chose que Churchill : « No one will be able to stop the Ukraine hawks from taking a victory lap, but it is essential to keep them from leading the West to repeat its past mistakes. » [Personne ne pourra empêcher les faucons ukrainiens de réaliser un tour de victoire, mais il est essentiel de les empêcher de conduire l'Occident à répéter ses erreurs passées.] De la part d'une revue réputée proche des démocrates américains, c'est un avertissement.

Il paraît aujourd'hui évident que l'administration Biden est la seule à pouvoir forcer les Ukrainiens au compromis. Il suffit du jour au lendemain de cesser l'appui en renseignement et en moyens de commandement (nul ne sait où est localisé le centre ukrainien de conduite des opérations et qui le commande) et d'interrompre les livraisons, notamment de munitions. Encore une fois, la paix en Europe ne dépend que des Américains. Ils avaient intérêt au déclenchement de cette guerre pour délégitimer les prétentions européennes à l'autonomie stratégique, re-légitimer l'OTAN et affaiblir la Russie au point qu'elle ne soit plus une menace pour ses alliés. Les buts de guerre étant atteints, au prix d'épouvantables souffrances pour le peuple ukrainien, il est temps de siffler la fin de la partie et forcer l'Ukraine à consentir à des concessions. C'est à ce prix que le risque d'une catastrophe nucléaire sera évité.

Les Etats-Unis n'ont plus aucun intérêt à ce que la guerre se prolonge au point que la Russie impose. Les chances qu'un régime libéral s'installe à Moscou au départ de Poutine sont minces. Les Russes ne veulent plus revivre l'ère Eltsine. La probabilité est plus grande qu'un régime encore plus nationaliste et corrompu (que l'on pense à Prigojine, le parrain de Wagner, qui vient de déclarer ses ambitions) lui succède, soutenu par le ressentiment de la population. Poutine semble encore maîtriser les luttes d'influence internes au Kremlin, mais pour combien de temps ? Le rêve polonais (théorisé par Pilsudski) d'une Russie partagée entre différentes entités autonomes ne correspond en rien aux intérêts américains, car cela renforcerait considérablement la Chine qui dominerait alors immédiatement la Sibérie et l'Extrême-Orient russe. L'intérêt des Etats-Unis est bien de maintenir au Kremlin un régime affaibli mais non entièrement défait.

Ukraine, pas de reconnaissance pour la France

Livrer quelques chars Leclerc à l'Ukraine serait donc une idée funeste et à contretemps. L'armée française a besoin de garder son matériel et ses stocks militaires dimensionnés pour un juste besoin afin de continuer à s'entraîner (ces chars sont bel et bien utilisés pour la préparation opérationnelle), assumer ses engagements et défendre son territoire sur tous les continents et tous les océans. La France est déjà engagée militairement, son armée est au maximum de ses capacités après 30 ans de budgets sacrifiés à la solidarité européenne.

Car il faut rappeler que les dividendes de la paix n'ont pas été réinvestis en France, mais dans une contribution européenne qui a permis à des pays comme la Pologne d'être aujourd'hui en capacité d'acheter des milliers de blindés, de chars, d'obusiers et d'avions de combat en Corée du Sud, aux Etats-Unis, un peu en Allemagne, mais surtout pas en France.

L'expérience tragique de 1939 devrait nous ouvrir les yeux sur le risque mortel que nous courrions à suivre aveuglément nos alliés. N'ayons aucune illusion : pas plus que la Pologne, l'Ukraine n'aura envers la France la moindre reconnaissance d'un appui militaire qui se serait fait au propre détriment de l'armée française. L'armée ukrainienne sera équipée de matériel américain, point.

Les États n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts. Or, depuis Anne de Kiev au XIX<sup>e</sup> siècle, les intérêts français ont rarement croisé ceux de l'Ukraine. Rien de ce qui est humain n'est étranger à l'universalisme des valeurs portées par la République française, à ce titre chaque État démocratique, aussi récent soit-il, est un ami et un allié potentiel, mais l'avenir de la France est ailleurs : non sur les rivages de Chersonèse, mais sur tous les océans dans son positionnement de puissance d'équilibre. L'invitation du président Macron au forum Asie-Pacifique de Bangkok en porte témoignage.

La leçon de 1940 nous interdit d'hurler avec les loups

Nous avons déclaré la guerre à l'Allemagne en 1939 en solidarité avec les Polonais, et nous avons subi la pire défaite de notre longue histoire. La question n'est pas

aujourd'hui de s'interroger sur la pertinence des alliances automatiques. Si le groupe MARS est de ceux qui défendent l'appartenance à l'alliance atlantique, c'est précisément parce que les leçons de l'histoire ont été retenues : politiquement, cette alliance n'a rien d'automatique (il faut relire attentivement le fameux article 5), et militairement, l'OTAN est d'une efficacité potentielle sans égale dans l'histoire du fait de l'organisation de son commandement et de ses standards d'interopérabilité.

La haute stratégie et la communication politique convergent rarement. C'est le propre d'un homme d'État de trouver le courage de s'opposer à l'esprit de meute. La leçon de 1940 nous interdit aujourd'hui d'hurler avec les loups. Comme le disait de Gaulle, si la France fait la guerre, il faut que ce soit sa guerre, il faut qu'elle puisse la conduire en toute liberté et en toute autonomie, fût-ce au sein d'une alliance.

Le régime de Poutine n'est pas notre ami, mais il n'est pas non plus, à ce stade, notre ennemi direct. Certes, nul ne le regrettera quand il sera renversé (espérons que ce soit le plus vite possible), mais en attendant, il règne encore au Kremlin et il reste capable de nous détruire en une fraction de seconde, quels que soient les dommages que lui infligeront la cinquantaine d'ogives nucléaires ciblées en permanence sur sa tête du plus profond des océans. La dissuasion, ce n'est pas seulement un système d'armes, c'est d'abord une volonté, une crédibilité, un langage et une diplomatie.

L'avenir de la défense de la France a tout à perdre dans le SCAF (2/2)

11 Oct 2022, 8:00

Après le premier volet, le groupe de réflexions MARS publie le deuxième et dernier volet de son analyse sur la relation franco-allemande. Après avoir abordé la question ukrainienne, il décline dans ce volet l'échec de la coopération franco-allemande. "Le seul problème est l'aveuglement et le déni français", estime le groupe MARS.

Entendons-nous bien. Notre propos n'est pas de dénoncer un quelconque complot. Non, c'est tout au contraire une politique de longue haleine qui est tout sauf secrète. C'est le droit des Allemands de vouloir en quelque sorte « venger Keitel » en prenant leur revanche dans la défense après leur renaissance économique et la réunification. (Crédits : Dassault Aviation / Pierre Barut)

En dehors des terroristes islamistes, notre pays n'a, à ce jour, pas d'ennemi. Pour autant, il convient d'être lucides. Ce n'est pas parce que nous sommes satisfaits et pacifiques que les autres le sont aussi. En fait, peu de pays au monde sont aussi satisfaits et pacifiques que la France. Nous avons ainsi longtemps vécu dans le déni de la menace terroriste d'inspiration salafiste : entre les attentats du RER B et ceux de Charlie Hebdo, vingt ans ont passé. Aujourd'hui le djihadisme est justement dénoncé et identifié. Il a fallu 20 ans pour admettre qu'il existait une menace intérieure.

Nous sommes en 2022, vingt ans après l'entrée dans l'euro. Il est peut-être temps de comprendre qu'une autre guerre nous a été alors déclarée, cette fois une menace intérieure à l'Union européenne. Si les modes d'actions (non violents) sont heureusement différents, ses motivations partagent les mêmes ressorts du ressentiment.

A l'origine du couple franco-allemand

Il faut remonter au 8 mai 1945 pour comprendre la cause du ressentiment de certains Allemands. Quand Staline apprend le 7 mai au soir que la capitulation du IIIe Reich a été signée par le maréchal Jodl au QG d'Eisenhower installé dans un collège de Reims, il est furieux et exige une nouvelle cérémonie à Berlin au QG du maréchal Joukov. Contrairement à ce qui est souvent dit, ce n'est pas l'arrêt des combats sur le front ouest qui est signé à Reims et sur le front est le lendemain à Berlin, c'est la

capitulation sans condition des armées allemandes sur tous les fronts qui est signée une première fois à Reims et une seconde fois à Berlin, à la demande de Staline, le texte de la seconde abrogeant la première.

Or, si la France est absente à Reims (quelle ironie !), sinon en tant que témoin via un modeste représentant du général de Gaulle, le général de Lattre de Tassigny, commandant la 1<sup>re</sup> armée française, impose sa présence sur l'acte définitif, au grand désespoir du maréchal Keitel (qui sera condamné à mort à Nuremberg) et à la surprise des trois représentants des grands vainqueurs. La France devient ainsi le 4<sup>e</sup> vainqueur de la guerre « sur tapis vert ». Même si l'alliance signée l'année précédente avec de Gaulle permet de la justifier, la manœuvre de Staline (sans l'accord de qui de Lattre n'aurait pu accéder au QG de Joukov) tient moins à l'amour de la France (trahie en 1939 et non invitée à Yalta) qu'à sa volonté de diviser les Occidentaux. C'est à cet extraordinaire retournement de l'histoire, appuyée à la conférence de San Francisco par la Grande-Bretagne d'Attlee, que la France doit aujourd'hui de siéger en tant que membre permanent du conseil de sécurité des Nations unies (P5).

Les Allemands ont longtemps accepté cette situation, la prédominance politique de la France en Europe justifiant en miroir la reconquête de leur prédominance économique, qui était loin d'être acquise jusque dans les années 1980. Cet équilibre vertueux est illustré par le couple Mitterrand-Kohl, immortalisé dans une inoubliable posture à Verdun près de 70 ans après l'effroyable bataille. Pour Helmut Kohl, l'Allemagne réunifiée ne se concevait ni comme une puissance dominante en Europe, ni contre la France. Angela Merkel, parvenue au pouvoir après avoir évincé son mentor, n'en gardait pas moins le même logiciel. Entre les deux, la parenthèse Schröder était parvenue à maintenir un équilibre dynamique avec la France de la cohabitation. Aujourd'hui, ce qui restera sans doute comme la parenthèse Scholz, avant le retour des conservateurs, ignore ostensiblement une France affaiblie par vingt ans de déficits dus avant tout aux conditions défavorables d'entrée dans l'euro. S'en est fini de cette époque heureuse d'échanges et de jumelages ouverte par le traité de l'Élysée de 1963.

L'UE ? Une guerre en dentelle mais une guerre

Dès lors, les Allemands, qui ne parlent même plus de tandem franco-allemand là où Paris croit encore dans son « couple » avec Berlin, considèrent qu'il est temps de secouer le joug politico-militaire imposé par les vainqueurs de 1945. Il en résulte un nouveau discours allemand (explicité très clairement par le chancelier Scholz dans son discours de Prague) qui revendique son émancipation et son primat en Europe au prétexte de la défense de l'Ukraine. Le pilier de l'OTAN en Europe, c'est la Bundeswehr, point. Les autres sont les bienvenus en tant que supplétifs. Que la France aille barboter et s'enliser ailleurs, c'est très bien ; Bismarck aurait applaudi. Mais la haute intensité en Europe, c'est désormais l'Allemagne, seule.

Le problème n'est pas que les autres soient ingrats ou méchants ; ils ne font que travailler en fonction de leurs intérêts. Le problème est purement français. Comme en 1940, notre pays vit dans l'illusion, non d'une ligne Maginot, mais d'une « Europe puissance qui protège », sans se rendre compte que notre naïveté permet à nos partenaires de manœuvrer pour leurs intérêts contre les nôtres. L'UE, c'est la guerre, économique interne. Une guerre en dentelle, mais une guerre. L'UE ne préserve la paix en Europe qu'à condition d'organiser la compétition entre États membres. L'UE n'est qu'un marché, mais ce marché est le champ de bataille sur lequel les nations européennes policent leurs rivalités en les transformant en affrontement économique. Mais, comme on disait jusqu'en 1998, le football, c'est simple : c'est un ballon, un arbitre, onze joueurs de chaque côté, et à la fin, c'est l'Allemagne qui gagne. On peut y croire, ou pas.

UE : tuer les champions de la défense français

L'euro fort fait partie de cette stratégie de puissance, non pas de l'Europe (l'euro a échoué à concurrencer le dollar en dépit du différentiel de PIB), mais de l'Allemagne. En négociant favorablement les parités (un mark sous-évalué quand le franc et la lire étaient surévalués) à une époque où il fallait aider l'Allemagne à absorber les Länder de l'Est, l'économie allemande a bénéficié d'une rente qui ne fait que s'accroître année après année. Encore une fois, le problème est français. Le Trésor se félicitait de limiter ainsi l'inflation importée tout en incitant les entreprises exportatrices à tenir leurs coûts pour préserver leurs marges. Il en a résulté une baisse tendancielle du pouvoir d'achat (concomitant au passage aux 35 heures) et une désindustrialisation qui fait aujourd'hui de la France l'un des pays de l'UE où la part de l'industrie dans le PIB est la plus faible.

Simultanément, il fallait neutraliser le principal avantage concurrentiel de la France en Europe : les bas coûts de l'électricité produite alors à 80 % par le parc électronucléaire d'EDF. L'UE a alors inventé, au nom de la libre concurrence, l'usine à gaz (sans jeu de mots) des marchés de l'énergie. Parallèlement, la France sabordait Areva, vendait (à l'instigation des États-Unis) Alstom à l'encan et saignait EDF.

C'est toujours au nom de la libre concurrence sur le marché de l'armement (véritable oxymore) que la Commission européenne s'emploie depuis près de vingt ans à démanteler les champions européens du secteur, au profit d'une « union européenne de défense plus inclusive », où la défense n'est pas comprise comme un enjeu vital de sécurité, mais un banal secteur économique. Cela s'entend dès lors que l'on admet que l'UE n'est qu'un marché et que la défense de l'Europe est garantie par l'OTAN. Encore une fois, il faut être Français pour croire que l'UE de la taxonomie (1) puisse parvenir un jour à défendre les Européens.

Coopérations : illusions perdues

Bien entendu, il n'est question d'inclusivité que pour l'industrie de défense. On peine à trouver l'équivalent dans d'autres secteurs, où prévalent quelques champions et un tissu de partenaires et sous-traitants dans les pays à bas coûts de main d'œuvre ; l'inclusivité est alors verticale. Avec la PESCO et le FEDEF, la France a vainement tenté de promouvoir une logique de puissance à l'échelle européenne. Les coopérations structurées permanentes en matière de défense, fonctionnant selon une logique intergouvernementale, sont un échec, de l'aveu même du secrétariat PESCO dans son dernier rapport remis au comité politique et de sécurité de l'UE (COPS). Quant au fonds européen de défense, l'affaire HYDEF (2) montre que l'outil a déjà perdu sa pertinence, et la Commission sa crédibilité.

Reste à la France l'illusion des coopérations bilatérales. On peut reprocher beaucoup de choses au premier quinquennat Macron, mais pas d'avoir négligé la dimension franco-allemande. Cinq ans plus tard, il ne reste rien des grands projets de l'été 2017 (3). La liste des acronymes, comme autant d'illusions perdues, est connue : MGCS, CIFS, MAWS, Tigre Mark3, RPAS, SCAF.

Berlin a renié sa parole sur tous ces projets, sauf pour l'Eurodrone (lancé avant 2017) dont le pilotage lui a été confié. Il en résulte un programme qui arrivera avec dix ans de retard et fournira une solution qui ne répond pas au besoin militaire français. Pour la rénovation du Tigre et l'avenir de la patrouille maritime, la Bundeswehr achètera finalement américain. L'artillerie du futur est reportée *sine die*. Après avoir obtenu le contrôle de Nexter, l'Allemagne a imposé Rheinmetall dans le programme de système de combat terrestre futur ; normal, c'est Berlin qui pilote. En échange de quoi, les Français avaient obtenu en 2017 le pilotage du projet SCAF ; pourtant cette fois, tout est négociable et chaque compromis est renégocié. Cinq ans plus tard, à force de passer au laminoir des exigences allemandes, la part française est tombée à 33 % et cette part est encore en train d'être renégociée.

Cela fait 18 mois que le projet n'avance plus, la partie allemande n'étant toujours pas satisfaite d'un partage pourtant déjà très éloigné du deal initial. Il y a 18 mois, le groupe MARS titrait « SCAF, faut-il persévérer dans l'erreur » (4). La réponse est non. Il n'est que trop clair que le « but de guerre » de la partie allemande est moins de « nourrir Manching » (donner de la charge de travail aux héritiers de Messerschmidt en Bavière) que de tuer cette avance technologique française qui permet au vainqueur inattendu de 1945 de continuer à légitimer son siège au P5 en pérennisant la composante aérienne de sa force de dissuasion, dont les principaux maître d'œuvre industriels sont Dassault et MBDA. Comme par hasard, Composante que les Britanniques ont eux-mêmes abandonné.

#### Tuer Ariane 6

La politique spatiale de l'Allemagne n'a pas d'autre but. Après avoir concurrencé Airbus et Thales dans le secteur des satellites, au mépris du partage des tâches convenu, Berlin s'attaque aux lanceurs. Son « but de guerre » est de tuer Ariane 6, d'un côté en récupérant la fabrication du moteur, d'un autre côté en soutenant une industrie du petit lanceur et en confiant ses lancements institutionnels à la concurrence américaine. Parce qu'en tuant Ariane 6, c'est le modèle économique d'ArianeGroup qui sera anéanti, et donc la pérennité de la composante océanique de la dissuasion française. Et l'on s'étonne de la haine mortelle que vouent les chantiers de Kiel à Naval Group, au point d'orchestrer une guerre de l'information aux antipodes, afin de préparer le retournement des Australiens (5).

Entendons-nous bien. Notre propos n'est pas de dénoncer un quelconque complot. Non, c'est tout au contraire une politique de longue haleine qui est tout sauf secrète. C'est le droit des Allemands de vouloir en quelque sorte « venger Keitel » en prenant leur revanche dans la défense après leur renaissance économique et la réunification. Comme le chantait autrefois Jean-Jacques Goldman à une époque où le couple franco-allemand était une réalité : « aurais-je été meilleur ou pire que ces gens, si j'avais été Allemand ? » Le seul problème est l'aveuglement et le déni français.

#### La France a tout à perdre dans le SCAF

Alors, lorsqu'un ministre assure que « le SCAF se fera », on voudrait être sûr qu'il ait tout cela à l'esprit. La France a besoin de pérenniser la composante aérienne de sa dissuasion. Ce faisant, elle renouvellera son parc d'avions de combat pour toutes les autres missions de combat aérien qu'une armée de « première division » doit pouvoir remplir, y compris la guerre navale. Pour cela, il faut d'abord un avion d'arme piloté, au centre d'un système de combat comprenant des drones armés, des drones de mission et des munitions autonomes pour l'accompagner. Cet appareil doit rester assez léger pour être catapulté d'un porte-avions et assez manœuvrant en combat aérien. Est-ce le besoin allemand ? Non, puisque les missions nucléaires et aéronavales ont été sorties d'emblée des spécifications initiales du programme (high level requirements).

Dès lors, à quoi bon continuer dans une coopération bilatérale sans finalité opérationnelle ? L'expérience de l'A400M, avec un partage industriel aux conséquences désastreuses, et de l'Eurodrone, qui arrivera trop tard sans satisfaire le besoin français, devrait nous alerter. Encore ne s'agit-il pas d'outils de combat destinés à délivrer l'ultime avertissement aux ordres du chef des armées. L'avenir de la défense de la France a tout à perdre dans le SCAF.

Laissons le projet mourir, attendons l'échec de Tempest, et reprenons avec les Britanniques, voire avec les Suédois, les Italiens, les Néerlandais, les Belges, les Suisses, les Grecs et même les Allemands et les Espagnols, une coopération gagnant-gagnant sur le modèle du nEUROn ! Mais restons fermes sur la défense de nos intérêts vitaux. A terme, c'est l'équilibre de la construction européenne qui est en jeu, et la pérennité d'une Europe en paix.

- (1) <https://www.ifri.org/fr/publications/briefings-de-lifri/dont-bank-bombs-lindustrie-de-defense-face-aux-nouvelles-normes>
- (2) : <https://www.latribune.fr/opinions/hypersonique-pourquoi-la-france-et-mbda-ont-pris-une-enorme-claque-de-bruxelles-929690.html>
- (3) <https://www.latribune.fr/opinions/elections-allemandes-que-restera-t-il-des-cinq-programmes-d-armement-emblematisques-de-2017-892845.html>
- (4) <https://www.latribune.fr/opinions/scaf-faut-il-perseverer-dans-l-erreur-878756.html>
- (5) <https://www.latribune.fr/opinions/le-pacte-aokus-consequence-de-l-inconsequence-francaise-894959.html>

Comment les Français financent l'effort de guerre polonais et l'industrie de défense  
extra-européenne (1/5)  
14 Nov 2022, 8:00

Le groupe de réflexions Mars propose une étude en cinq volets sur l'influence française dans l'Union européenne que La Tribune va publier tout au long de cette semaine. Premier volet : Comment le contribuable français finance l'effort de guerre polonais et l'industrie de défense extra-européenne. Par le groupe de réflexions Mars\*.

La « Revue nationale stratégique 2022 » (RNS) faisant de « l'influence » une nouvelle fonction stratégique, la sixième après la dissuasion, la protection-résilience, la prévention, l'intervention et le renseignement, le groupe Mars estime utile de faire le point sur l'influence de la France au sein de l'Union européenne (UE), où les enjeux politiques et financiers sont majeurs pour notre souveraineté et ont nécessairement un impact sur notre politique de défense.

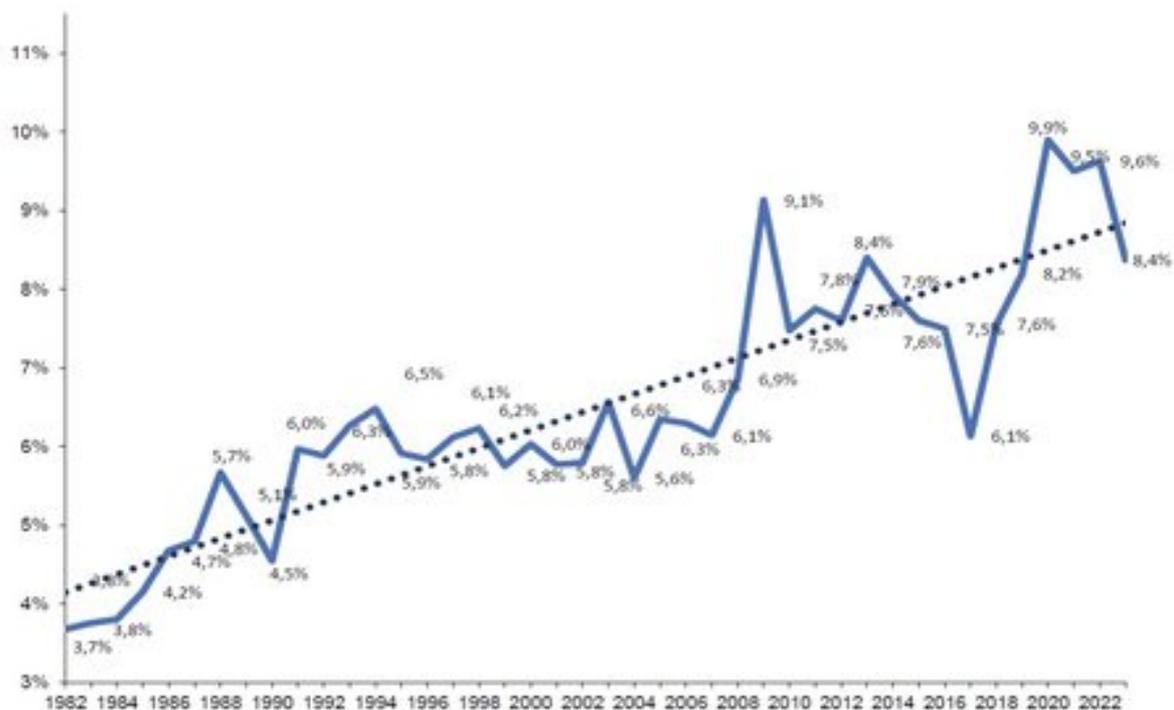
D'après la définition donnée par la RNS (§75), « la fonction stratégique 'influence' vise à promouvoir et à défendre les intérêts et les valeurs de la France. Il s'agit d'un volet essentiel à l'expression de la puissance ». Le groupe Mars se propose de partager sa réflexion sous la forme de cinq volets qui traiteront respectivement de notre contribution financière à l'UE (1), du « juste retour » que nous obtenons en échange (2), du commerce intra-UE (3), de la gestion notre ressource humaine à Bruxelles (4) pour finir par quelques propositions concrètes et réalistes que le groupe Mars formule en vue d'améliorer l'influence française au sein de l'UE.

Contribution de la France à l'UE : 25 milliards en 2022

Le budget de l'Union européenne (UE) s'inscrit dans un cadre pluriannuel renégocié tous les 7 ans. L'actuel cadre financier pluriannuel (CFP 2021-2027) voit augmenter considérablement la contribution financière de la France, deuxième contributeur en volume au budget de l'UE après l'Allemagne. Le prélèvement sur recettes au profit de l'Union européenne (PSR-UE) s'élève à près de 25 milliards d'euros en 2022. Son montant annuel moyen est estimé à 26,9 milliards d'euros pour les années 2023 à 2027, en hausse de près de +7 milliards par an par rapport au cadre 2014-2020 (20,1 milliards d'euros par an en moyenne). Cette hausse fait l'objet de débats au Parlement français avant l'adoption du projet de loi de programmation des finances publiques.

La contribution française au budget de l'UE est en nette progression depuis plus de vingt ans. En part des recettes fiscales françaises et à périmètre constant, le montant a été multiplié par plus de deux en 40 ans, passant de 3,7 % en 1982 à 8,4 % en 2023.

### Part de la contribution française au budget de l'Union dans les recettes fiscales nettes



Source : Direction du budget ; estimations pour 2022 (LFI) et 2023 (PLF).

Ces chiffres et schémas sont publics : ils figurent dans la documentation budgétaire communiquée tous les ans aux parlementaires. Comme le rappelle précisément le « jaune » budgétaire pour 2023, la notion de solde net, différence entre ce qu'un État membre verse au budget européen au titre des ressources propres et ce qu'il reçoit grâce aux dépenses de l'UE effectuées sur son territoire, ne saurait à elle seule retracer la totalité des coûts et bénéfices de l'appartenance à l'UE, à cause notamment de l'impossibilité de répartir les dépenses administratives des institutions européennes, les dépenses de pré-adhésion ou celles effectuées au titre de la politique extérieure de l'UE.

#### Succès allemand contre la France

Par ailleurs, l'existence de gains économiques (externalités positives) est difficile à valoriser, notamment les gains résultant du marché unique ou de l'utilisation de fonds européens dans un autre État membre. Cette notion est toutefois communément utilisée par les États membres comme l'un des paramètres des négociations budgétaires européennes et peut constituer un indicateur utile pour les arbitrages budgétaires nationaux. Ce point est central, c'est la clef du succès allemand contre la France depuis une vingtaine d'années. Il est certain que si elle avait été dans la situation de la France, l'Allemagne y aurait mis un terme depuis longtemps.

Le calcul du solde net retrace ainsi les flux financiers entre un État membre et l'UE. Les trois méthodes de calcul retenues révèlent les divergences d'approches entre les États membres et au sein des institutions européennes. En 2020, le solde net de la France variait ainsi de - 9 493 millions d'euros à - 8 014 millions d'euros selon la méthode retenue. Selon la méthode de la Commission (qui tend à minorer le solde net en neutralisant les dépenses administratives), la France était le troisième contributeur net en volume, derrière l'Allemagne (- 15,5 milliards d'euros) et le Royaume-Uni (- 10,2 milliards), et devant l'Italie (- 4,8 milliards) et les Pays-Bas (- 3,1 milliards).

#### Un solde net en nette dégradation

Alors que le solde net a été inférieur à— 0,1 % du RNB jusqu'aux années 2000, il n'a cessé de se dégrader depuis vingt ans. Et ce solde va encore se dégrader sur la période 2021-2027 à la suite du départ du Royaume-Uni qui était à la fois l'un des principaux contributeurs nets et le pays où l'UE dépensait le moins par habitant (à peine 100 euros). Or la France a été un des États membres à compenser le plus le départ des Britanniques. D'autres États membres ont aussi connu une dégradation marquée de leur solde net sur la période 2007-2020, notamment la Suède et l'Allemagne. Mais ces pays trouvent davantage de compensations commerciales dans le marché unique que la France.

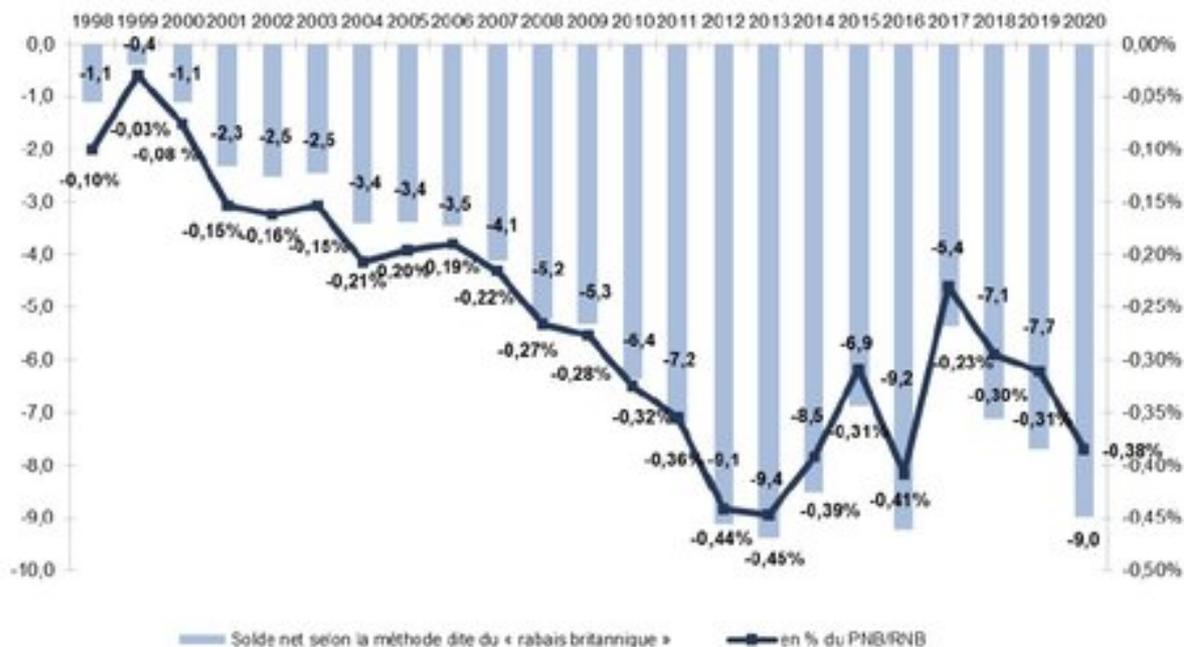
On rappelle que, dans sa grande générosité, la France est le seul contributeur net à ne pas avoir obtenu (parce qu'elle s'est toujours refusée à le demander) de rabais sur sa contribution. Pire, elle participe au financement du « chèque » de compensation négocié par les Pays-Bas, la Suède, l'Allemagne, l'Autriche et le Danemark, à savoir, pour la période allant de 2021 à 2027, 3,7 milliards d'euros par an pour l'Allemagne, près de 2 milliards d'euros pour les Pays-Bas, plus d'un milliard pour la Suède, 565 millions d'euros pour l'Autriche et 377 millions d'euros pour le Danemark (2020). Ces sommes forfaitaires d'un total de 7,6 milliards d'euros par an sont financées par l'ensemble des États membres, dont la France à hauteur de 1,35 milliard d'euros par an.

La France s'appauvrit donc de 1,35 milliard d'euros par an au profit des plus riches de ses partenaires européens et qui, avec notre argent, financent des aides d'État pour aider leurs entreprises en période de crise, quand la France n'a plus de marges budgétaires pour le faire. Pire, ils viennent comme des prédateurs acheter nos entreprises fragilisées !

Si la France demandait le même type de compensation, sa contribution serait réduite d'au moins 2,5 milliards d'euros nets par an, soit exactement le montant annuel de la future contribution française au remboursement de la dette européenne contractée par l'UE au titre du plan de relance européen Next Generation EU, dont la France devrait bénéficier à hauteur de 43 milliards d'euros maximum (troisième montant après l'Espagne et l'Italie).

Les montants empruntés dans le cadre de ce plan de relance européen seront en effet remboursés à partir de 2028 sur une période de 30 ans. N'ayant pas sollicité de prêt, la France ne sera concernée que par le remboursement de la part de subventions (390 milliards d'euros). À défaut de nouvelles ressources propres, ce remboursement sera calculé d'après la part de chaque État dans le RNB de l'UE. Avec une clé RNB de 17,5 %, ces échéances pourraient donc représenter pour la France 2,5 milliards d'euros courants/an s'ajoutant aux contributions nationales appelées par la Commission pour financer le CFP.

Le schéma suivant permet de visualiser non seulement la dégradation du solde net, mais aussi l'ampleur de l'appauvrissement de notre pays au profit de nos partenaires européens : un total cumulé de 120 milliards d'euros courants en vingt ans.



Source : Commission européenne, rapports financiers 2000-2020 et Direction du budget.

### L'UE aide la Pologne à s'offrir le F-35 américain

À cette contribution nette au budget de l'UE s'ajoutent les diverses contributions françaises aux instruments de financement non budgétaires de l'UE, comme autrefois le fonds européen de développement (désormais intégré au budget) et désormais la facilité européenne pour la paix (FEP). Du fait de la guerre en Ukraine, cet instrument a d'ores et déjà dédié plus de la moitié de son enveloppe pluriannuelle de 5,7 milliards d'euros au remboursement partiel des cessions de matériels militaires à l'armée ukrainienne de la part des pays européens. Or la FEP est priée de rembourser l'effort de guerre polonais en Ukraine au prix d'achat de l'avion de combat F35 américain du char K2 ou de l'obusier K9 coréens, et non de vieux blindés ex-soviétiques réellement fournis aux forces ukrainiennes.

L'enveloppe de 3 milliards d'euros déjà décidée au titre de la FEP doit être financée par des contributions des États membres participant assises sur leur part respective dans le revenu national brut (RNB) de l'UE, soit plus de 18 % pour la France : cela coûtera plus de 500 millions d'euros au budget des armées. Le budget que les parlementaires français sont en train de voter servira donc aussi à acheter de l'armement auprès de fournisseurs non-européens (américains et sud-coréens) au profit d'armées étrangères.

Et ce n'est pas fini, car des pays comme l'Allemagne et la Pologne poussent à la création d'un instrument dédié à l'Ukraine permettant cette fois non plus de rembourser les États membres, mais d'acheter directement des armes et des munitions auprès de fournisseurs même non-européens. La décision est déjà prise concernant la FEP. Dès 2023, le ministère français des armées risque d'être à nouveau ponctionné, cette fois d'un milliard d'euros, pour financer l'équipement de l'Ukraine avec du matériel non-européen.

Au total, le solde net de la France vis-à-vis de l'UE est estimé désormais à 10 milliards d'euros par an. Dix milliards d'euros par an ! Et dans le même temps, l'UE reproche à la France de ne pas respecter les « critères de Maastricht »...

### Pourquoi la France ne bénéficie d'aucun rabais

La documentation budgétaire précise que « la France a indiqué au cours des négociations sur le CFP 2021-2027 et dans le cadre des discussions sur le

remboursement de Next Generation EU qu'elle était en faveur de l'introduction de nouvelles ressources propres assises sur des politiques européennes de manière à sortir du débat sur le « juste retour » (retour défini comme les montants perçus au niveau national au titre des politiques européennes diminué de la contribution au budget de l'Union) et ainsi mettre un terme aux demandes de corrections de certains contributeurs nets ».

La France est le principal contributeur aux corrections accordées à plusieurs États membres de l'UE, mais ne bénéficie pour sa part d'aucun rabais. Lors des négociations sur la nouvelle directive sur les ressources propres, en parallèle de celles sur le CFP 2021-2027, le président de la République a indiqué à plusieurs reprises que la France s'opposait à « tous les chèques, toutes les ristournes, tous les rabais ». N'est-il pas temps de s'interroger sur la pertinence de cette politique ?

-----

De quoi la France bénéficie-t-elle en « juste retour » de sa générosité envers l'Union européenne ? (2/5)

<https://www.latribune.fr/opinions/de-quoi-la-france-beneficie-t-elle-en-juste-retour-de-sa-generosite-envers-l-union-europeenne-2-5-940528.html>

15 Nov 2022, 7:00

Le groupe de réflexions Mars propose une étude en cinq volets sur l'influence française dans l'Union européenne que La Tribune publie tout au long de cette semaine. Deuxième volet : de quoi la France bénéficie-t-elle en « juste retour » de sa générosité envers l'UE ?

"Au total en 2020, toutes politiques confondues, les principaux bénéficiaires nets en volume et en pourcentage du revenu national brut (RNB) sont les États d'Europe centrale et orientale (Pologne, Hongrie, Roumanie) mais aussi la Grèce, le Portugal, ainsi que la Belgique et le Luxembourg du fait de la comptabilisation des dépenses administratives". (Le groupe Mars)

Le différentiel entre la part française dans les recettes et les dépenses de l'Union européenne (UE), en augmentation tendancielle, a quadruplé en 20 ans en passant de 1,8 point en 2003 à plus de 7 points à partir de 2023 (en prenant l'hypothèse optimiste d'un maintien du taux de retour autour de 10,5 % du total des dépenses). Cela veut tout simplement dire que la France contribue de plus en plus au budget de l'UE mais qu'elle en reçoit de moins en moins. Dans le même temps, Paris doit justifier tous les ans auprès de Bruxelles des déficits dus en partie à nos relations avec l'UE. C'est cette situation absurde que le groupe Mars souhaite mettre en évidence afin que les autorités françaises ne se laissent plus intimider dans le cadre du « trimestre européen » qui reviendra dès que les circonstances exceptionnelles des crises COVID et ukrainienne auront disparues. Il en va en tout premier de notre capacité à financer notre défense.



En contrepartie de leur contribution, les États membres sont attentifs aux dépenses réalisées par l'UE sur leurs territoires respectifs, ce que l'on appelle le « juste retour ». Les retours des différents États membres sont présentés chaque année par la Commission européenne dans son rapport sur la répartition des dépenses de l'Union européenne. Bercy (direction du budget) en tire une synthèse présentée sous la forme suivante.



Un euro sur dix est dépensé en France par l'UE

La France fait partie des principaux bénéficiaires en volume, c'est-à-dire en millions d'euros dépensés sur le territoire français (notamment outre-mer) via plusieurs instruments de financement au service de différentes politiques regroupées en « rubriques ». En 2020, les dépenses réalisées en France se sont élevées à 15,8 milliards d'euros, soit 10,8 % du total des dépenses de l'UE (de 147,3 milliards d'euros, dépenses administratives incluses). Mais le pourcentage des retours n'a cessé de diminuer depuis vingt ans : il était supérieur à 16 % jusqu'en 2003. Cela signifie que

sur 100 euros dépensés par l'UE, plus de 16 l'étaient alors en France, soit plus d'un euro sur six. Aujourd'hui, c'est à peine un euro sur dix.

Malgré tout, en volume, la France restait en 2020 le deuxième bénéficiaire des dépenses de l'UE derrière la Pologne. Les dépenses provenant de la politique agricole commune (PAC) ont représenté 60 % du total des retours français (9,6 milliards d'euros), soit une baisse depuis le début des années 2000, où la PAC représentait 75 % des retours. La part de la France dans le total des dépenses agricoles de l'UE s'élève à 17,5 % en 2020, seul domaine dans lequel le taux de retour est (légèrement) supérieur à son taux de contribution, ce qui en fait le premier bénéficiaire en volume devant l'Espagne (12 %), l'Allemagne (10,5 %) et l'Italie (9,3 %). Ce retour en volume est évidemment corrélé à la superficie, la France étant (en attendant l'arrivée de l'Ukraine) le plus grand pays de l'UE. Pourtant, ce taux de retour de la PAC est en baisse tendancielle : il est passé de 22 % en 2007 à 17,5 %.

L'Irlande, première bénéficiaire de la PAC

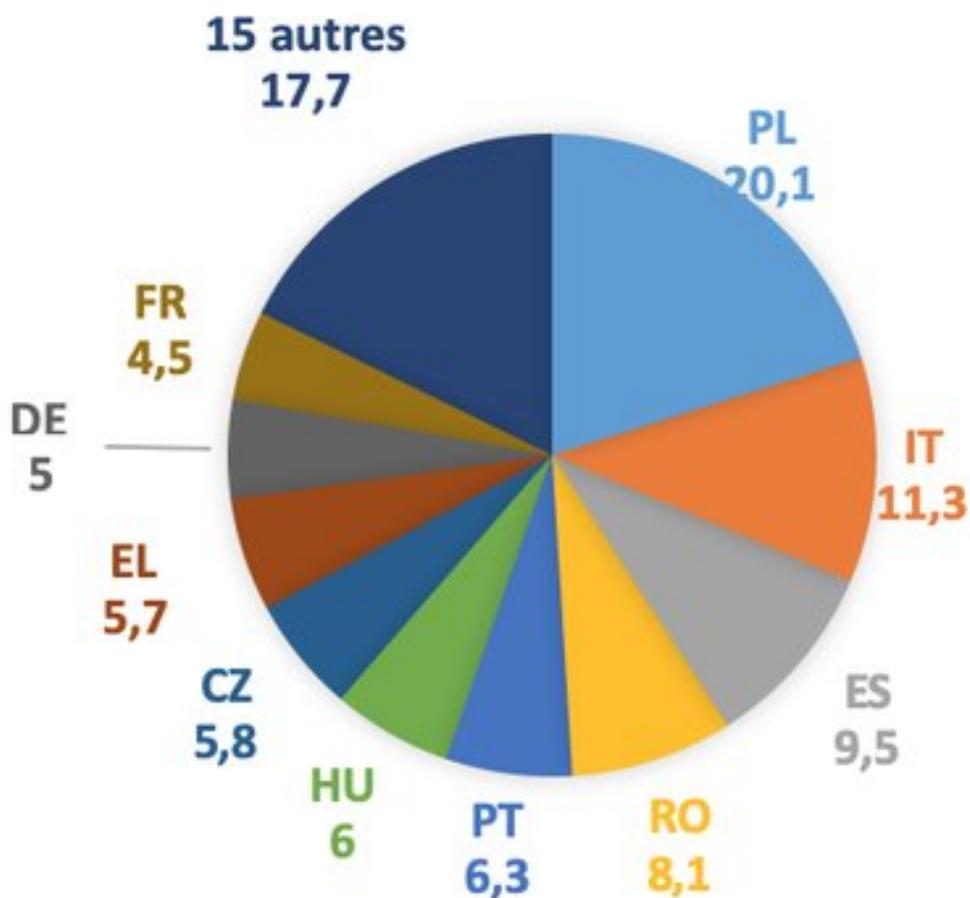
L'essentiel de ces retours concernent les paiements reçus au titre de la PAC (FEAGA et FEADER). Les retours français au titre du premier pilier de la PAC s'élèvent à 7,6 milliards d'euros en 2020, dont 7,1 milliards au titre des aides directes et 600 millions au titre des dépenses de marché. Son taux de retour est toutefois en baisse sur cette ligne : il est passé de 22 % en 2007 à 17,5 % en 2020. Pour le second pilier, les retours français s'élèvent pour 2020 à 1,9 milliard d'euros, soit 13,9 % des retours UE-28.

Mais, rapporté à la population, l'Irlande est le premier bénéficiaire de la PAC avec 320 euros par habitant en 2020, près de trois fois la moyenne européenne. Les principaux bénéficiaires après l'Irlande sont la Lituanie (241 euros par habitant), la Grèce (240 euros), la Lettonie (226 euros) et l'Estonie (185 euros). La France ne se classe qu'au 14e rang avec 142 euros par habitant. L'Italie (22e) et l'Allemagne (24e) ont un niveau d'aide inférieur à la moyenne européenne avec respectivement 89 euros et 73 euros par habitant.

Politique de cohésion : le solde net le plus dégradé

S'agissant de la politique de cohésion, avec une enveloppe pré-allouée de 16,8 milliards d'euros (dont 53 % FEDER et 40 % FSE+, y compris FEAD) pour la période 2021-2027, la France perçoit 4,5 % des crédits de la politique de cohésion (372,6 milliards d'euros), à mettre en regard de son taux de contribution proche de 17,5 %. C'est une des politiques sur lesquelles la France enregistre son taux de retour le plus faible. La France se place ainsi en 10e position des pays bénéficiaires des crédits de cohésion en volume, loin derrière la Pologne, premier bénéficiaire avec 75 milliards d'euros (soit un retour de 20,1 %) et l'Italie avec 42,1 milliards d'euros (soit un retour de 11,3 %).

Taux de retour



Le solde net de la France au titre de la politique de cohésion s'est progressivement dégradé depuis vingt ans à la suite des élargissements successifs. En 2020, le solde net de la France s'élevait à— 6,8 milliards d'euros contre— 5,8 milliards d'euros en 2019. La politique de cohésion est actuellement la politique de l'Union vis-à-vis de laquelle la France enregistre son solde net le plus dégradé, et cela malgré un appauvrissement relatif de nos territoires : seule l'Île-de-France a un PIB par habitant supérieur à la moyenne européenne. Notre appauvrissement relatif n'étant pas compensé, il ne va cesser d'augmenter. Et la perspective d'adhésion de pays pauvres des Balkans occidentaux et de l'Ukraine ne va rien arranger !

En Lituanie, en Hongrie et en Pologne, les fonds perçus en 2020 au titre de la politique de cohésion représentaient respectivement 3,6 %, 3,2 % et 2,6 % du RNB contre seulement 0,1 % pour la France, la Belgique, la Finlande, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Autriche, la Suède, le Danemark, les Pays-Bas et l'Allemagne.

L'appréciation des retours par pays peut néanmoins être nuancée en rapportant leur volume à la population de chaque État membre. Ainsi, en 2020, la Lituanie est le premier État bénéficiaire de la politique de cohésion avec 607 euros par habitant, soit six fois la moyenne européenne. L'Estonie, qui se situe à la deuxième place, bénéficie d'une allocation de près de 472 euros par habitant. La France se classe pour sa part en

2020 à la 21e place avec 38 euros par habitant, soit 40 % de la moyenne européenne de 96 euros par habitant.

La politique de cohésion peut aussi être analysée comme un ensemble de politiques économiques agressives avec des sociétés de conseils qui repèrent les concurrents d'un territoire ailleurs en Europe et les déstabilisent par des méthodes de guerre économique illimitée.

#### Perte d'influence à Bruxelles

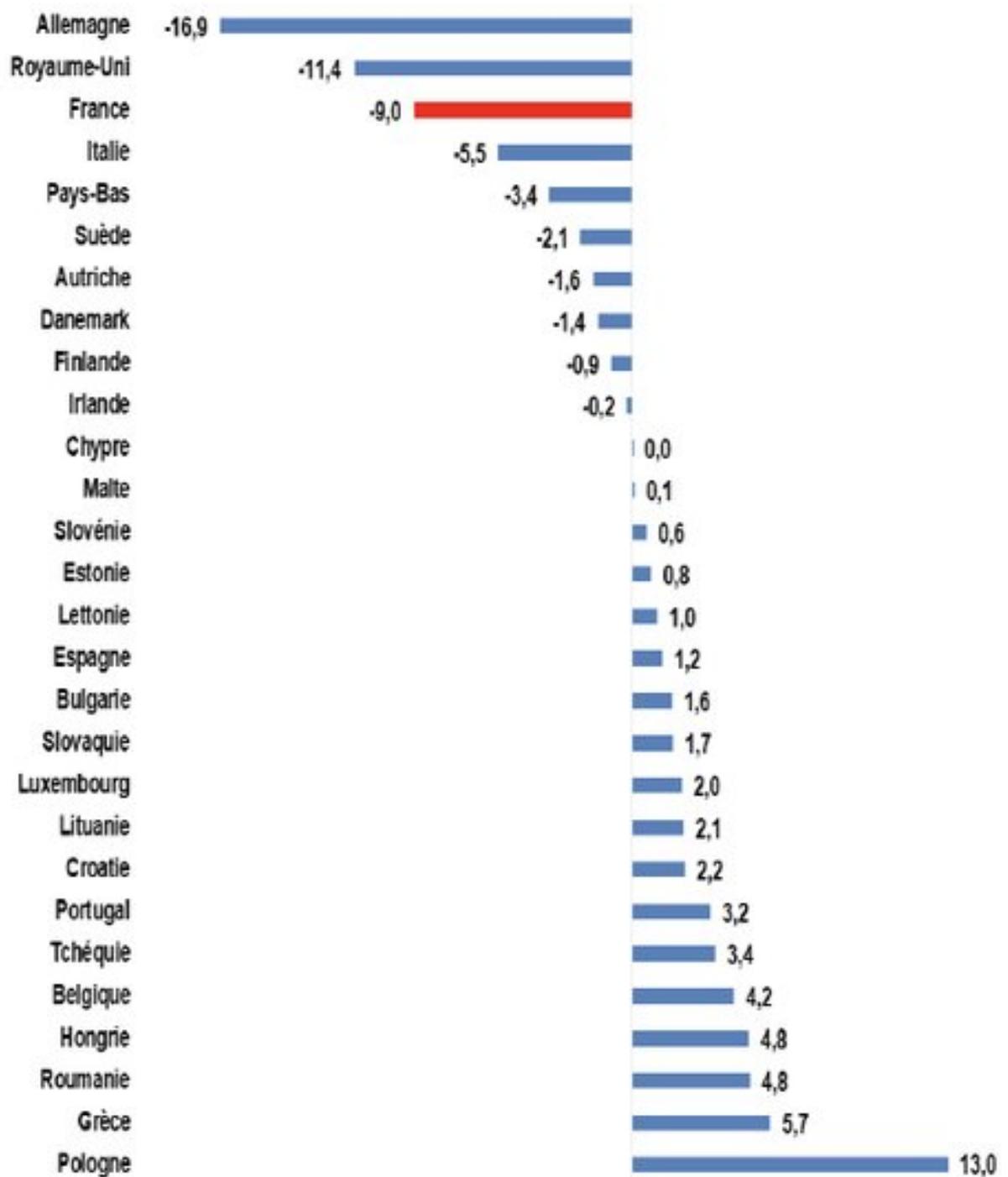
Concernant les politiques de liberté, sécurité et justice et de citoyenneté, qui représentent 410 millions d'euros en 2020, soit 8,4 % des dépenses de l'UE, le taux de retour français est très en deçà des taux attendus. Il est vrai que, comme pour la recherche, tous les appels à propositions sont en anglais, ce qui peut décourager nombre d'entités françaises. Le temps où le français était une langue commune de travail à Bruxelles est bien révolu, et cette perte d'influence n'est pas sans impact sur les enjeux économiques.

En outre, la France bénéficie transitoirement d'une « réserve d'ajustement au Brexit » à hauteur de 672 millions d'euros constants. Pour faire face aux conséquences économiques du Brexit, le Conseil européen du 21 juillet 2020 a en effet approuvé la mise en place de cet instrument doté de 5 milliards d'euros. La part de chaque État membre est déterminée en fonction de trois critères principaux : la valeur des poissons capturés dans la zone économique exclusive du Royaume Uni, l'importance du commerce avec le Royaume Uni et l'importance des relations de voisinage pour les régions frontalières maritimes avec le Royaume-Uni et leurs communautés.

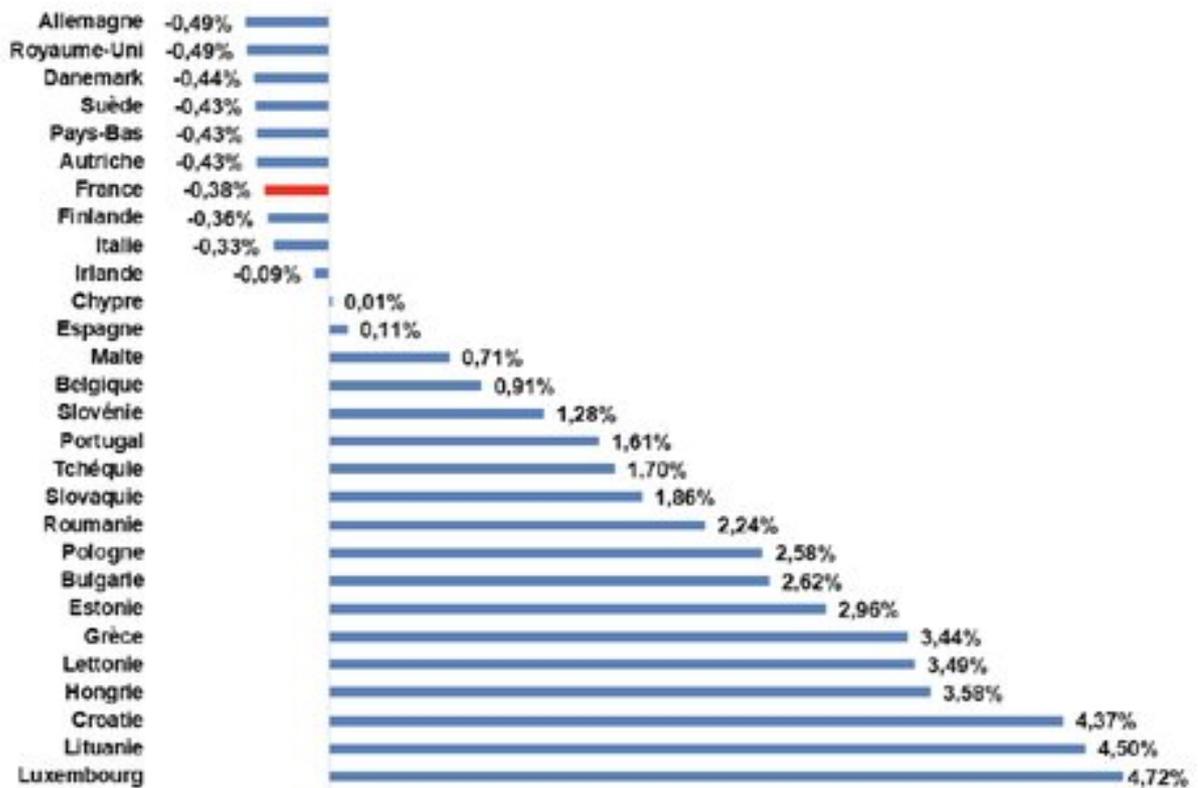
#### Qui sont les principaux bénéficiaires de l'UE

Au total en 2020, toutes politiques confondues, les principaux bénéficiaires nets en volume et en pourcentage du revenu national brut (RNB) sont les États d'Europe centrale et orientale (Pologne, Hongrie, Roumanie) mais aussi la Grèce, le Portugal, ainsi que la Belgique et le Luxembourg du fait de la comptabilisation des dépenses administratives. En pourcentage de RNB, outre le Luxembourg, la Lituanie, la Croatie, la Hongrie, la Lettonie, la Grèce, l'Estonie, la Bulgarie et la Pologne sont les principaux bénéficiaires.

Les soldes nets en 2020 (en milliard d'euros, mode de calcul intermédiaire)

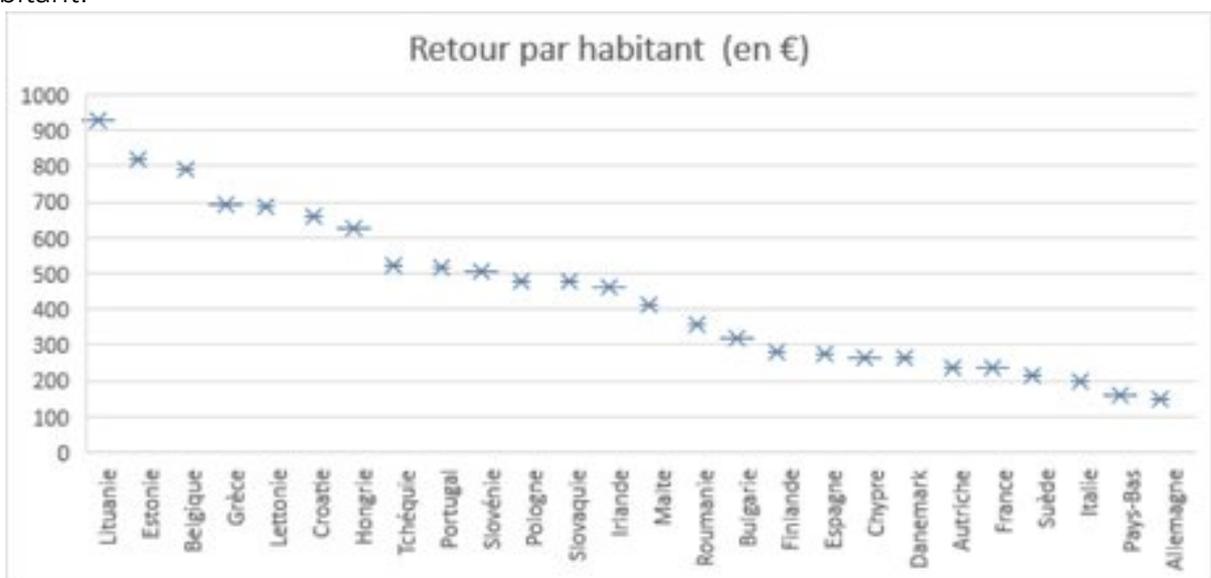


Les soldes nets en 2020 (en % du RNB, mode de calcul intermédiaire)



Source : Commission européenne, rapport financier 2020.

Un autre indicateur de « tout ce que l'Europe fait pour nous » est donné par le retour en volume (centaines d'euros) par habitant. On observe, au-delà du cas particulier du Luxembourg et de la Belgique en tant que sièges d'institutions européennes, une situation pour le moins hétérogène. Trois groupes se distinguent : celui des pays baltes rejoints par la Grèce et la Croatie dont le retour est supérieur à 600 euros ; celui des dix pays « riches » (y compris Chypre), dont la France, qui reçoivent moins de 300 euros par habitant ; entre les deux, un groupe de neuf pays (en majorité entrés en 2004, mais aussi le Portugal et l'Irlande) recevant entre 300 et 600 euros par habitant.



La France, seul pays à s'enfoncer dans un déficit commercial abyssal avec ses partenaires de l'UE (3/5)  
<https://www.la Tribune.fr/opinions/la-france-beneficie-t-elle-d-un-juste-retour-dans-le-commerce-intra-ue-3-5-940693.html>

Le groupe de réflexions Mars propose une étude en cinq volets sur l'influence française dans l'Union européenne que La Tribune va publier tout au long de cette semaine. Troisième volet : en contrepartie de sa générosité financière, la France bénéficie-t-elle d'un « juste retour » dans le commerce intra-UE ?

16 Nov 2022, 7:00

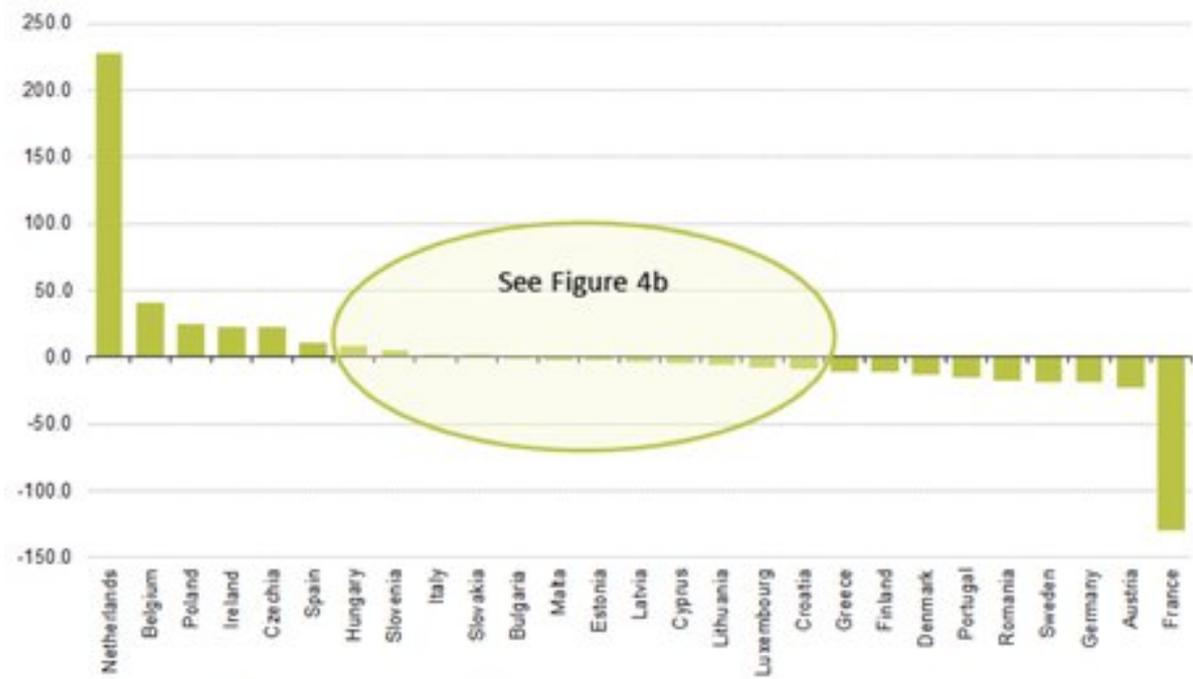
"La France est en effet le seul contributeur net à connaître un déficit commercial abyssal au sein du marché unique, et le seul qui ne compense pas ce déficit par des excédents hors UE. Pire, ce déficit commercial s'accroît d'année en année et le seul partenaire majeur avec lequel son solde commercial était structurellement en excédent était... le Royaume-Uni". (Le groupe Mars) (Crédits : Fabian Bimmer)

Illustration du fameux « en même temps » : alors que le solde net de nos relations financières avec l'UE plonge à— 10 milliards d'euros par an, notre solde commercial ne cesse de se dégrader par la faute d'un euro trop fort et d'une incapacité à exploiter les opportunités de la guerre économique organisée par l'UE pour policer les rivalités en son sein, à coups de normes et de subventions que nous sommes de moins en moins habiles à influencer en vue de favoriser nos intérêts économiques dans les autres pays européens. On ne peut plus laisser le marché intérieur européen détruire notre économie via les exportations allemandes et les importations néerlandaises en provenance d'Asie consolidées par le droit et les financements européens.

La France est en effet le seul contributeur net à connaître un déficit commercial abyssal au sein du marché unique, et le seul qui ne compense pas ce déficit par des excédents hors UE. Pire, ce déficit commercial s'accroît d'année en année et le seul partenaire majeur avec lequel son solde commercial était structurellement en excédent était... le Royaume-Uni.

## Intra EU trade in goods balance by Member State, 2021

€ billion



Source: Eurostat (online data code: DS-057009)

## Intra EU trade in goods balance, 2002 - 2021

€ million

	2002	2021	Trend
Belgium	13 416	40 604	
Bulgaria	-1 043	-535	
Czechia	2 894	22 381	
Denmark	1 368	-13 315	
Germany	53 105	-18 120	
Estonia	-575	-2 192	
Ireland	25 193	22 862	
Greece	-15 032	-11 484	
Spain	-22 481	10 253	
France	-19 300	-129 778	
Croatia	-4 555	-8 415	
Italy	-4 567	2 383	
Cyprus	-1 725	-4 684	
Latvia	-1 692	-3 735	
Lithuania	-1 204	-5 532	
Luxembourg	-2 075	-8 074	
Hungary	4 562	8 563	
Malta	-833	-2 100	
Netherlands	70 520	226 097	
Austria	-6 107	-22 997	
Poland	-5 344	24 842	
Portugal	-12 256	-15 353	
Romania	-2 138	-17 168	
Slovenia	-904	5 313	
Slovakia	990	2 091	
Finland	1 485	-11 603	
Sweden	-956	-19 007	

Source: Eurostat (online data code: DS-057009 )

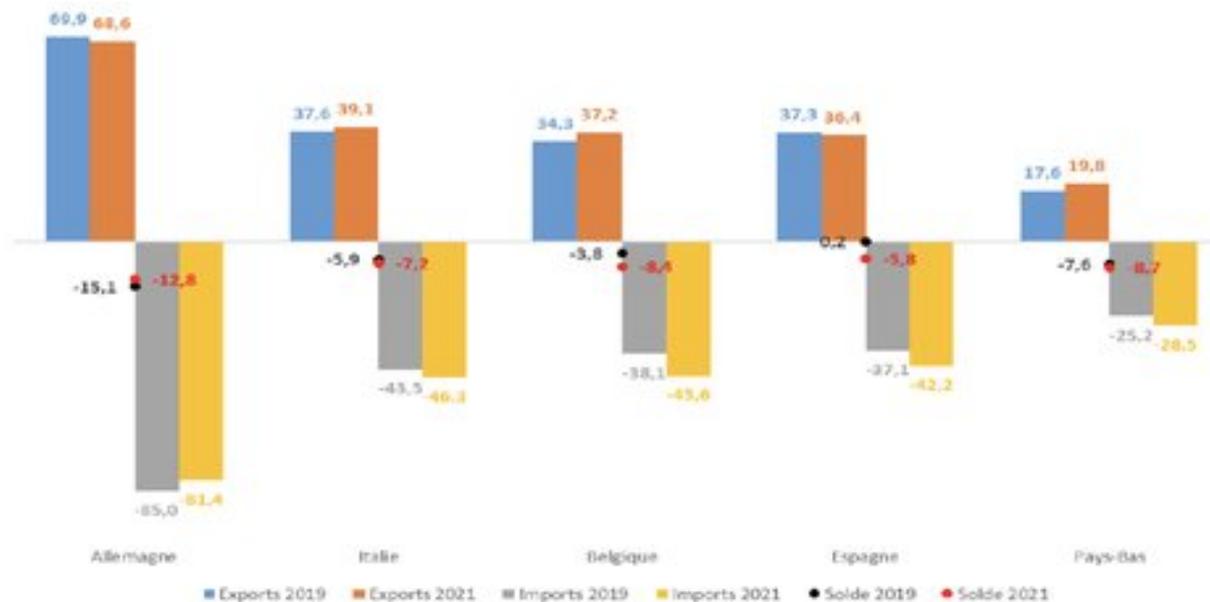
Red points denote trade deficits and blue points trade surpluses

eurostat

France : un déficit commercial de 56,7 milliards en 2021

D'après les chiffres de la douane, le déficit commercial de la France en 2021 vis-à-vis de ses principaux partenaires européens est le suivant : Allemagne (- 13 milliards d'euros), Italie (- 7 milliards), Belgique (- 8,5 milliards), Espagne (- 6 milliards), Pays-Bas (- 9 milliards). Au total, le déficit commercial de la France vis-à-vis de l'UE-27 s'établit précisément à **- 56,7 milliards d'euros**, en accroissement de plus de 10 milliards en un an. Par rapport aux données d'Eurostat, ce chiffre rend compte avec plus de précision des échanges avec la Belgique et surtout les Pays-Bas, par où transitent la majorité de nos importations de biens et d'énergie avec l'Asie (y compris le golfe persique). Il n'en reste pas moins significatif, et inquiétant.

Graphique sur l'évolution des échanges avec les principaux partenaires européens de la France entre 2019 et 2021 (Milliard d'euros, source : douanes)



Quelle influence de la France dans l'UE ?

Avec un déficit commercial intra-UE abyssal (multiplié par 7 en 20 ans) et un solde net de 10 milliards (multiplié par 4 en 20 ans en part du RNB) entre des contributions en hausse et des retours en baisse, n'est-il pas temps de s'interroger sur la politique française d'influence au sein de l'UE ?

En effet notre influence en Europe n'a fait que diminuer à proportion de nos déficits, alors même que notre position de créancier nous donnait un levier que personne n'a eu l'idée d'actionner depuis vingt ans. N'est-il pas temps de changer, ne serait-ce que pour préserver le développement harmonieux au sein de l'UE ?

Nos partenaires étant satisfaits de la situation, et la cause de nos échecs n'étant à imputer qu'à nous-mêmes, il va de soi que l'initiative ne pourra venir que de nous et d'une politique volontariste en rupture avec la culture de résignation actuellement dominante à Paris, quitte à imposer à nos partenaires le fait accompli si la négociation ne mène nulle part, comme c'est le cas depuis 20 ans. Nous n'avons désormais plus grand-chose à perdre et plus de marges de manœuvre financières et juridiques à gagner, au profit notamment du financement des investissements de défense.

Comment la France sous-exploite le levier d'influence des RH à Bruxelles (4/5)  
<https://www.latribune.fr/opinions/comment-la-france-sous-exploite-le-levier-d-influence-des-rh-a-bruxelles-4-5-940785.html>

17 Nov 2022, 7:00

Le groupe de réflexions Mars propose une étude en cinq volets sur l'influence française dans l'Union européenne que La Tribune publie tout au long de cette semaine. Quatrième volet : comment la France sous-exploite le levier d'influence des ressources humaines (RH).

"Avec un nombre moindre de ressortissants et une représentation (6,4 % de la RH) sans commune mesure avec sa population et son PIB, l'Allemagne a su acquérir une influence bien supérieure à la France au sein de la Commission. Comment ? En ciblant un certain nombre de postes stratégiques permettant de contrôler, directement ou

indirectement, la plupart des leviers de pouvoir à Bruxelles" (Le groupe Mars). (Crédits : YVES HERMAN)

Un levier traditionnel de la politique d'influence est la mise en place d'une ressource humaine (RH) sur laquelle s'appuyer pour relayer sa communication d'influence et travailler en faveur de ses intérêts. Le cas de la France à Bruxelles est paradoxal dans la mesure où Paris paraît négliger les nombreux nationaux employés au sein des institutions européennes, alors même que l'administration française a été habituée à faire prévaloir « l'intérêt européen » sur les intérêts nationaux.

En 2022, outre les 23.474 ETP (agents en équivalents temps plein) décomptés dans son tableau des effectifs, fonctionnaires et agents temporaires confondus, la Commission européenne compte 11.044 autres agents (agents contractuels, agents de droit local, experts nationaux détachés et personnel des agences exécutives notamment) qu'elle rémunère en tout ou partie, soit 32 % de ses effectifs. En comptabilisant l'ensemble des catégories de personnel, ce sont au total 58.973 ETP qui travaillent pour l'ensemble des institutions européennes en 2022, la Commission étant le premier employeur (près de 60 % du total), suivi par le Parlement (environ 30 %). Au total, les dépenses administratives de l'UE se montent à onze milliards d'euros par an, dont près de quatre pour la seule Commission.

Quels pays les plus représentés

Comment cette ressource humaine se répartit-elle parmi la trentaine de nationalités représentées ? Outre la question fréquente des binationaux et certaines trajectoires individuelles atypiques, certaines nationalités non membres de l'UE sont en effet présentes pour des raisons historiques (Britanniques, Norvégiens) ou en anticipation d'une future adhésion. On observe que la répartition par nationalité du personnel de la Commission européenne n'est corrélée avec aucun critère objectif, sinon la localisation géographique dans le cas particulier de la Belgique et du Luxembourg.

Les pays de l'UE-15 (c'est-à-dire les pays entrés dans l'UE au XXe siècle), à l'exception du Portugal, de l'Irlande, de la Grèce et de l'Italie sont sous-représentés au sein du personnel de la Commission européenne par rapport à leur population et leur part du PIB de l'UE-27, alors que tous les pays entrés à partir de 2004 sont surreprésentés. On peut en déduire une préférence systématique au recrutement pour les ressortissants des États nouvellement adhérents à l'UE, invités à entrer en masse pour rééquilibrer le poids des membres plus anciens. Il existe aussi des stratégies d'entrisme de la part de certains nouveaux États membres : par exemple la Roumanie ou la Bulgarie, davantage que la Pologne ou la Tchéquie.

Quant à la France, avec 10 % de nationaux travaillant pour la Commission, son influence théorique n'est pas négligeable, bien que très inférieure à sa part dans la population totale de l'UE (15 %), dans le PIB de l'UE-27 (17,5 %) et dans les ressources de l'UE (17,8 %). Las ! S'appuyer sur le levier d'influence que sont les ressortissants nationaux de tout statut employés au sein de la Commission supposerait une stratégie que la France n'a visiblement pas.

L'Allemagne plus influente que la France

Avec un nombre moindre de ressortissants et une représentation (6,4 % de la RH) sans commune mesure avec sa population et son PIB, l'Allemagne a su acquérir une influence bien supérieure à la France au sein de la Commission. Comment ? En ciblant un certain nombre de postes stratégiques permettant de contrôler, directement ou indirectement, la plupart des leviers de pouvoir à Bruxelles.

Ce constat n'est pas celui d'un échec (il aurait fallu un plan à exécuter) et il n'est pas récent. Un ancien commissaire européen nommé par Londres (et de la lignée de

Churchill) ne disait-il pas en son temps qu'il fallait nommer des fonctionnaires français aux postes clés, car c'étaient les seuls à ne pas tenir compte des intérêts de leur pays ? Cette réputation n'est pas usurpée, et il est fréquent aujourd'hui de s'entendre dire de la part d'un Français en poste à Bruxelles qu'il est payé pour défendre l'intérêt général européen, point. Cela est parfaitement exact, mais on voudrait être sûr que les fonctionnaires d'autres nationalités aient la même éthique.

Il n'est évidemment pas question de reprocher leur loyalisme à ces Français de Bruxelles. En revanche, on s'interroge sur l'absence d'intérêt à leur égard dont témoignent les pouvoirs publics français, qui seraient bien inspirés de prévoir des parcours de carrière facilitant les allers-retours entre la France des territoires et Bruxelles. Il est vrai que le pouvoir d'achat d'un fonctionnaire européen est sans commune mesure avec celui d'un fonctionnaire français. Ceci explique sans doute cela.

#### Une administration française très bruxelloise

Ce qui est encore plus étrange, c'est que le même état d'esprit communautaire, pour ne pas parler de loyalisme à l'égard de l'UE, imprègne également la haute administration française, notamment à Bercy. Pour ne rien dire de la direction du budget, juridiquement asservie aux critères de Maastricht, la direction des affaires juridiques (DAJ) fait partie de ces « taliban du droit communautaire » justement dénoncés par un ancien ministre confronté aux résistances de sa propre administration. Le monde de la défense n'a pas oublié les joutes homériques livrées lors de la transposition des « paquets défense » successifs contre l'interprétation jusqu'au-boutiste de la part de la DAJ des directives européennes au détriment des intérêts français, notamment pour les marchés publics intéressant la défense.

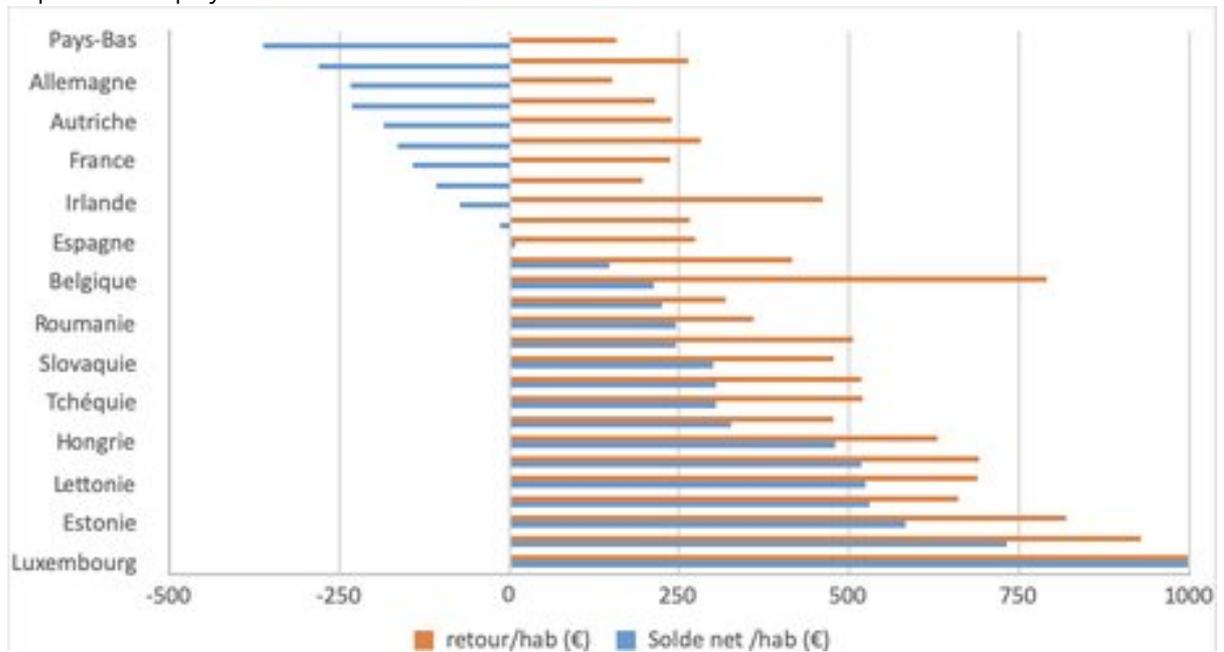
Il est toutefois quelque peu incongru de dénoncer les mêmes « talibans du droit » quand ils ne font que leur devoir quand ils servent à Bruxelles. On n'a pas assez conscience en France de la prévalence à Bruxelles des questions juridiques et financières, qui priment sur tout, y compris la mise en œuvre des politiques décidées par le Conseil. Et s'agissant des politiques européennes, la politique de la concurrence prime sur toute autre. Par conséquent, aucun instrument d'action ou de financement ne fonctionne sans passer d'abord au laminoir de la stricte régularité juridique, du règlement financier et de la conformité à la politique de la concurrence. À cela s'ajoute une idéologie ambiante inspirée par l'air du temps, souvent conceptualisée dans des communications sans valeur juridique mais politiquement importantes. Le monde de la défense le constate amèrement actuellement avec les taxonomies verte et sociale.

#### Perte de l'influence française à Bruxelles

Il ne sert donc à rien de compter un grand nombre de nationaux à Bruxelles si la France n'est pas capable de s'intéresser à leur déroulement de carrière, si la représentation permanente française ne fait pas l'effort de les rencontrer périodiquement, s'il n'existe pas de vision stratégique sur les postes à conquérir, de préférence dans les cabinets des directeurs et l'entourage des commissaires plutôt que dans des fonctions de responsabilité au sein des directions générales.

Par ailleurs, à force de déficits, y compris en termes de « juste retour », la France est de plus en plus considérée à Bruxelles comme un donneur de leçon sans crédibilité en matière de finances publiques. Cela tend à décrédibiliser non seulement le discours politique français, mais aussi les fonctionnaires européens de nationalité française. Il en résulte qu'il y a belle lurette qu'il n'existe plus de préférence pour la France au sein des institutions européennes, même en matière militaire. L'échec de MBDA lors de la sélection du projet d'intercepteur hypersonique en vue d'une subvention du fonds européen de la défense est révélateur de cette perte d'influence, y compris sur les questions les plus stratégiques.

La première figure ci-dessous permet de schématiser la comparaison des données des colonnes 3 et 4. Sans surprise, il existe une corrélation inverse entre le solde net et le retour par habitant, ce qui illustre l'importance de la solidarité intra-UE. Cet effort de solidarité dans la durée est compensé par la performance commerciale, sauf pour quelques rares pays comme la Suède et surtout la France.



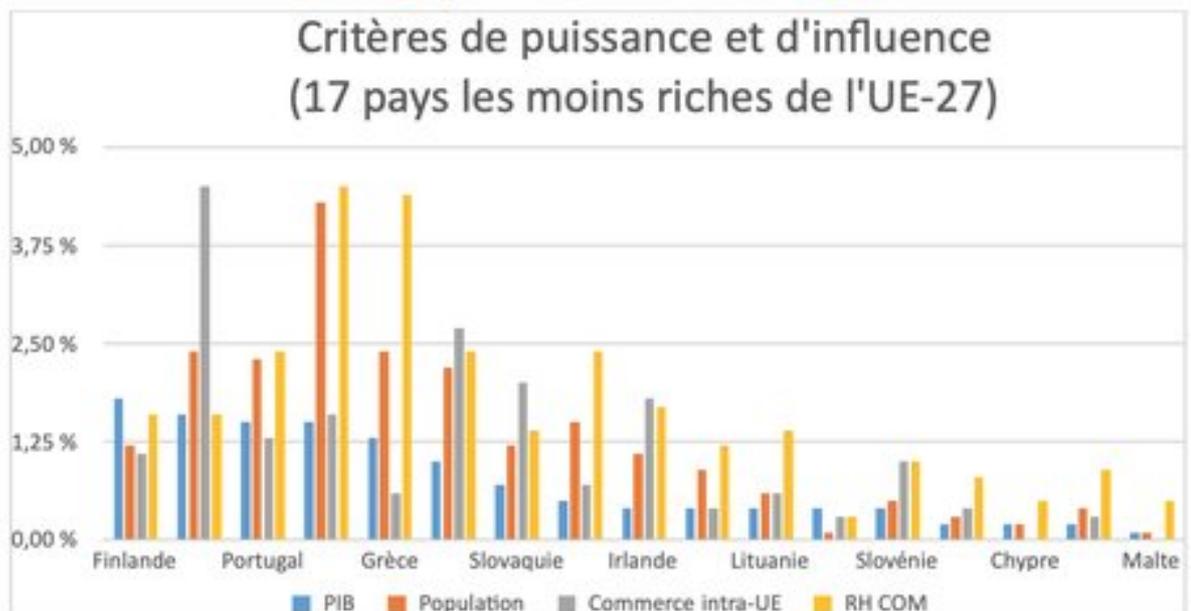
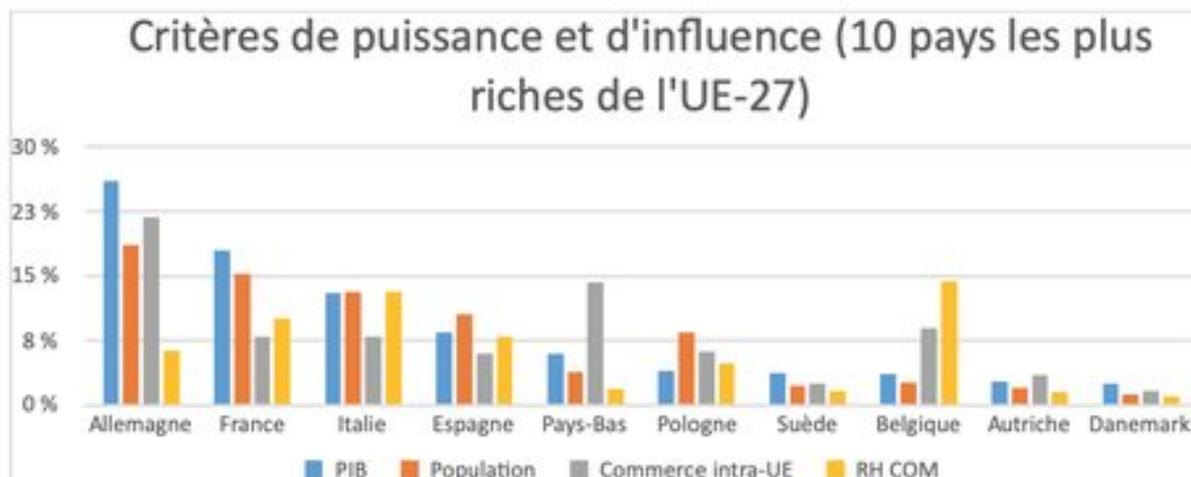
	Pays	R/hab (€)	RPUE	PIB 2021	Population	RH CE	CIUE
1	Belgique	790	4,4 %	3,6 %	2,6 %	14,4 %	8,9 %
2	Bulgarie	318	0,5 %	0,5 %	1,5 %	2,4 %	0,7 %
3	Tchéquie	520	1,6 %	1,6 %	2,4 %	1,6 %	4,5 %
4	Danemark	264	2,1 %	2,5 %	1,3 %	1,0 %	1,6 %
5	Allemagne	151	23,7 %	26 %	18,6 %	6,4 %	21,8 %
6	Estonie	819	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,8 %	0,4 %
7	Irlande	460	2,1 %	0,4 %	1,1 %	1,7 %	1,8 %
8	Grèce	691	1,3 %	1,3 %	2,4 %	4,4 %	0,6 %
9	Espagne	273	9,1 %	8,5 %	10,6 %	8,0 %	6,0 %
10	France	237	17,8 %	17,5 %	15,2 %	10,1 %	7,9 %
11	Croatie	660	0,4 %	0,4 %	0,9 %	1,2 %	0,4 %
12	Italie	197	12,6 %	12,7 %	13,2 %	13,2 %	7,9 %
13	Chypre	266	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,5 %	<0,1 %
14	Lettonie	689	0,2 %	0,2 %	0,4 %	0,9 %	0,3 %
15	Lituanie	928	0,4 %	0,4 %	0,6 %	1,4 %	0,6 %
16	Luxembourg	999	0,3 %	0,4 %	0,1 %	0,3 %	0,3 %
17	Hongrie	629	1,1 %	1 %	2,2 %	2,4 %	2,7 %
18	Malte	415	0,1 %	<0,1 %	<0,1 %	0,5 %	<0,1 %
19	Pays-Bas	158	6,2 %	6 %	3,9 %	1,9 %	14,3 %
20	Autriche	239	2,4 %	2,8 %	2,0 %	1,5 %	3,5 %
21	Pologne	476	4,3 %	4 %	8,4 %	4,8 %	6,2 %
22	Portugal	517	1,6 %	1,5 %	2,3 %	2,4 %	1,3 %
23	Roumanie	359	1,6 %	1,5 %	4,3 %	4,5 %	1,6 %
24	Slovénie	505	0,4 %	0,4 %	0,5 %	1,0 %	1,0 %
25	Slovaquie	476	0,7 %	0,7 %	1,2 %	1,4 %	2,0 %
26	Finlande	282	1,7 %	1,8 %	1,2 %	1,6 %	1,1 %
27	Suède	214	3,0 %	3,8 %	2,3 %	1,6 %	2,5 %
28	Autres	Sans objet	SO	SO	SO	7,8 %	SO
30	<b>Total</b>		<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>99,8%</b>	<b>100 %</b>	<b>99,9 %</b>

Sources : Eurostat (données 2022 pour la population et 2021 pour le PIB) et DRH de la Commission européenne (chiffres 2022)

Les deux figures suivantes illustrent les quatre dernières colonnes du tableau ci-dessus (inédit), classé dans l'ordre alphabétique d'Eurostat. Elles permettent de

comparer les États entre eux selon différents critères de puissance et d'influence. On observe que le taux de nationaux (en jaune) n'est pas corrélé aux deux principaux critères de puissance (PIB en bleu et population en orangé).

La performance commerciale au sein du marché unique n'est pas non plus corrélée aux autres critères. Cela est particulièrement remarquable non seulement pour les Pays-Bas et la Belgique, qui importent massivement de Chine via leurs infrastructures portuaires ce qu'ils revendent ensuite dans l'UE, mais aussi pour la Pologne et la Tchéquie, en tant que sous-traitants de l'industrie allemande.



Définir une stratégie vis-à-vis de l'UE

Il serait souhaitable que les dirigeants français méditent ces chiffres avant de ratifier l'adhésion de l'Ukraine, dont les quelque 40 millions d'habitants, un PIB au plus bas après la guerre et les bas salaires, amplifieront considérablement ces tendances.

Il serait surtout souhaitable que la France ait une stratégie vis-à-vis de l'UE au lieu de se contenter de pérorer et de faire des « sauts de cabris ». Abandonner ses intérêts au multilatéralisme, par exemple dans le domaine commercial, implique de mettre en œuvre une vraie stratégie pour en profiter des opportunités. Las ! On voudrait être sûrs que la France ne se fasse pas seulement plumer, mais qu'il y ait quelque objectif supérieur justifiant tous nos sacrifices... Car à quoi bon mobiliser des troupes à Bruxelles ou à Paris pour influencer à Bruxelles quand on ne sait ni où l'on va, ni ce que l'on veut. La première des choses à faire, c'est de réaliser que l'Europe n'est pas la paix mais l'art de civiliser la guerre par l'économie.

Une fois que l'on aura une stratégie, il faudra mettre en place de vrais moyens d'influence de manière à ne pas passer à côté des vrais enjeux qui se discutent dans l'écosystème bruxellois, certes fait de fonctionnaires et d'élus européens, mais aussi des fédérations professionnelles, des think-tanks, des experts, des études achetées par l'UE, tout ce qui produit de l'influence et dont nous sommes le plus souvent absents.

Pire, ce qui est produit par cet écosystème est utilisé pour vendre le pays à la découpe, comme cela a été le cas des services publics en réseau, l'industrie de défense étant la prochaine victime à offrir en sacrifice aux dieux du néo-libéralisme. C'est donc d'abord à Paris qu'il faut commencer à lancer la contre-offensive de l'influence. Comme le dit la nouvelle revue nationale stratégique (§90), « il nous faut donc assumer plus directement le rapport de forces dans ce champ pour défendre l'intérêt national ».

Quelle stratégie pour renforcer l'influence de la France dans l'UE ? (5/5)  
<https://www.latribune.fr/opinions/quelle-strategie-pour-renforcer-l-influence-de-la-france-dans-l-ue-940527.html>  
18 Nov 2022, 7:00

Le groupe de réflexions Mars a proposé une étude en cinq volets sur l'influence française dans l'Union européenne que La Tribune a publié tout au long de cette semaine. Cinquième et dernier volet : quelle stratégie pour renforcer l'influence de la France dans l'UE ?

Membre fondateur de l'Union européenne, la France est aujourd'hui le pays qui perd le plus dans tous les compartiments du jeu de la puissance et de l'influence en Europe. Après avoir illustré ce constat dans les quatre tribunes précédentes, le groupe MARS termine sa réflexion en formulant quelques propositions en matière de lobbying européen. En règle générale, vu de Bruxelles, Paris donne un sentiment d'absence sur les dossiers ou de blocages à retardement. Afin d'éviter cela à l'avenir, il s'agirait de :

- effectuer une veille très en amont ;
- construire un message par dossier ;
- comprendre les processus de décision ;
- maîtriser des outils et techniques de lobbying ;
- rechercher des alliances et négocier les dossiers entre eux ;
- disposer de relais pour valoriser un message.

La réalisation de ces objectifs invite à élaborer d'un **plan d'action** par thème assorti d'un calendrier précis. Pour la nouvelle revue nationale stratégique (§91), il s'agit d'une « politique globale conduite et coordonnée au niveau interministériel » (...) qui « induit aussi la connaissance des leviers d'influence déployés par nos partenaires, compétiteurs et adversaires. » (§91)

#### Audit

En termes stratégiques, l'objectif doit être à la fois simple et clair : **installer une culture plus favorable à la France** au sein des institutions. Pour cela, il conviendrait de commencer par effectuer un **audit d'image** auprès des non-Français, mais aussi auprès des Français actifs dans les institutions, entreprises et fédérations européennes ou lobbies généralistes. Il serait également utile de questionner les experts nationaux détachés (END) et les conseillers de la « RP » (représentation permanente française auprès de l'UE) avant leur affectation à Bruxelles et à leur retour en France. Bien entendu, ces audits devront être conduits de manière à éviter la langue de bois et la présentation de critères inopérants pour juger de l'influence.

Au niveau tactique, il s'agira ensuite de peser davantage lors de l'élaboration et de l'adoption d'un texte législatif. De ce point de vue, la discussion en cours du règlement

sur le futur instrument d'acquisition dont la Commission veut se doter pour acheter du matériel de guerre au nom des États constitue un cas d'école. Par la faute d'une influence en berne, la France n'obtiendra vraisemblablement pas la reconduction des critères d'éligibilité inscrits dans le règlement du fonds européen de défense (FEDef), ce qui permettra à l'UE de financer des achats d'armement auprès de fournisseurs extra-européens, au mépris du principe de préférence européenne, comme le souhaitent Allemands et Polonais, et pas qu'eux.

Enfin, il est utile de disposer également de relais d'influence aptes à effectuer un lobbying de crise dans l'urgence. Mais cela ne doit pas perturber le message porté dans le cadre du lobbying stratégique, par exemple en cas de crise ponctuelle avec un autre État membre.

Mettre en place une vraie stratégie d'influence

Une véritable stratégie d'influence aura dorénavant pour principe de négocier sur tous les dossiers et de traiter les dossiers en interactions, afin de pratiquer le troc comme le font tous les autres : je te soutiens sur ce dossier, tu me soutiens sur celui-là. Il est temps d'en finir avec une politique européenne de la France qui considère nos intérêts nationaux comme la variable d'ajustement permettant de faire adopter les textes législatifs européens.

Évidemment, cette nouvelle manière de faire exigera de la RP beaucoup plus d'engagement : travailler les dossiers avec des panels issus de différentes sphères de responsabilité et d'influence ; réunir des conseillers de la RP, des assistants du Parlement européen et des lobbyistes par thème précis ; développer les contacts informels avec des fonctionnaires des institutions ; confronter davantage nos vues avec celles des autres nationalités ; enfin être plus fermes dans les négociations ! La RP objectera : tout cela est déjà fait. Ah bon, alors, pourquoi est-ce si peu efficace ? Par exemple, les notes produites par le SGAE sont souvent utiles et bien conçues, mais elles ne sont pas suffisamment exploitées par la RP, en tout cas pas efficacement.

Vis-à-vis du Parlement, une présence qualitative accrue est indispensable. Soyons francs : les députés européens élus en France ne travaillent pas, en tout cas pas utilement pour leurs électeurs. Ce n'est pas entièrement de leur faute : leur élection sert de défouloir à un électeur frustré de n'être pas représenté au Parlement français. Le manque de démocratie en France se traduit par une stérilisation de l'influence française à Bruxelles et ... Strasbourg. Compte tenu des faiblesses de la présence française au Parlement, il est nécessaire d'y porter plus d'attention. Le Parlement est maître de son ordre du jour et il influence considérablement la Commission européenne via les questions écrites, les rapports d'initiative, et surtout le redouté contrôle budgétaire. Sa dangerosité rend nécessaire la mise en place de contre-feux, sur le modèle historique de la crise de la vache folle que le lobbying britannique est parvenu à transformer il y a 25 ans en paranoïa anti-fraude.

Enfin, concernant le processus législatif européen, il ne suffit pas de l'accompagner, il convient de faire périodiquement non seulement le bilan des textes en vue d'en préparer, anticiper ou initier les futures évolutions, mais aussi d'évaluer la capacité des intervenants français à défendre nos positions et d'en tirer les conséquences. Dans les institutions il est « grossier » d'être « contre », tout le monde est toujours « pour » afin de mieux orienter les politiques européennes. Mais cela requiert de l'habileté. Être affecté à la RP ne doit plus être une rente ou une sinécure, mais un tremplin pour un avancement de carrière dans l'administration française.

Réseau interinstitutionnel

Par ailleurs, il est essentiel de disposer d'un réseau interinstitutionnel composé de différentes nationalités. Ainsi au Parlement, nous gagnerions beaucoup à travailler davantage avec les députés avec lesquels nous avons des affinités, soit politiques, soit linguistiques, soit sur la base d'intérêts communs. Cela suppose au préalable, plutôt que

de défendre un introuvable « intérêt général européen », d'identifier les intérêts des autres pays et de les aider à les défendre, même « gratuitement ». Cela ne serait pas perdu, mais permettrait à terme à la France de disposer de soutiens importants et durables.

Il serait également habile de permettre à d'autres nationalités, voire à des institutions comme le Parlement, de s'approprier certains projets que la France souhaite lancer en Europe. Les probabilités de les faire aboutir seraient accrues.

Quant aux fonds européens, il s'agit de les mobiliser non seulement efficacement, mais avec efficacité, c'est-à-dire à la condition que les coûts et les risques liés à leur obtention soient largement équilibrés par leur rendement à long terme. Il n'est pas question, par exemple, de mettre en péril l'avance technologique de l'industrie de défense française pour récupérer des financements européens que le système d'audit est de toute façon en mesure de nous obliger à rembourser un jour ou l'autre.

En revanche, le montage des consortiums en matière de recherche offre une opportunité unique de développer des réseaux scientifiques et techniques entre industriels « transfrontières », ce qui est extrêmement bénéfique pour l'autonomie stratégique européenne. Dans la recherche de partenaires, les industriels français ont souvent intérêt à ne pas apparaître en première ligne, le travail de coordination étant de toute façon ingrat et potentiellement risqué en termes financiers.

Changer nos schémas mentaux

Au total, l'élaboration d'une véritable stratégie d'influence française au sein de l'UE implique d'abandonner les schémas mentaux acquis depuis trente ans et le traité de Maastricht. La croyance quasi superstitieuse (au point d'y placer notre « espérance », c'est-à-dire notre foi dans un avenir meilleur !) dans la « construction européenne » s'est substituée chez de nombreux déçus du marxisme à l'attente du Grand Soir. À l'instar d'autres religions séculières du XXe siècle, cette croyance s'est révélée aussi toxique qu'un poison à diffusion lente qui a inhibé notre capacité d'action jusqu'à la défense de nos intérêts nationaux, pour ne rien dire d'une lutte des classes sournoise qui a organisé la désindustrialisation de notre pays et la stagnation du pouvoir d'achat des couches populaires, toujours au nom d'un « intérêt général européen » qui serait l'alpha et l'oméga de notre vision de l'avenir !

La priorité est donc d'abandonner ces schémas mentaux toxiques et d'envisager avec réalisme le cadre européen dans lequel se situe l'action politique. Cela commence par une action de communication en France sur ce qu'est en réalité l'Union européenne, ni plus ni moins qu'une sorte de FIFA (Fédération Internationale de Football Association) : un cadre juridique organisant la compétition économique en distribuant des subventions. C'est à la fois un arbitre et un tiroir-caisse à finalité de verrouillage juridique au service des États les mieux organisés. C'est en tout cas ainsi que la voient les autres États membres. Il est temps que les yeux des Français se dessillent. La solution n'est pas de quitter l'UE, parce que de toute façon, « c'est là que ça se passe » (qui veut quitter la FIFA ?), mais d'en comprendre le fonctionnement et la logique intrinsèque pour mieux y faire prévaloir ses intérêts.

Une fois réalisée cette prise de conscience, il conviendra de s'intéresser non plus aux grandes constructions théoriques, mais aux projets concrets et aux conséquences concrètes des évolutions législatives en cours et à venir. En un mot, être moins défensif et plus proactif, parce que les normes élaborées par la législation européenne et ses instruments de financement s'imposeront à nous quoi qu'il arrive, via le marché intérieur.

Cela suppose également que la RP ne soit plus uniquement une courroie de transmission de la communication institutionnelle (pour glorifier « tout ce que l'Europe fait pour nous »), mais un outil d'influence où l'intelligence économique et le lobbying

ne soit plus considérés avec suspicion, mais au contraire des modes d'action au quotidien au service des intérêts français.

Sortir les questions européennes du Quai d'Orsay

Sans doute faudrait-il sortir les questions européennes de la dépendance au Quai d'Orsay. Faire du ministère chargé de l'Europe un ministère de plein exercice, ou rattaché au Premier ministre, favoriserait cette transformation. Pourquoi d'ailleurs ne pas nommer un vrai politique à la fonction de RP plutôt qu'un ambassadeur ? L'échec de notre RP à se faire nommer secrétaire général de la Commission (une ressortissante franco-suisse lui ayant été préféré) est révélateur à la fois de notre perte d'influence et des risques de confier la RP à un fonctionnaire qui attend un avancement dans les services de l'UE.

La RP devrait se voir comme la tête de réseau de l'influence française à Bruxelles. C'est à elle par exemple de réunir les fonctionnaires européens de nationalité française sans tenir compte des différences de grades et de fonctions, afin d'échapper aux rivalités de carrière. Plus encore, chaque contractuel en poste à la Commission ou au Parlement devrait en fin de contrat se voir proposer de partager son réseau et son expérience avant que son expérience soit perdue pour la République. Plus généralement, la RP doit aussi devenir davantage un espace de convivialité où sont organisés des événements permettant d'animer un réseau de façon subtile et détendue. Un déjeuner de travail avec des non-Français n'est pas non plus du temps perdu. Enfin, l'usage des réseaux sociaux et autres médias ne doivent pas être négligé pour contrebalancer l'influence de tout ce qui s'écrit en anglais dans l'UE, sans pour autant exclure ni de diffuser en anglais et dans d'autres langues nos propres messages ni d'agir avec autorité dans les institutions européennes pour défendre la langue française.

Anticiper les risques et les opportunités

En résumé, le plus important est d'anticiper les risques et les opportunités, construire des alliances de circonstance et communiquer dans le sens de la défense de nos intérêts.

En procédant ainsi, la politique française dans l'UE serait à la fois plus lisible (tout le monde comprend quand on agit dans nos intérêts) et plus efficace. Nos partenaires nous en seraient reconnaissants, car c'est le meilleur moyen de garantir à long terme un fonctionnement équilibré des institutions et instruments de l'UE, la France ne pouvant pas se transformer en « trou noir » sans précipiter dans sa chute tout l'acquis européen depuis 65 ans.

Regagner en influence dans l'UE suppose de sortir du déni et des illusions françaises pour considérer l'UE pour ce qu'elle est en réalité.

En Europe et en Ukraine comme partout, il y a l'idéal et il y a des réalités (1/2)  
19 Déc 2022, 7:00

"Un jour viendra où les Américains signifieront aux Ukrainiens qu'il est temps d'en finir". Pour le groupe de réflexions Mars, la Russie ne peut pas perdre, la dissuasion nucléaire la protège d'un effondrement final. Par conséquent, l'Europe doit aider le Kremlin à comprendre en quoi il s'est trompé plutôt que de l'acculer dans une impasse stratégique dont il ne pourra sortir qu'en agitant la menace nucléaire. Par le groupe de réflexions Mars.

"La priorité n'est donc pas d'écraser la Russie (encore une fois, c'est impossible à cause de la dissuasion nucléaire), mais de lui faire admettre que l'Ukraine a le droit de choisir son destin. En contrepartie, les Occidentaux doivent admettre que la Russie aussi a le droit de choisir son destin" (Le groupe de réflexions Mars) (Crédits : DADO RUVIC)

L'idéal, ce serait que le Kremlin renonce à sa guerre en Ukraine, admette ses erreurs dans l'analyse des rapports de force et retire ses forces armées de l'autre côté des frontières internationalement reconnues. L'idéal, ç'eût été qu'il existât depuis 30 ans une architecture européenne de sécurité associant l'OTAN, les pays neutres, la Russie et tous les États issus de la disparition de l'Union soviétique en 1991. L'idéal, c'est une Europe stratégiquement autonome ayant maintenu depuis 30 ans son investissement de défense à 3 % du PIB en dépit de la dissolution du Pacte de Varsovie.

La réalité, c'est que l'Europe a désarmé depuis 30 ans au point d'avoir complètement abandonné sa sécurité à l'allié américain, qui n'a aucun intérêt à encourager l'autonomie stratégique européenne ni une architecture européenne de sécurité comprenant la Russie. La réalité, c'est que la Russie a formellement annexé la Crimée, le Donbass et la région de Kherson à la suite d'une conquête militaire qu'elle n'a aucunement l'intention d'abandonner. La réalité, c'est une Ukraine économiquement dévastée et démographiquement ravagée, dont la population qui n'a pas fui s'apprête à vivre un hiver dans des conditions épouvantables. La réalité, c'est avant tout 45 millions de victimes d'erreurs politiques et d'échecs diplomatiques depuis 30 ans.

Macron, le courage de le dire

Faut-il persévérer dans l'erreur ? Faut-il continuer à encourager les dirigeants ukrainiens dans l'illusion d'une victoire militaire définitive ? Faut-il continuer à promettre la corde à Poutine et l'acculer au fond du ring ? Dans toutes les guerres arrive un moment où les belligérants sont trop usés pour accorder le moindre crédit aux nationalistes qui continuent à prêcher la guerre. Le président Macron sait que ce moment viendra, même s'il est encore trop tôt. Mais il a le courage de le dire, quitte à essuyer les quolibets de 27 nains. C'est ce qui s'appelle le courage moral en politique : partir du réel au lieu de flatter les illusions nationalistes et de fuir dans l'idéal.

Un jour viendra où les Américains signifieront aux Ukrainiens qu'il est temps d'en finir. La confusion de la semaine dernière entre les déclarations du président Biden et les dénégations de son administration montre que tout le monde n'est pas encore prêt à cela à Washington, mais le signal est donné. Pour paraphraser Thorez, il faut savoir arrêter une guerre. Surtout quand on sait qu'il n'y aura jamais de vainqueur, mais toujours plus de victimes.

La guerre n'est pas une fin en soi

Dans un lapsus révélateur du manque de sérieux et de crédibilité des dirigeants de l'UE, Ursula Von der Leyen a révélé le 30 novembre le chiffre de 100.000 pertes militaires ukrainiennes. Ce qui est inquiétant, ce n'est pas qu'elle confonde morts et blessés, soldats et officiers, même si cela montre qu'elle n'a rien retenu de son passage à la tête de la Bundeswehr, il est vrai marqué par les scandales.

Mais ce faisant, elle compromet une information confidentielle que les Ukrainiens ne souhaitent pas révéler (ils ont immédiatement allumé un contre-feu en poussant le chiffre de 13.000 morts) dans la mesure où il place les pertes ukrainiennes au même niveau que les pertes russes, ce qui n'est pas normal en position défensive. Mais on sait que les combats du printemps dans le Donbass ont été extrêmement meurtriers avant le lancement de la contre-offensive d'été.

La réalité, c'est qu'avec un tel niveau de pertes, les forces armées ukrainiennes ne parviendront jamais à repousser l'envahisseur de l'autre côté de la frontière. Les forces d'occupation russes ont beau être corrompues, mal commandées, mal équipées, mal entraînées et démoralisées, elles ne se sont pas effondrées. Elles perdent batailles sur batailles, mais elles n'ont pas perdu la guerre et ne peuvent pas la perdre, parce que la dissuasion nucléaire les protège d'un effondrement final.

La réalité, c'est que la guerre russe en Ukraine dépend moins de succès tactiques que d'une confrontation multi-domaines. Il faut relire Clausewitz : la guerre n'est pas une fin en soi. Il existe toujours des buts de guerre qui tendent vers un état final recherché différent de la situation d'avant-guerre, que les belligérants finiront par appeler « paix ». Ce sera une certaine forme de paix, un nouvel ordre plus ou moins stable ou chaotique, et certainement une nouvelle ère dans les relations internationales.

La réalité, c'est que la Russie ayant déclenché la guerre, c'est le pouvoir russe qui détient la clé de l'avenir de l'Ukraine. Il n'y aura jamais de paix sans prise en compte de cette réalité. Il faut donc aider le Kremlin à comprendre en quoi il s'est trompé plutôt que de l'acculer dans une impasse stratégique dont il ne pourra sortir qu'en agitant la menace nucléaire.

Invasion russe : une erreur passéiste

Les Russes sont tombés dans le piège de leur propre propagande qui refuse d'admettre que les Ukrainiens (après les Baltes, mais aussi les Géorgiens ou les Moldaves) puissent préférer la démocratie libérale occidentale aux régimes de démocratie formelle qui sont nés du démembrement de l'Union soviétique. Il est vrai que de nombreux intellectuels occidentaux les ont encouragés dans cette illusion. Dans son ouvrage controversé rédigé en réponse à la théorie de « la fin de l'Histoire », Le choc des civilisations et la refonte de l'ordre mondial (édité en 1996, 2011), Samuel P. Huntington estimait que « la violence entre Ukrainiens et Russes est peu probable. Il s'agit de deux peuples slaves, principalement orthodoxes, qui entretiennent des relations depuis des siècles, et parmi lesquels les mariages mixtes sont communs ».

Cette croyance ne prenait pas en compte la tentation des nouvelles générations de l'Ukraine de tourner leur regard exclusivement vers l'ouest, ce que la Constitution ukrainienne de 2019 a officialisé dans son Préambule et aux articles 85, 102, 116. L'agression russe de février dernier procède d'une erreur passéiste d'analyse anthropologique (les Ukrainiens sont des « Petits Russes » qui n'ont rien à voir avec l'Occident décadent) qui entraîne une succession d'erreurs tactiques commises face à une armée ukrainienne « otanisée » depuis 2014 (états-majors, formation des cadres, intégration dans des structures occidentales comme le commandement suprême de la transformation/SACT).

La priorité n'est pas d'écraser la Russie

Il n'y aura pas de paix tant que les Russes n'admettront pas cette erreur d'analyse culturelle. La priorité n'est donc pas d'écraser la Russie (encore une fois, c'est impossible à cause de la dissuasion nucléaire), mais de lui faire admettre que l'Ukraine a le droit de choisir son destin. En contrepartie, les Occidentaux doivent admettre que la Russie aussi a le droit de choisir son destin. Cela passe par la construction d'une architecture européenne de sécurité qui apporte de vraies garanties de sécurité à la fois à l'Ukraine et à la Russie.

On voit mal aujourd'hui quelles garanties l'Ukraine pourrait accepter en-dehors du parapluie nucléaire de l'OTAN. Ce qui était un casus belli pour la Russie pourrait redevenir négociable à condition de renoncer aux préalables irréalistes que les Ukrainiens imposent à l'ouverture de négociations. Autrement dit, l'Ukraine ne peut espérer obtenir de garantie de sécurité sans renoncer en tout ou partie aux pertes territoriales subies depuis 2014.

Une paix durable pourrait résulter de l'abandon par la Russie de ses prétentions à contrôler l'Ukraine et de son refus de l'entrée de Kiev dans l'OTAN, en échange de la constitution d'une zone tampon démilitarisée dans le Donbass et sur la rive gauche du Dniepr rendant impossible le rétablissement de la souveraineté ukrainienne sur ces territoires, qui pourraient être administrés par l'ONU en attendant un référendum d'autodétermination et un destin proche de celui du Kosovo. Ce dont l'Ukraine a besoin, c'est de la garantie liée à l'appartenance à l'OTAN, et ce dont la Russie a besoin, c'est d'un éloignement de l'OTAN de ses frontières. D'une manière ou d'une autre, la solution s'appelle une zone tampon démilitarisée.

Nous entrerons alors dans une nouvelle ère, avec peut-être un nouveau rideau de fer le long du Donetsk et du Dniepr inférieur. Mais le pire n'est jamais sûr, à condition de chercher des solutions viables

France : ni reine, ni pion... ni fou ! Plutôt la tour d'angle, l'allié le plus solide des fins de partie (2/2)

<https://www.latribune.fr/opinions/france-ni-reine-ni-pion-ni-fou-plutot-la-tour-d-angle-l-allie-le-plus-solide-des-fins-de-partie-2-2-945201.html>  
20 Déc 2022, 7:00

Pour le groupe Mars, le vrai défi pour les Occidentaux, c'est de saisir toutes les dimensions et les enjeux du conflit russo-ukrainien afin d'en sortir le plus vite possible en élaborant une solution de paix durable qui convienne à toutes les parties. Il considère que le succès de la récente visite d'État du président Macron aux États-Unis est "un coup de maître". Il replace même la France à sa juste place sur "le grand échiquier mondial". Par le groupe de réflexions Mars.

"La géopolitique a placé la France en Occident. La question débattue est celle de sa place parmi les puissances maritimes ou dans le Rimland contesté par les puissances continentales. La visite américaine du président Macron y a répondu. Reste à traduire dans la future loi de programmation militaire cette ambition réaffirmée" (Le groupe de réflexions Mars) (Crédits : ELIZABETH FRANTZ)

Nous vivons la fin de l'universalisme voulu en 1945, avec un choc dans la conception des relations internationales qui met face-à-face égalité et hiérarchie des Nations (intervention en Ex-Yougoslavie, au Kosovo, en Irak, en Géorgie, en Ukraine). Ce choc conduit à des conflits marqués par une politique du fait accompli par le plus fort avec un gel temporaire de situations territoriales iniques et géopolitiques instables.

La guerre entre la Russie et l'Ukraine, et plus globalement de la Russie contre des pays occidentaux qui agissent par procuration à la limite de la cobelligérance

(renseignement, planification, communication, ciblage, fourniture d'effecteurs/munitions, entraînement), démontre toute la pertinence des principes développés par Sun Tzu, dont l'art suprême est de vaincre l'ennemi sans combat : primauté du renseignement (humain, technique, satellitaire...), boucle courte décisionnelle (développée dans les années 80 par le colonel de l'US Air force John Boyd), fluidité des actions menées par des subordonnés de confiance, actions coercitives et dialectique dissuasive pour éviter le combat frontal majeur avec l'ennemi.

#### Neutralisation du champ de bataille

Le constat actuel en Ukraine montre la neutralisation presque totale du champ de bataille. La bataille est menée par des armées conventionnelles qui sont en grande partie paralysées. Tout ce qui est immobile ou bouge lentement (y compris sur la mer) est susceptible d'être détruit par des frappes précises dans la zone de contact (avec une identification des forces ennemies et amies) et sur les arrières (dépôts, ports, mouillage, bases).

Face à l'échec militaire russe (pertes humaines et matérielles) résultant de l'emploi de moyens conventionnels coûteux et devant l'incapacité d'agir directement sur le gouvernement à Kiev, il reste, pour atteindre ou influencer directement ou indirectement le commandement en chef (premier cercle), une réflexion coût/bénéfices théorisée dans les cinq cercles du théoricien de l'USAF John Warden. Dans cette réflexion conçue pour éviter le gaspillage de temps et d'énergie, les armées deviennent des objectifs secondaires qui peuvent être déstabilisés de l'intérieur (inefficacité du système de commandement et de contrôle, motivation de la troupe).

Ces cercles se déclinent en un 1er cercle, le commandement, un 2e cercle, les éléments organiques essentiels (production d'énergie, fourniture de carburant, approvisionnement en nourriture et finances), un 3e cercle (l'infrastructure, principalement les lignes de communication), un 4e cercle (la population) et enfin un 5e cercle, les forces armées ennemies. Il s'agit ni plus ni moins d'une relecture de la théorie clausewitzienne de la « trinité stratégique » (gouvernement-peuple-armée) à la lumière de l'expérience des conflits du XX<sup>e</sup> siècle.

Clairement, en Ukraine, le « centre de gravité » stratégique n'a jamais été l'armée, mais d'abord le pouvoir central, et à présent la population. Le pouvoir russe n'a pas pour ambition de détruire l'armée ukrainienne dans une bataille décisive et a dû renoncer à renverser le gouvernement démocratique à Kiev. Il s'attaque donc à la population en détruisant les infrastructures, non pour la « punir » (le Kremlin ne raisonne pas en termes moraux) mais pour l'user moralement jusqu'à ce qu'elle veuille en finir à tout prix.

#### Une guerre hybride poussée à son paroxysme

Que la soldatesque russe se soit rendue coupable de crimes de guerre en massacrant des prisonniers et des civils désarmés à Boutcha et ailleurs, c'est plus que probable. Des gendarmes français concourent d'ailleurs à en rassembler les preuves. Mais parler de crime de guerre à propos de la destruction des infrastructures n'a aucun sens tant que les civils ne sont pas ciblés en tant que tels. Mener une guerre non conventionnelle n'est pas en soi un crime.

Dans un contexte de guerre hybride poussée à son paroxysme, tous les leviers, de la subversion politique jusqu'à une dissuasion coercitive, sont susceptibles d'être actionnés simultanément. Le sabotage, le terrorisme, l'assassinat, l'influence informationnelle et cognitive, l'action par proxy, par milices, par retournement et contrôle de populations, l'intervention physique, cybernétique, dans l'espace, sur les moyens logistiques, le déploiement d'avions à capacité nucléaire, l'augmentation des patrouilles de SNLE, des vols de démonstration et les discours publics sur les capacités nucléaires ... font partie du caractère hybride de tout conflit moderne.

Simultanément, nous assistons à un grand écart dans l'usage des moyens entre une guerre « low cost » à base de drones « kamikazes » contre les fonctions organiques et les infrastructures vitales ou des éléments militaires majeurs, des frappes avec des missiles hypersoniques sur des centres urbains ou logistiques, des destructions (sabotage) de réseaux d'approvisionnement en énergie ou de transfert de data (réseaux par fibre ou satellitaires), de capacité de Jihad (déclaration du leader Tchétchène Ramzan Kadyrov), d'actions de guerre informationnelle, d'actions dans le spectre électromagnétique, dans l'espace exo-atmosphérique et cybernétique. Les effets de ces actes peuvent mettre en cause les capacités essentielles de fonctionnement et de résilience d'une nation. Nous constatons aussi de facto l'impossibilité de représailles significatives contre l'agresseur qui bénéficie d'une sanctuarisation de son territoire permise par la possession de l'arme nucléaire.

Plus généralement, un conflit militaire local (aux conséquences mondiales) est, à ce stade, contenu au niveau tactique par la dissuasion nucléaire : interdiction de destruction mutuelle entre États dotés et protection des pays concernés par la dissuasion américaine élargie dans le cadre de l'alliance atlantique ou d'accords bilatéraux dans la zone indopacifique.

Menace majeure : dissuasion et protection liées

Toutefois, le nucléaire n'a de sens que si le seuil d'un emploi potentiel est suffisamment élevé pour conserver la crédibilité de la dissuasion (mise en péril des intérêts vitaux ou essentiels), d'où l'impérative nécessité de posséder des moyens conventionnels de protection d'un niveau significatif et des systèmes de reconnaissance, de renseignement et d'alerte levant les doutes sur l'origine et la nature des menaces sur la nation afin d'empêcher tout contournement.

Dissuasion (acte ultime de prévention) et protection sont directement liées pour faire face à une menace majeure. Ces deux fonctions stratégiques sont aussi primordiales pour préserver la liberté d'intervention et d'action et pour être résilient face à un chantage de toute nature.

La sécurité humaine est au centre des conflits hybrides et de haute intensité. L'influence sur l'ensemble des peuples et la destruction de la résilience des nations sont des objectifs stratégiques pour les puissances révisionnistes. Dans les conflits récents, l'humain est au cœur des rapports de force et l'humanité peut être prise en otage. Elle peut devenir une arme par la création de déséquilibres géoéconomiques et par des effets migratoires (demandeurs d'asile et réfugiés politiques).

Ces effets peuvent être aggravés par les conséquences du changement climatique et de la biodiversité. La manipulation des individus passe par des atteintes aux droits humains, pouvant aller du déplacement de population jusqu'à la commission de crimes de guerre. Les défis humanitaires sont dans des champs de guerre économique, de chantage sur les matières premières, d'approvisionnement en énergie et de sécurité alimentaire. Ils peuvent faire l'objet d'actes de coercition économique, avec des conséquences globales.

Agir par l'intermédiaire des populations

Le président de la fédération de Russie a très tôt pris conscience de ces enjeux. Pendant sa jeunesse universitaire, Vladimir Poutine suit des études de droit à l'université de Leningrad. Il obtient son diplôme à 23 ans avec un mémoire sur « le principe du commerce de la nation la plus favorisée en droit international ». Après la Guerre froide, il retourne à Leningrad pour y reprendre son service opérationnel à la direction locale du KGB, comme conseiller aux affaires internationales du recteur de l'université de Leningrad, et retrouve son professeur d'université, Anatoli Sobtchak, qui est élu maire de la ville en juin 1991. Poutine devient son conseiller aux affaires internationales.

En 1994, il tient le poste de premier adjoint et responsable des relations extérieures de la mairie. A ce titre, il est chargé de négocier des accords « ressources contre nourriture ». Face au secteur privé, il apprend, à ses dépens, l'importance économique de la sécurité alimentaire et de la survie de la population, et comprend que le seul atout dont un État dispose est de maîtriser les matières premières et stratégiques : les aliments de base ainsi que l'uranium, le pétrole et le gaz.

En 1997, il signe une thèse dont le premier chapitre porte sur la géopolitique de la région de Leningrad, le deuxième traite de la planification stratégique et de la reproduction des ressources minérales, le troisième chapitre traite du développement de l'infrastructure dans la région de Leningrad. Même si de gros doutes subsistent sur le rédacteur réel et sur d'éventuels plagiat, « la philosophie fondamentale de Poutine demeure économico-centriste » selon Michel Eltchaninof.

Agir par l'intermédiaire des populations, d'autres l'ont dit et l'ont fait dans certains cas. A la veille de l'offensive contre l'Irak, après l'invasion du Koweït, le 2 août 1990, le président Bush père était en plein accord avec le secrétaire d'État américain James Baker qui a prononcé ces paroles : « Nous les ramènerons à l'âge de pierre ». De même, en septembre 2012, la presse révélait que l'armée israélienne avait des plans pour « ramener l'Iran à l'âge de pierre avec une bombe électromagnétique » (*The Times of Israël*, 9 septembre 2012).

La campagne anti-infrastructures (terreur sur le peuple) en Ukraine présente une forme nouvelle de gestion de l'agression russe qui procède d'une analyse du type Warden sur la conduite d'une campagne aérienne. Finalement, le but ultime est de créer une défiance complète à l'encontre des Occidentaux considérés, entre autres, comme anciens colonialistes, prosélytes de valeurs universalistes inappropriées, d'un modèle de société en déshérence et d'un droit humanitaire porteur d'ingérences. Surtout, comme le montre le désastre de Kaboul en août 2021, ces « Occidentaux dégénérés » ne sont que des mauviettes incapables de faire la guerre et de la gagner.

Ce que la réalité tactique montre en Ukraine, ce n'est certes pas une meilleure aptitude du virilisme russe. Mais la propagande joue à plein, et la tactique n'est que secondaire dans cette guerre hybride.

#### Le coup de maître d'Emmanuel Macron

Le vrai défi pour les Occidentaux, c'est d'en saisir toutes les dimensions et les enjeux afin d'en sortir le plus vite possible en élaborant une solution de paix durable qui convienne à toutes les parties, y compris le « leader from behind », dont les buts de guerre restent inchangés depuis leur formulation explicite par Zbigniew Brzezinski dans *Le grand échiquier, l'Amérique et le reste du monde* (1997) : « Le maintien de la primauté des États-Unis est essentiel non seulement pour le niveau de vie et la sécurité des Américains, mais aussi pour l'avenir de la liberté, de la démocratie, des économies ouvertes et de l'ordre international ».

Pour cela, il faut « éviter les collusions entre vassaux et les maintenir dans l'état de dépendance que justifie leur sécurité ; cultiver la docilité des sujets protégés ; empêcher les barbares de former des alliances offensives » et parfaitement identifier les « acteurs géostratégiques » qui risquent « d'affecter les intérêts de l'Amérique » et les « pivots géopolitiques » qui ont « un rôle clé pour accéder à certaines régions ou leur permet de couper un acteur de premier plan des ressources qui lui sont nécessaires ». Et Zbigniew Brzezinski d'ajouter « sans détour, l'Europe de l'Ouest reste un protectorat américain » !

A cet égard, le succès de la récente visite d'État du président Macron aux États-Unis est un coup de maître. Il replace la France à sa juste place sur "le grand échiquier" mondial : ni reine, ni pion... ni fou ! Plutôt la tour d'angle, l'allié le plus solide des fins de partie. Il n'existe pas de gris sur un échiquier. Que la guerre en Ukraine ait été voulue ou non par les Américains n'a aucune importance. La

géopolitique a placé la France en Occident. La question débattue est celle de sa place parmi les puissances maritimes ou dans le Rimland contesté par les puissances continentales. La visite américaine du président Macron y a répondu. Reste à traduire dans la future loi de programmation militaire cette ambition réaffirmée. En tout cas, nos horizons ne se limitent pas au rivage des Scythes ni aux remparts de Chersonèse.

Ne pas financer l'achat d'armes américaines de Varsovie

Dès lors, toute notre politique européenne devrait être orientée par notre situation géopolitique. Comme les Britanniques, nous sommes une puissance moyenne aux ambitions mondiales qui ne se limitent pas à l'Europe. Mais contrairement à nos voisins d'outre-Manche, nous sommes une puissance continentale qui ne peut se désintéresser des enjeux européens. Il ne saurait être question de sortir de l'UE, mais il faut à présent en utiliser tous les leviers pour les mettre au service de nos intérêts.

Nous ne pouvons plus nous appauvrir de 10 milliards par an pour financer l'achat d'armement américain ou coréen par la Pologne, en passe de devenir, avec notre argent, la première puissance militaire continentale. Cet argent doit notamment être investi pour faire face à la désindustrialisation qui nous menace du fait d'une politique énergétique européenne irresponsable, à commencer par l'industrie de souveraineté.

Ukraine : la menace nucléaire russe neutralise les stratégies occidentales pour mettre fin à la guerre (1/2)

<https://www.latribune.fr/opinions/ukraine-la-menace-nucleaire-russe-neutralise-les-strategies-occidentales-pour-mettre-fin-a-la-guerre-1-2-948332.html>

18 jan 2023

Quelle issue pour le conflit russo-ukrainien ? L'arrivée de chars lourds dans l'armée ukrainienne ne sera pas décisive pour reconquérir les territoires conquis par la Russie, selon le groupe Mars. La menace nucléaire russe qui neutralise jusqu'ici les stratégies occidentales, exclut de nombreuses options stratégiques pour mettre fin à l'invasion russe en Ukraine. Par le groupe de réflexions Mars.

En Ukraine, le front est quasiment figé depuis deux mois, depuis la reconquête de la rive droite du Dniepr par les forces ukrainiennes (UAF). Cette pause opérative, qui n'empêche pas la poursuite de la guerre d'attrition, permet aux belligérants de préparer la suite des opérations et aux observateurs d'esquisser des bilans et d'envisager les perspectives à venir.

Livraisons de chars à l'Ukraine

L'actualité est à la livraison de chars occidentaux aux UAF. La France a promis de livrer d'ici deux mois une dizaine de chars légers AMX-10 RC (pour équiper un petit escadron ou trois pelotons d'une *light armored team*) et jusqu'à une trentaine à terme. Un bataillon des UAF sera donc équipé de ces engins à roues de reconnaissance rapides, bien armés (canon de 105 mm) mais peu protégés et peu mobiles en tout terrain, donc inaptes à percer des lignes défensives, ce pour quoi ils n'ont pas été conçus. Le bataillon d'AMX-10RC ukrainien, apte au combat de rencontre sur route en bénéficiant de la surprise et de l'agilité, pourra en revanche conduire des missions de reconnaissance offensive (pour tester le dispositif russe) ou d'exploitation très localisée d'une percée d'infanterie.

De leur côté, Américains et Allemands se sont engagés à livrer respectivement une cinquantaine de Bradley et une quarantaine de Marder. Ces véhicules de combat d'infanterie (VCI) appartiennent à une catégorie de chars légers différente des AMX10RC français : ce sont des engins à chenilles relativement lents, dotés d'un armement de petit calibre, mais plutôt bien protégés et mobiles sur tous les terrains. Ils ne sont pas capables seuls de percer les défenses ennemies mais peuvent accompagner des chars lourds avec de l'infanterie sous blindage.

Autrement dit, là où la communication officielle parle de « chars », l'Ukraine comprend qu'elle devra encore attendre pour bénéficier d'engins de combat aptes à percer les lignes de défense russes. Or en mobilisant encore davantage de « réservistes », les troupes d'occupation, incapables de repartir à l'offensive, « bétonnent » leurs positions défensives de manière à s'installer pour durer afin de conserver leurs gains territoriaux. Plus le temps passe, plus il sera difficile de les en déloger. Une brigade de chars légers occidentaux en est incapable. Il faudra plus d'une division de chars lourds pour obtenir un résultat opérationnel significatif, raison pour laquelle les UAF estiment avoir besoin d'un millier de chars, dont 300 lourds, pour repartir à l'offensive.

Comparaison n'est pas raison ?

Il faut toujours se méfier des comparaisons historiques, mais ce territoire a déjà connu, à l'été et à l'automne 1943, il y a presque 80 ans, les plus grandes batailles de chars de l'histoire, Kursk, Korsun, Dniepr, qui ont vu s'affronter des milliers de chars et des millions d'hommes. Le souvenir de ces défaites successives de la Wehrmacht n'est sans doute pas pour rien dans le refus allemand de donner son autorisation à la livraison du Leopard 2, seul char moderne occidental disponible en grande quantité (environ 2.000 mais leur disponibilité opérationnelle est inconnue) dans les armées européennes.

Une autre bonne raison de ne pas livrer est que le Leopard 2, char « *moderne* » des années 1980, n'est pas « *combat proven* » (au contraire du Challenger 2 dont les Britanniques ont promis une douzaine d'exemplaires, qui a fait ses preuves en Irak), faute d'avoir été efficace dans de vrais combats. Il a été déployé au Kosovo et en Afghanistan sans connaître l'épreuve du feu (sinon la mort par engin explosif improvisé d'un pilote danois). En revanche, la Turquie en a perdu une douzaine lors de ses interventions dans le nord de la Syrie, à al-Bab contre Daesh en 2017, puis à Afrin contre les Kurdes en 2018, détruits par des fantassins équipés d'un armement rudimentaire. Ces revers interrogent sur le comportement au combat des Leopard 2 face à une armée conventionnelle convenablement équipée. La publicité ne serait sans doute pas excellente pour le KF51, le successeur du Leopard 2 dont Rheinmetall rêve d'inonder le monde, ce qui explique le lobbying de l'armurier rhénan, qui dispose de puissants relais au Bundestag, contre les livraisons à l'Ukraine.

Les Polonais, tout à leur rêve de disloquer la Russie et de reconstituer l'empire polono-lituanien, se disent pourtant prêts à donner les leurs, à commencer, prudemment, par un escadron d'une douzaine de chars. Mais l'accord du pays fournisseur est obligatoire pour réexporter un matériel de guerre, or les relations diplomatiques entre Varsovie et Berlin sont au plus bas.

Les historiens s'accordent à relever qu'en 1943, la supériorité tactique des forces de l'Axe (due à l'esprit d'initiative des chefs tactiques et la puissance des chars allemands) n'a pas permis de compenser l'efficacité opérative soviétique, fondée sur une planification rigide et la capacité de l'armée rouge à consentir un taux de pertes de 6 contre 1.

#### Quel emploi pour les chars lourds en Ukraine

Même si les forces d'occupation russes en Ukraine en 2022, mal commandées, mal équipées, mal entraînées et démoralisées, sont loin de valoir une armée rouge galvanisée par ses victoires depuis Stalingrad, quoi qu'il en coûte, les leçons apprises de l'histoire du combat blindé méritent d'être rappelées, afin de ne pas croire que la livraison de quelques dizaines de chars de bataille soit seule de nature à changer le cours de la guerre.

On sait que l'apparition en 1916 des premiers chars sur le champ de bataille n'a rien changé du point de vue opératif, ni même tactique, faute d'une doctrine d'emploi adaptée. C'est la mise en œuvre par Guderian d'une doctrine française hétérodoxe (conceptualisée dès 1919 par le général d'artillerie Jean Estienne) combinant l'emploi groupé des chars lourds avec l'aviation d'appui qui disloque les lignes françaises en 1940.

Mais en 2022, comment préparer une attaque blindée massive sans se faire repérer et détruire préventivement ? Comment l'appuyer par les airs sans la maîtrise du ciel ? Avec des HIMARS ? Quand bien même des têtes de pont auraient été saisies de l'autre côté du front, comment les exploiter dans la profondeur alors que l'hiver aura été mis à profit par les défenseurs pour construire des nasses et des « sacs à feux » en arrière de la première ligne ? Les grands stratèges qui ne voient de solution que dans la livraison des chars lourds ont-ils une réponse à ces questions ?

Les clés de la victoire en 1918 et 1945

En réalité, ce n'est pas des chars lourds que viendra la victoire des UAF, mais de la combinaison d'au moins deux de trois retournements stratégiques possibles : un effondrement des troupes d'occupation, l'ouverture d'un second front ou un renfort décisif.

Avec la stabilisation du front sur le Dniepr et au Donbass, la guerre d'Ukraine peut être comparée à la Première guerre mondiale, avec ses tranchées et ses duels d'artillerie. Comment les Alliés ont-ils obtenu la victoire en 1918 ? La trahison des soviets et la paix séparée sur le front Est ont facilité les succès tactiques allemands du printemps 1918 sur le front Ouest, mais l'arrivée massive des Américains a permis d'éviter une percée décisive. C'est finalement la percée de l'armée d'Orient dans les Balkans, avec l'effondrement de l'armée bulgare, puis austro-hongroise, qui oblige le III<sup>e</sup> Reich à dégarnir précipitamment le front de l'Ouest pour éviter l'invasion par la vallée du Danube. L'armistice du 11 novembre permet à l'armée allemande, solidement installée en défensive depuis plus de quatre ans dans les territoires occupés en France et en Belgique, d'éviter la capitulation.

La victoire alliée de 1945, obtenue principalement par l'Armée rouge, est facilitée par l'ouverture du front occidental, d'abord en Italie (ce qui oblige Hitler à mettre fin à l'opération Citadelle à Kursk), puis en France, qui fixe suffisamment de divisions allemandes pour que le rapport de forces sur le front de l'Est prive le III<sup>e</sup> Reich de toute capacité à reprendre l'offensive. En Asie, c'est la concomitance (décidée par les Alliés à Yalta et confirmée à Potsdam) de l'entrée en guerre de l'Armée rouge et des bombardements atomiques trois mois après la capitulation allemande qui précipite la capitulation japonaise. Ces bombardements américains, dont les effets tactiques n'étaient pas supérieurs à ceux des bombardements conventionnels (incendiaires) sur Tokyo, Nagoya ou Osaka, ont aussi constitué une démonstration de puissance à visée stratégique vis-à-vis des Soviétiques.

Quelles stratégies pour mettre fin à la guerre ?

La théorie de la victoire par la stratégie indirecte, chère à Churchill et Liddle Hart, bien que contestée par certains stratégestes, a largement été validée par les deux guerres mondiales, voire les grands conflits qui les ont précédées, à commencer par la première guerre de Crimée, quand, 60 ans avant 1914, les Franco-Britanniques avaient ouvert un second front en Baltique. Quand le rapport de forces est trop équilibré pour obtenir la décision, la stratégie indirecte est le meilleur moyen d'affaiblir l'ennemi. En 2022, face à une Russie que personne ne menace en Asie, qui croit sérieusement que l'OTAN ouvre un second front en Baltique ou dans le Grand Nord ? De toute façon, la dissuasion nucléaire rend cette option impossible.

La doctrine militaire russe, adoptée à la suite de l'intervention de l'OTAN au Kosovo, prévoit un emploi limité des armes nucléaires aux fins de la « désescalade » d'un conflit conventionnel, c'est-à-dire pour éviter la défaite. Serait considérée comme défaite la perte des territoires illégalement annexés en septembre des ex-républiques populaires de Donetsk et de Lougansk, et des *oblast* de Zaporozhye et de Kherson. Considérés par le Kremlin comme faisant partie de la Fédération de Russie, à l'instar de la Crimée, ces territoires, conquis et non acquis, entrent pour autant dans la sphère des intérêts essentiels de la Russie.

Est-ce que la désignation du général Gerassimov comme commandant du théâtre ukrainien ouvre la voie à un usage potentiel du nucléaire tactique, sans mettre en cause la responsabilité du Kremlin ? Rappelons que le point 4 de l'oukase présidentiel n° 355 portant sur les « *Fondements de la politique d'État de la Fédération de Russie dans le domaine de la dissuasion nucléaire* » signé le 2 juin 2020 par Vladimir Poutine prévoit l'emploi tactique de l'arme nucléaire en vue d'empêcher

**l'escalade des opérations militaires et en faciliter l'achèvement « dans des conditions acceptables pour la Fédération de Russie ou ses alliés ».**

Les autres stratégies sont moins décisives : mener une guerre d'attrition pour provoquer l'effondrement de l'avant ou de l'arrière, à force de frappes en profondeur, de blocus et de sanctions. Les Alliés y ont eu recours avec un succès relatif pendant la deuxième guerre mondiale. Mais la victoire des puissances maritimes sur le *Heartland* a moins tenu au contrôle des approvisionnements (même si cela a joué un rôle certain) qu'à leur capacité à ouvrir un second front et à interdire cette solution à l'ennemi. C'est pourtant, en Ukraine, la solution actuellement choisie par les deux camps.

Reste l'hypothèse d'un renfort décisif. Tout le monde pense aux Américains, qui ont joué ce rôle dans les deux guerres mondiales. Mais là encore, la dissuasion nucléaire rend cette option impossible.

Ukraine : victoire de l'OTAN, défaite de l'Europe puissance portée par la France (2/2)  
19 jan 2023

La guerre d'attrition, qui est une guerre économique, va donc continuer un certain temps, jusqu'à l'effondrement du front russe ou de l'arrière ukrainien. En livrant les armes demandées par les forces ukrainiennes (UAF), les alliés font le pari hasardeux d'une percée tactique qui conduise à un retrait soudain des forces d'occupation, condition préalable aux négociations imposée par l'Ukraine. What if ? Et si les Russes ne jouaient pas le jeu ? Les alliés ont-ils réfléchi aux conséquences potentielles ?

Pour *The Economist*, paragon de la presse mainstream, « le meilleur scénario pour l'Ukraine est aussi le plus dangereux » : « The third scenario is the most encouraging — and perhaps the most dangerous. Ukraine keeps the initiative and the momentum, inflicting heavy damage on Russian forces as they leave Kherson and then bringing its long-range HIMARs rockets within range of Crimea for the first time. Russian lines in Luhansk collapse, with Ukraine recapturing Severodonetsk and then quickly moving farther east. As Russian casualties mount, new recruits refuse to fight. Western countries rush new air-defence systems to Ukraine, blunting the impact of Russia's terror tactics, based on its rapidly dwindling arsenal of precision missiles. In the spring Mr Zelensky orders his army to open a new front in Zaporizhia. Five brigades slice through Russian lines, cutting Mr Putin's land bridge to Crimea and encircling Mariupol by the summer. Ukraine moves its HIMARs rocket launchers into the south, targeting ports, bases and depots in Russian-occupied Crimea. Ukraine threatens to enter the peninsula. Mr Putin issues an ultimatum: stop, or face the use of nuclear weapons. Victory is within sight. But so, too, are the risks that it brings ». (<https://www.economist.com/the-world-ahead/2022/11/18/the-world-ahead-2023>)

« Le troisième scénario est le plus encourageant— et peut-être le plus dangereux. L'Ukraine conserve l'initiative et l'élan, infligeant de lourds dommages aux forces russes lorsqu'elles quittent Kherson, puis amenant ses roquettes HIMARs à longue portée à portée de la Crimée pour la première fois. Les lignes russes à Louhansk s'effondrent, l'Ukraine reprend Severodonetsk et se déplace rapidement plus à l'est. Alors que les pertes russes s'accumulent, les nouvelles recrues refusent de se battre. Les pays occidentaux s'empressent de fournir de nouveaux systèmes de défense aérienne à l'Ukraine, afin d'atténuer l'impact des tactiques de terreur de la Russie, basées sur son arsenal de missiles de précision qui s'amenuise rapidement. Au printemps, M. Zelensky ordonne à son armée d'ouvrir un nouveau front à Zaporijjia. Cinq brigades transpercent les lignes russes, coupant le pont terrestre de M. Poutine vers la Crimée et encerclant Marioupol avant l'été. L'Ukraine déplace ses lance-roquettes HIMARs dans le sud, ciblant les ports, les bases et les dépôts de la Crimée occupée par les Russes. L'Ukraine menace d'entrer dans la péninsule. M. Poutine lance un ultimatum : arrêtez ou vous

risquez d'utilisation d'armes nucléaires. La victoire est en vue. Mais les risques qu'elle comporte le sont tout autant »

Évidemment, c'est un message, car les Américains, qui ont lu Clausewitz, ne laisseront pas le conflit monter aux extrêmes. Ils arrêteront les Ukrainiens avant, quitte à provoquer une révolution de palais comme ils savent si bien en organiser au cas où leur message ne serait pas entendu. Le plus tôt sera le mieux, ce qui ne plaide pas pour des livraisons trop précoces de chars lourds.

Quels étaient les objectifs des États-Unis

Les Américains ont en effet atteint leurs buts de guerre en Europe, ils ne doivent pas s'y laisser fixer de crainte que l'ouverture d'un second front dans l'Indopacifique ne remette en cause leur *imperium*. L'armée russe, prétendue « *deuxième du monde* », est durablement affaiblie tout en continuant à faire peur à ses voisins européens (mais curieusement pas à ses voisins asiatiques, même le Japon). L'OTAN, relégitimée pour de nombreuses années, se renforce encore avec l'adhésion prochaine de la Suède et de la Finlande.

Les dernières velléités « *d'Europe puissance* » font partie des victimes de la guerre en Ukraine. Personne ne croit plus à l'autonomie stratégique des Européens, tant en matière de défense que d'énergie, pour ne rien dire de la santé. Bref, en une seule guerre livrée par procuration, les Américains se débarrassent à la fois d'un rival stratégique (la Russie) et rééquilibrent leur commerce avec leur rival économique (l'UE, même si les excédents allemands y restent confortables). L'humiliation de la chute de Kaboul est effacée. *America is back*, et les choses sérieuses peuvent commencer : contenir la Chine.

Quelles leçons pour l'Europe et la France

Quelles conclusions en tirer pour nous, Européens ? D'abord, ouvrir les yeux sur le bilan de l'Union européenne, dont la crise ukrainienne a dévoilé autant l'incompétence de ses dirigeants (à commencer par Mme von der Leyen et M. Borrell) que les résultats de ses politiques.

Le PIB européen a plongé depuis 15 ans par rapport au PIB américain, certes de manière très inégale entre Européens. Le marché unique s'est rétréci depuis le Brexit et la France a perdu 3 milliards d'excédents avec le Royaume-Uni. L'euro, qui a retrouvé une parité proche du dollar (et perdu 20 % face au rouble), n'est jamais parvenu à le concurrencer sérieusement ; à l'avenir, c'est le yuan qui jouera ce rôle. Dire que l'UE est une grande puissance exportatrice est une plaisanterie ; en réalité, c'est l'Allemagne qui a assis sa domination en Europe sur un mercantilisme qui s'exerce d'abord à l'encontre de ses partenaires européens et exploite le marché unique à son seul avantage, en intégrant l'économie des pays d'Europe centrale et orientale au profit de son industrie afin d'en abaisser les coûts de production. L'admission de l'Ukraine dans l'UE, qui coûtera cher au contribuable français (plus encore que le Brexit), n'a pas d'autre motivation que d'accroître l'*Ost Politik* allemande. L'abandon des droits de douane pour les produits ukrainiens venant sur le marché européen sert les intérêts des pays et des entreprises qui ont investi en Ukraine.

Quant au prétendu *soft power* d'une « *puissance libérale régie par le droit* », il a perdu de sa superbe avec les accrocs faits à l'état de droit avec [les livraisons d'armes à un pays en guerre, contrares à la « position commune » de 2008](#), à valeur contraignante, [sur les transferts d'armement hors d'Europe](#). De ce point de vue, la position helvétique est plus cohérente. La propagande russe a beau jeu de prétendre lutter contre l'hypocrisie occidentale aux valeurs à géométrie variable.

Enfin, l'UE est incapable de protéger militairement les Européens. Cela vient d'être solennellement réaffirmé le 10 janvier dans la déclaration conjointe du président du Conseil européen, de la présidente de la Commission européenne et du secrétaire

général de l'OTAN sur la coopération entre l'UE et l'OTAN (§8) : « *L'OTAN reste le fondement de la défense collective de ses membres, et elle demeure essentielle pour la sécurité euro-atlantique* ».

Pour la forme, la déclaration reconnaît « l'intérêt d'une défense européenne plus forte et plus performante, qui contribue effectivement à la sécurité mondiale et transatlantique, complète l'action de l'OTAN et soit interopérable avec celle-ci. » Il n'est plus question ni d'Europe de la défense, ni d'Union européenne de défense (pour reprendre les terminologies française et allemande), mais bien de « défense européenne ». De quoi s'agit-il, dès lors que la défense collective est assurée par l'OTAN ?

#### Changement de paradigme

Le vice-amiral Hervé Bléjean, directeur général de l'état-major de l'UE (DG/EMUE), a donné la réponse lors de son audition à l'Assemblée nationale le 16 novembre dernier : « Nous pouvons constater l'apparition d'un changement de paradigme et de mentalité. Il en résulte la demande d'adhésion de la Finlande et de la Suède à l'OTAN, et, de manière plus significative encore, la sortie du Danemark de l'opt-out, qui avait été décidé par crainte d'une concurrence entre l'OTAN et l'Union européenne. La guerre en Ukraine a au contraire démontré leur complémentarité, l'OTAN ayant la charge de la protection du territoire européen (ce qu'il a parfaitement accompli à travers un renforcement notamment des contingents, auquel la France participe avec un nouveau contingent en Roumanie), tandis que l'Union européenne est capable d'agir au-delà de ses frontières ».

On sait en quoi consistent les capacités d'intervention de l'UE et l'utilité des opérations qu'elle conduit. C'est encore l'amiral Bléjean qui en parle le mieux : « Je suis aujourd'hui très pessimiste sur l'avenir de la mission de l'Union européenne au Mali, (...) je réduis donc la mission EUTM Mali de 1.200 personnes potentiellement à 300 personnes, centrées sur Bamako, dans l'espoir de maintenir un dialogue ouvert et de poursuivre quelques actions dans le domaine de l'éducation et du conseil. Les conditions sont similaires en République centrafricaine. Il faut savoir terminer une mission lorsqu'elle n'a plus de sens. En l'occurrence, même si certains États membres y sont attachés pour des raisons historiques, il faut constater que cette mission n'a plus les capacités d'exercer son mandat. Une discussion franche, et non entachée par des considérations politiques, est nécessaire à ce sujet ».

A défaut d'efficacité opérationnelle, ces missions sont-elles un outil d'influence ou de « soft power » ? Le DG de l'EMUE répond en donnant deux exemples parlant. A propos des missions en Afrique : « Lors des votes des quatre principales résolutions des Nations Unies concernant la condamnation de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le taux d'abstention ou d'absence de nos partenaires africains doit nous interpeller. Le Mozambique, par exemple, qui fait l'objet d'une mission européenne, et constitue, per capita, le troisième pays d'investissement de l'Union européenne au développement, s'est abstenu à chaque vote, alors qu'il deviendra membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Le message envoyé est donc que notre modèle n'est plus le seul à être proposé à ces pays, et qui nous demandent de sortir de notre paternalisme passé pour entrer avec eux dans une relation de partenariat. C'est ainsi que nous envisageons les prochaines missions ».

#### Les Français financent le réarmement... polonais

A propos de l'aide à l'Ukraine : « La presse, notamment anglo-saxonne, a pu indiquer que l'effort de l'Union européenne représentait moins de 20 % de celui des États-Unis. Or, en incluant la Facilité européenne pour la paix (FEP) et les livraisons dont le remboursement n'a pas été réclamé par certains États membres, l'Union européenne a consacré collectivement plus de 8 milliards d'euros à l'assistance militaire à l'Ukraine,

soit 45 % de l'effort américain à périmètre égal. Elle a consacré 0,05 % de son PIB à cette assistance, contre 0,07 % de leur PIB pour les États-Unis. En proportion du PIB, les deux efforts sont donc comparables. Il faut ainsi contrer le narratif inexact selon lequel « l'anglosphère » aiderait l'Ukraine et l'Union européenne n'aiderait qu'elle-même », explique le vice-amiral Bléjean.

Plus précisément, concernant la FEP, le vice-amiral Bléjean explique ainsi son étonnant fonctionnement : « Des crispations politiques apparaissent déjà entre les contributeurs et les dépensiers, du fait de l'écart entre l'éligibilité au remboursement de certains États et la quote-part de leur participation au budget de la FEP, ou en raison du rythme actuel de consommation des crédits, bien supérieur aux perspectives initiales. La Pologne, qui a donné pour plus de 1,5 milliard d'euros de matériel (principalement des chars de fabrication soviétique) paye ainsi une part très faible, de sorte que ce sont les États payant une part plus importante (la France et l'Allemagne notamment) qui financeront ce don ».

Si cette explication technocratique est peu compréhensible, c'est que le DG/EMUE ne dit pas que la Pologne a obtenu d'être remboursée non pas à la valeur réelle du matériel cédé (soit le prix de la tonne d'acier pour des blindés ex-soviétiques) mais au prix d'achat du matériel de remplacement, à savoir les chars Abrams américains et les engins sud-coréens les plus modernes. C'est donc le contribuable français qui va financer la création de la première armée européenne que deviendra bientôt l'armée polonaise. Et cet effort de « *solidarité* » ne profitera en rien à l'industrie européenne.

Mais c'est aussi un effet pervers de la FEP que d'encourager une certaine fuite en avant dans les cessions de matériels anciens afin de se faire rembourser leur remplacement au prix du neuf. La cession annoncée des AMX-10RC permettrait ainsi à la France de rentrer en partie dans ses frais en utilisant le milliard que la FEP lui coûte à rembourser l'achat des Jaguar. C'est la Cour des comptes qui va être contente !

La France dans UE : moins d'idéalisme, plus d'égoïsme

Faut-il continuer dans de tels errements ? La faute n'est ni polonaise, ni allemande, elle est française et elle n'est pas récente. La gauche française a cru à l'idéal européen comme substitut à son idéal de transformation économique et sociale historiquement inspiré du marxisme à laquelle elle a renoncé en 1983 ; cette évolution s'est incarnée dans la figure de Jacques Delors. De son côté, la droite française, dominée par Jacques Chirac dès 1974, a rapidement renoncé à son héritage gaulliste (incarné par Philippe Séguin en tant qu'héritier d'un autre Jacques, Chaban-Delmas) pour faire de la construction européenne une perpétuation de la lutte des classes (le grignotage des acquis sociaux au nom des « acquis européens ») par d'autres moyens, à commencer par les transferts de compétence. Le macronisme (mais non Emmanuel Macron lui-même, dont la pensée est sans doute plus complexe) est l'héritier de cette double évolution.

Il n'y a pas de fatalité à ce que la France persévère dans une erreur ruineuse qui ne lui apporte ni la prospérité ni la sécurité promises. Comme il n'y a aucune solution réaliste à attendre des extrémités du spectre politique, c'est d'un nouveau retournement de la gauche et de la droite française, vampirisées par le macronisme au niveau national, qu'il convient d'attendre une réaction salutaire apte à répondre aux attentes d'un électorat découragé.

Ce retournement passera obligatoirement par l'abandon de toute illusion vis-à-vis de l'UE, qui n'est définitivement qu'un marché pour les plus riches et un tiroir-caisse pour les moins riches, dont les procédures sont organisées au profit de tous ceux qui y trouvent un intérêt. C'est à la France d'y rétablir son influence pour y faire à nouveau prévaloir ses intérêts. « *L'intérêt général européen* » n'existe pas, il n'existe que les intérêts particuliers des États membres et de certaines de leurs entreprises qui négocient en permanence pour troquer entre eux, ce qui a l'immense vertu de les dissuader de se

faire la guerre, sinon économique. La France est la seule à ne pas jouer ce jeu, ce qui la rend de plus en plus inaudible, car nos partenaires ne supportent plus un discours considéré comme d'autant plus arrogant que les performances françaises ne plaident pas en sa faveur.

Il est temps pour la France de ne plus encourager le projet antisocial (cf. la nouvelle réforme des retraites) et contraire à nos intérêts stratégiques de l'UE actuelle. Le retour prochain du semestre européen remettra en cause l'exécution de la prochaine LPM, alors que l'UE ne protège pas les Européens et que l'horizon de la France ne se limite pas au continent européen et à ses approches maritimes. Dans l'intérêt de l'Europe, la France ne peut plus continuer à se saigner dans l'intérêt des autres. La France s'appauvrit de dix milliards nets par an au profit de ses partenaires de l'UE, y compris les plus riches. Cette hémorragie explosera avec l'arrivée de l'Ukraine. La France doit dorénavant veiller avant tout à préserver ses intérêts, à commencer par les domaines de souveraineté : l'alimentation et la santé, l'énergie et la défense, les services en réseau.

En même temps, la France doit abandonner l'illusoire « *Europe puissance* » pour s'investir à fond dans l'OTAN, dont les lignes de force ont bougé à la faveur du conflit ukrainien. Les Américains préparent d'ores et déjà leur retrait en faisant du nouveau « *royaume polono-lituanien* » (englobant l'Ukraine, vieille dénomination géographique qui qualifie une nation depuis un siècle) la puissance militaire dominante du pilier européen de l'alliance, un vassal entièrement dépendant et bien plus sûr que la France, l'Allemagne ou même le Royaume-Uni. Les vrais enjeux stratégiques de demain sont donc au sein de l'OTAN, non à l'UE. Pour la France, qui a des intérêts à protéger sur tous les continents, le risque de marginalisation est réel. La prochaine LPM doit être l'outil d'un redressement stratégique qui tienne compte de tous ces enjeux.

Arsenal, arsenal, est-ce que j'ai une gueule d'arsenal ? (1/2)  
05 Févr 2024, 8:00

OPINION - Le groupe Mars critique la façon dont la Commission européenne aide l'Ukraine sur le plan militaire : « Elle disperse ses efforts dans une multiplicité d'instruments de financement dont on peine à comprendre la finalité et à voir le moindre résultat, saupoudre ses subventions sans vision stratégique de long terme pour ne fâcher personne, et prétend rejeter la cause de son inefficacité sur la logique d'arsenal », explique-t-il. Par le groupe de réflexions Mars.

Dans l'atmosphère de fin de règne qui caractérise « l'Hôtel du Nord » de la Commission européenne, est apparue une nouvelle expression censée distinguer les gentils des méchants : « logique d'arsenal ». Confronté à l'échec de toutes ses initiatives et avant de quitter le navire comme il a quitté l'entreprise qu'il dirigeait (et aujourd'hui au bord de la faillite), le Commissaire nommé par la France se lance dans un dernier baroud d'honneur tout en lançant des invectives à l'encontre de tous ceux qui ne croient pas en son génie : « logique d'arsenal » !

Vu de Bruxelles en général et de la Commission européenne en particulier, le monde est noir ou blanc. Du côté des gentils siègent tous celles et ceux pour qui l'approfondissement et l'élargissement de l'Union européenne est un but en soi. De l'autre côté sont tous les méchants, qui osent émettre le moindre doute sur l'opportunité ou la pertinence de l'une ou l'autre des initiatives de l'un ou l'autre des Commissaires. Aujourd'hui, l'insulte à la mode est « logique d'arsenal » pour caractériser toute réticence à reconnaître le génie inné des hautes sphères bruxelloises.

L'arsenal, une création de Venise

« De quoi s'agit-il ? » aurait commencé par demander Foch, qui ne connaissait sans doute pas la fameuse équipe de foot anglaise autrefois coachée par un Français au nom allemand. Comme chacun sait, l'arsenal, comme le carnaval, est une création vénitienne. Il a permis à la petite république adriatique de forger l'outil de sa suprématie maritime et de sa domination sur le commerce avec l'orient pendant près de sept siècles. Sept siècles !

Voilà certes une efficacité digne du mépris de ces petits hommes qui ne restent pas sept ans en fonction... L'arsenal de Venise ne s'est pas fait en un jour, mais de sa création au début du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à son apogée au XV<sup>e</sup>, puis son lent déclin jusqu'au démantèlement en deux temps, par Bonaparte puis par Napoléon, qui s'y connaissait en stratégie navale, il s'est constitué et agrandi au fil du temps au point d'être considéré comme le « cœur de l'État vénitien » dans un décret des Doges du XVI<sup>e</sup> siècle : il rassemblait alors 16.000 ouvriers sur 25 hectares. Venise a ainsi fondé pour l'éternité les principes de la puissance : l'arsenal !

Quels sont ces principes, ou plutôt cette « logique » ? Tout d'abord, il s'agit de rassembler en un même lieu clos (à l'abri des vues des espions et des coups des saboteurs) et couvert (pour y travailler en tout temps) les ateliers autrefois dispersés, afin de rationaliser le travail en spécialisant les anciens « maîtres » devenus de simples « ouvriers ». Venise a tout simplement inventé l'industrie, et cette invention précoce s'appelle l'arsenal, n'en déplaise au Commissaire en charge de l'industrie de défense.

Il faut ensuite s'assurer de la continuité des approvisionnements nécessaires à la construction navale : à l'époque, c'est surtout le bois et la poix. Il se trouve, ô surprise, que Venise est une lagune entourée de forêts, tant sur les bords de l'Adriatique que dans l'arrière-pays alpin, et il se trouve que le bois flotte, aussi bien par cabotage que

sur les fleuves. L'abattage des chênes dans les forêts achetées par Venise fait l'objet d'une protection draconienne, tandis que la poix est fabriquée à partir des différentes résines qui ne manquent pas dans la région.

Venise a inventé l'intégration verticale ! On peut d'ailleurs remonter au Déluge pour retrouver l'usage de la poix dans l'architecture navale de l'Arche de Noé : « Fais-toi une arche de bois de gopher ; tu disposeras cette arche en cellules, et tu l'enduiras de poix en dedans et en dehors » (Genèse 6, 14). Dante lui-même a été si impressionné par l'usage de la poix dans « l'arzanà de' Viniziani » qu'il l'a placé direct dans son Enfer. C'est qu'on a des Lettres, à Bruxelles !

Enfin, le problème majeur à résoudre est le maintien dans le temps des compétences industrielles et des capacités opérationnelles. Venise l'a résolu avec un système de location de galères sous forme d'enchères : l'incanto (encan) des galées (galères) du marché, considéré par le grand historien Fernand Braudel comme l'ancêtre de la Bourse et des sociétés par action. L'arsenal vénitien a ainsi précédé et créé le capitalisme, mais surtout, la Sérénissime pouvait ainsi disposer d'une flotte « duale » de milliers de galères (on dirait aujourd'hui « massive »), « rapatriables » sur court préavis, sans avoir à financer son entretien au jour le jour. Au contraire, les lignes de cabotage qui allaient chercher les épices au Levant et les toiles aux diverses embouchures du Ponant et du Septentrion (jusqu'au Rhin) rapportaient l'or nécessaire à la pérennité de l'arsenal. C'est cette flotte nombreuse, à défaut d'être techniquement supérieure, qui a permis le sac de Constantinople par les Francs en 1204 et arrêté les Ottomans à Lépante en 1571.

Du fait d'un arrière-pays moins bien doté en ressources textiles (laine, chanvre, lin) que les Flandres, Venise perd sa suprématie maritime mondiale à l'apparition de la marine à voile, dominée par Amsterdam pendant tout le XVIIe siècle. L'arsenal entre alors dans un déclin lent mais irréversible. Mais ses principes restent gravés dans le marbre : concentration industrielle, maîtrise des approvisionnements et maintien des capacités dans le temps. Notons que la question des débouchés, si chère à l'analyse marxiste, n'est pas une préoccupation. Venise n'exportait pas ses galères ; surtout pas ! Il n'existe pas de « marché » en la matière, et donc encore moins de « marché unique ».

#### Saupoudrage des subventions sans vision stratégique

Voilà l'unique « recette magique » si la Commission européenne voulait sérieusement s'emparer du sujet de l'industrie de défense européenne. Au lieu de cela, elle disperse ses efforts dans une multiplicité d'instruments de financement dont on peine à comprendre la finalité et à voir le moindre résultat, saupoudre ses subventions sans vision stratégique de long terme pour ne fâcher personne, et prétend rejeter la cause de son inefficacité sur la « logique d'arsenal » !

La vérité la plus criante sur l'efficacité de l'UE en matière de défense, elle nous est rappelée dans la déclaration commune de cinq groupes du Parlement européen du 16 janvier dernier : l'Europe est collectivement incapable d'apporter à l'Ukraine l'assistance militaire dont elle a besoin. C'est un fait que personne ne peut plus nier. Les Tartarins de tribune qui allaient faire rendre gorge à Poutine ont ravalé leurs outrances. Non seulement depuis deux ans l'UE n'a pas déboursé le premier centime pour aider militairement l'Ukraine (le financement est soit bilatéral soit via la FEP, la facilité européenne pour la paix financée directement par les États membres), mais elle n'est même pas capable de livrer le million d'obus promis.

Pendant ce temps, l'OTAN s'élargit en Europe du nord et approfondit ses modes opératoires et ses plans de défense tout en augmentant considérablement ses budgets. On ne fait pas la guerre en proférant des anathèmes dans des médias complaisants. L'OTAN ne dit pas grand-chose, sauf qu'il faut prévoir le pire au cas où la Russie ne serait pas vaincue, mais elle agit. On peut penser ce que l'on veut de l'efficacité de ses états-majors pléthoriques, mais son action est incomparablement plus efficace que celle

de l'UE. La Russie s'en méfie et elle a raison. S'il faut un jour projeter plusieurs divisions dans le corridor de Suwalki pour y dissuader une nouvelle agression russe, appuyées par une armada navale croisant en Baltique et aérienne stationnée à portée de missiles, c'est bien l'OTAN qui le fera, pas l'UE, évidemment. Alors, cessons de dilapider le nerf de la guerre dans les projets fumeux d'une « Europe qui protège » rien.

Arsenal, arsenal, est-ce que j'ai une gueule d'arsenal ? (2/2)  
06 Févr 2024, 8:00

OPINION - Suite de la chronique du groupe Mars qui critique la façon dont la Commission européenne aide l'Ukraine sur le plan militaire. Il défend une « logique d'arsenal » au service de la défense des valeurs européennes dans un cadre otanien. Par le groupe de réflexions Mars.

... Mais, entend-on, que se passera-t-il si le président américain refuse désormais de s'engager en Europe, selon une nouvelle interprétation de l'article V du traité de Washington que personne n'a jamais lu attentivement ? Justement ! Même si les Américains restaient fixés sur l'Indopacifique, l'OTAN serait toujours là ! Mais ce serait aux Européens de fournir dorénavant l'essentiel de l'effort. S'ils en sont aujourd'hui incapables, chaque jour qui passe voit leurs capacités se renforcer, grâce à la planification des états-majors otaniens, si décriés. Il faut et il suffit d'accélérer le rythme de ce renforcement. Ce qui suppose de ne pas disperser son effort dans des instruments européens inefficaces.

Et surtout, il resterait la dissuasion nucléaire, mise en œuvre par la France en toute autonomie, par le Royaume-Uni avec une autonomie partielle, mais aussi d'autres membres de l'OTAN capables de « livrer » une arme nucléaire tactique. Rappelons que Trump ne veut plus payer pour défendre l'Europe, mais il ne quittera pas l'OTAN, dont la grande Amérique a besoin pour maintenir son influence en Europe, et qui restera donc une alliance nucléaire à laquelle participeront toujours les Américains, au moins en actionnant la « double clé » de la B61-12.

Dassault, l'exact opposé de la logique d'arsenal

Quand Dassault <sup>2</sup> met son veto à toute nouvelle dispersion de l'effort européen, c'est par esprit de responsabilité. Il sait en quoi consiste la dissuasion nucléaire et souffre tous les jours du problème d'interopérabilité posé par le F-35. Il a le sens des réalités et des priorités. Mais contrairement à ce que raconte le Commissaire européen, cela n'a rien à voir avec la « logique d'arsenal ».

Dassault Aviation représente même l'exact opposé de la logique d'arsenal. Il suffirait que M. le Commissaire visite l'atelier de Mérignac pour se rendre compte que l'on est à cent lieues de la ruche vénitienne du temps des Doges. Il en va de même de tous les lieux de production d'armement en France, y compris les chantiers navals. On dit pourtant que la BITD [base industrielle et technologique de défense] française est très intégrée verticalement, et il est vrai que les « fuites » hors du circuit économique national sont relativement limitées par rapport à nos alliés.

Mais tout est relatif, et la chaîne de valeur de la BITD est en réalité très éclatée. Même si la DGA veille autant que possible à limiter les dépendances à l'égard de fournisseurs étrangers, surtout quand cela réduit notre liberté de manœuvre par la suite comme avec les composants ITAR ou les pièces soumises à l'arbitraire du contrôle export allemand, chacun sait que l'industrie française de l'armement reste dépendante

---

<sup>2</sup> Contrairement à la grande presse, que l'on apprécierait de voir plus critique envers les élucubrations européistes, le groupe MARS n'est pas financé par une quelconque entité du groupe Dassault, ni par ses clients, ni par ses fournisseurs.

pour un certain nombre de sous-ensembles, par exemple les boîtes de vitesse ou les gros moteurs diesel.

Arsenal synonyme de national ?

A l'heure de la promotion des circuits courts, l'éclatement de la chaîne de valeur pose d'ailleurs un véritable problème de conformité écologique. A cet égard, le modèle Airbus du « retour géographique », qui est celui de la plupart des programmes en coopération, est devenu un contre-modèle. La « logique d'arsenal » apparaît ainsi comme plus conforme aux « canons » de la transition écologique que l'actuelle dispersion des fournisseurs.

Par ailleurs, est-il besoin de rappeler qu'en France, pays pionnier de l'aviation, les aviateurs ont toujours été des personnes privées ? Quant à l'export, il est vital pour notre BITD, précisément parce qu'elle n'est pas un arsenal et qu'elle a besoin que des clients étrangers contribuent à éponger ses coûts fixes. C'est donc à juste titre que Dassault s'oppose aux velléités de transfert à Bruxelles du contrôle des exportations de matériel de guerre. Si la BITD était un arsenal, la question ne se poserait pas. Le Commissaire a juste fait un contre-sens...

Un récent article paru dans un média indépendant peu suspect de nationalisme ( <https://www.alternatives-economiques.fr/atos-victime-de-folie-grandeurs-de-thierry-breton/00109358> ) donne opportunément la parole à certains de ses anciens salariés du groupe Atos : « Il n'y a jamais eu de stratégie d'entreprise : on rachetait mais sans jamais consolider les entités acquises ». « Le projet de Thierry Breton était de racheter et de communiquer ensuite auprès des marchés financiers sur ces achats pour faire monter l'action : c'était son seul objectif. C'était plus facile de faire cette croissance externe que de réformer le fonctionnement d'Atos, et la multiplication des chapelles, des différentes strates, des étapes de validation de décisions ou de refacturation interne. » Le journaliste s'interroge : « Faut-il en conclure qu'avoir une famille comme Dassault ou Bouygues au capital est une protection pour un grand groupe ? Si le capitalisme familial n'est pas dénué d'inconvénients, la stabilité du capital qu'il apporte peut avoir ses avantages en temps de crise. »

L'idée d'un fonds européen de 100 milliards ressemble à la même politique de croissance externe sans croissance organique : une fuite en avant qui s'achève dans la faillite. L'excellent site Bruxelles 2 (B2), animé par des journalistes compétents et bien informés sur les questions européennes, s'est essayé à une interprétation exégétique de l'oracle. On lui saura gré de tenter de sauver la face d'un Commissaire, qui ne saurait, au terme de son mandat, être soupçonné de « raconter n'importe quoi ». D'après « B2 », « la « logique d'arsenal » est ce qui caractérise la relation très particulière qu'entretiennent un certain nombre d'entreprises européennes du secteur de la défense avec leur État national. Elle les enferme dans une opposition systématique aux progrès d'une politique industrielle et de marché à l'échelle européenne. »

On comprend ainsi que l'expression « arsenal » doit être entendue comme synonyme de « national », c'est-à-dire le mal absolu dans la rhétorique bruxelloise. « B2 » ajoute cependant de la confusion : « Le développement d'un marché intérieur de défense, le soutien à l'investissement, les aides au développement des capacités industrielles constituent naturellement des facteurs de risques pour l'arsenal. » Cette fois, on ne comprend plus : chacun sait qu'il n'existe pas de « marché intérieur de défense » européen.

Une récente étude de l'IRIS ( [https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2023/09/19\\_ProgEuropeIndusDef\\_JPMaulny.pdf](https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2023/09/19_ProgEuropeIndusDef_JPMaulny.pdf)), que l'on peut difficilement qualifier d'officine nationaliste, a montré que « depuis février 2022, sur près de 100 milliards d'euros de commandes d'armement des membres de l'UE, 78 % ont été passées à des acteurs non européens, dont 63 % aux Etats-Unis ». On sait également que, loin de soutenir l'investissement de défense, les règles européennes de stabilité budgétaire ont

méthodiquement désarmé l'Europe depuis 30 ans ; et à propos des initiatives récentes, l'IRIS constate qu'un « fossé structurel se creuse entre les initiatives actuelles de l'UE [...] qui se concentrent sur [...] la R&D pour la défense, et les priorités [...] des États qui se concentrent sur les acquisitions ». Quant aux « aides au développement des capacités industrielles », cela n'existe tout simplement pas en matière de défense, à cause notamment du corpus de normes « défensophobes » dont la fameuse « taxonomie ESG » n'est pas la moindre.

Une logique d'arsenal au service des valeurs européennes

B2 a raison en revanche quand il constate que les instruments européens ont pour effet vis-à-vis de la BITD de « renforcer des compétiteurs dans son environnement ». Contrairement à ce qui est dit (et parfois cru) en France, la logique européenne n'est pas de créer des champions industriels européens plus compétitifs à l'international, mais de renforcer la compétition sur le marché intérieur. En cela, elle s'oppose frontalement à la « logique d'arsenal », dont la finalité est strictement inverse. Or accroître la compétition intérieure sur un marché ouvert à tous les vents n'a aucun sens.

B2 enfonce le dernier clou sur le cercueil de sa propre crédibilité en affirmant péremptoirement qu'en vue « du réarmement des forces armées européennes pour les mettre en état d'affronter les menaces de toutes natures et les conflits en germe dans un environnement géopolitique devenu particulièrement instable (...) seule l'Europe peut renverser la donne en réduisant les barrières qui segmentent le marché européen des biens de défense et en renforçant la collaboration entre les États membres et entre leurs industries. » Ce genre d'affirmation n'est qu'un article de foi que la simple observation des réalités suffit à désacraliser.

La campagne des élections européennes de début juin ne fait que commencer, et avec elle les affirmations plus absurdes les unes que les autres, du genre de celle du nouveau chef de la diplomatie française pour qui « l'avènement de l'Europe est la priorité » et « le réarmement de la France passe par le réarmement de l'Europe ».

Face à une authentique menace nationaliste appuyée d'un côté sur l'isolationnisme américain, de l'autre sur une certaine proximité idéologique avec le régime kleptocratique russe, la défense du projet européen ne devrait pas passer par la langue de bois, des dogmes éculés et des anathèmes ineptes. Le problème est qu'en France, la ligne défendue par le groupe MARS d'une authentique « logique d'arsenal » au service de la défense des valeurs européennes dans un cadre otanien ne trouve pas d'incarnation politique. Mais comme le proclame un célèbre aphorisme médiéval (attribué à Charles le Téméraire, rival de Louis XI, l'un des pères de l'arsenal français), il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer.

Les huit points clés de l'assistance militaire de la France à l'Ukraine (1/2)  
Les huit points clés de l'assistance militaire de la France à l'Ukraine (1/2)  
11 Mars 2024, 7:00

OPINION— « Le Gouvernement peut, de sa propre initiative (...), faire, sur un sujet déterminé, une déclaration qui donne lieu à débat et peut, s'il le décide, faire l'objet d'un vote sans engager sa responsabilité ». C'est sur ce fondement constitutionnel (art. 50-1) qu'un débat aura lieu mardi 12 à l'Assemblée nationale et mercredi 13 au Sénat sur la situation en Ukraine à la suite de la signature le 16 février d'un accord bilatéral de sécurité avec l'Ukraine. A cette occasion, le groupe Mars propose une réflexion en huit points sur notre assistance militaire à l'Ukraine. Par le groupe de réflexions Mars.

1. Comment les Occidentaux ont-ils dès le départ renoncé à défendre l'Ukraine ?

Rappelons en préambule que, jusqu'à ce jour, la France n'a aucune obligation juridique d'assistance militaire envers l'État ukrainien au titre d'un quelconque traité d'alliance. L'Ukraine n'étant membre ni de l'OTAN, ni de l'UE, les Etats membres de ces organisations ne lui devaient aucune assistance militaire en cas d'agression. Et même si tel avait été le cas, il n'y a jamais rien d'automatique. C'est pourquoi les militaires occidentaux servant aux côtés des forces armées ukrainiennes (FAU) en février 2022 ont été rappelés par leurs Etats respectifs afin d'une part de les protéger en cas d'agression russe, d'autre part d'éviter tout risque de cobelligérance. De cette réalité tactico-politique découle le dilemme des Occidentaux : comment aider l'Ukraine « from behind », c'est-à-dire sans s'impliquer directement dans le conflit ?

Le signal avait été donné dès 2014, lorsque la Russie a annexé la Crimée, quand les Occidentaux signataires du Memorandum de Budapest de décembre 1994 (Etats-Unis et Royaume-Uni, ndlr) ont renoncé à apporter à l'Ukraine les garanties promises en échange de sa renonciation à la détention d'armes nucléaires. Il est vrai que le Memorandum n'était pas un traité ratifié par les parties, mais la simple réitération d'engagements politiques de même valeur que l'engagement verbal du secrétaire d'État américain James Baker à ce que l'Otan ne « s'étende pas d'un pouce à l'Est » quand il avait fallu lever le veto russe à la réunification allemande. Quand les historiens auront assez de recul et que l'émotion se sera dissipée, ils expliqueront peut-être que la guerre d'Ukraine a soldé les ambiguïtés nées de la dissolution du Pacte de Varsovie et de l'Union soviétique. Dans cette épreuve cathartique et apocalyptique (au sens propre de « révélation des intentions »), l'heure n'est plus aujourd'hui aux ambiguïtés.

Mais dès lors qu'un État membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies et doté de l'arme atomique agressait un État non doté, il était évident que le droit international était devenu inopérant et que les relations entre États devaient dorénavant obéir au pur langage de la force. A ce titre, retirer ses conseillers militaires à la veille de l'invasion était plus qu'un signal : un véritable feu vert. Cela revenait à effacer physiquement toute « ligne rouge » tracée sur le territoire ukrainien internationalement reconnu.

Incidemment, le problème se pose dans les mêmes termes aujourd'hui en Arménie. Si la France est sérieuse dans son engagement à protéger l'intégrité de la petite république caucasienne membre de la francophonie qui cherche à s'émanciper de Moscou et confrontée à l'impérialisme turco-azéri, il ne suffit pas de livrer des blindés légers et des missiles sol-air : une présence préventive de troupes au sol s'impose, ne serait-ce que symboliquement ; lorsque l'agresseur est passé à l'acte, il est trop tard pour intervenir (1). Une impasse stratégique.

2. Que fait déjà la France pour aider militairement l'Ukraine ?

Au-delà des querelles d'experts sur le chiffrage des livraisons d'armes et de munitions et des autres dimensions de la coopération militaire bilatérale au profit des forces armées ukrainiennes (FAU), notamment en matière de ciblage et de renseignement, la France est engagée financièrement dans le cadre de la Facilité européenne pour la paix (FEP). Il s'agit d'un mécanisme intergouvernemental créé en 2021 pour aider certains États africains et que les Européens ont trouvé fort à propos en février 2022 pour financer les premières livraisons aux FAU, en particulier de matériels ex-soviétiques encore en dotation dans les anciens pays membres du Pacte de Varsovie.

L'idée était simple, les uns (Pologne, Slovaquie, Tchéquie en tête) livraient leurs vieux chars, les autres (Allemagne, France, Italie) les leur rembouraient au prix du neuf (2) : dans l'émotion des premiers mois, tout le monde était content, surtout que personne ne déboursait rien dans un premier temps. Mais quand il a finalement fallu passer à la caisse, les principaux contributeurs susnommés ont compris qu'il fallait en finir avec ce mécanisme et en revenir à une aide bilatérale plus lisible. Il reste que la France est engagée à hauteur de plus de deux milliards d'euros auprès de la FEP, notamment pour financer (malgré le veto français) des armes non produites sur son sol ou en Europe, et que nul ne sait encore qui va payer : l'état-major redoute que la facture ne s'impute sur le budget des armées. Une impasse financière.

### 3. A quoi sert l'accord franco-ukrainien du 16 février 2024 ?

C'est dans ce contexte qu'intervient l'accord franco-ukrainien signé à Paris le 16 février 2024 entre les Présidents Macron et Zelenski. Ce traité d'alliance qu'il faut bien appeler par son nom est une vraie novation dans la mesure où, par cet accord, la France s'oblige juridiquement à s'engager militairement pour la première fois auprès de l'Ukraine. Politiquement, cet accord signifie bien que la France privilégie désormais l'engagement direct bilatéral sur les instruments intergouvernementaux tels que la FEP. Il était impératif d'opter pour une solution bilatérale étant donné les blocages et l'incurie en Europe pour adapter la FEP, les Allemands ne voulant plus payer autant et les Français voulant restreindre la FEP pour des matériels produits en Europe.

L'idée est avant tout d'en tirer une meilleure visibilité politico-médiatique. Le paragraphe n° 7 rappelle ainsi que « la France a fourni à l'Ukraine une aide militaire d'une valeur totale de 1,7 milliard d'euros en 2022 et de 2,1 milliards d'euros en 2023 » dans le cadre du « fonds bilatéral d'aide à la sécurité et à la défense de l'Ukraine, en bonne coordination avec la Facilité européenne de paix ». Dorénavant, « en 2024, la France fournira jusqu'à 3 milliards d'euros de soutien supplémentaire ». Tel est du moins l'engagement du signataire, qui dispose de toute la légitimité et de la compétence pour le faire.

Pour autant, quelle que soit sa dénomination, il ne fait aucun doute que ce traité d'alliance franco-ukrainien, en ce qu'il stipule une aide militaire de 3 milliards d'euros en 2024, figure au nombre des traités ou accords « qui engagent les finances de l'État » au sens de l'article 53 de la Constitution. Or ils « ne peuvent être ratifiés ou approuvés qu'en vertu d'une loi » et « ils ne prennent effet qu'après avoir été ratifiés ou approuvés ». Par conséquent, l'accord est, légalement, inapplicable tant que le Parlement ne s'est pas prononcé.

Pourquoi le débat parlementaire des 12-13 mars ne repose-t-il pas sur l'article 53, plutôt que 50-1 ? Mystère. Or c'est bien une loi qui est requise par la Constitution afin d'autoriser la ratification du traité par le même président de la République. Certes, une loi sans amendement, mais adoptée dans les formes prévues par la Constitution. Rappelons qu'historiquement, le Parlement n'a refusé qu'une fois une telle autorisation : en 1954 à propos de la communauté européenne de défense. Tout décret de publication du traité ou d'autorisation de ratifier serait soumis à la censure du juge administratif non sur le fond, mais par défaut d'autorisation législative. Passer outre est

inimaginable. Une impasse juridique. De là à penser que cet accord n'est que de la com...

#### 4. Faut-il envoyer des troupes au sol ?

Loin de nous l'idée de « tirer sur l'ambulance » ou de chercher à interpréter de manière rationnelle ou psychologique la parole présidentielle : prenons-la au mot puisque « ce sont des sujets suffisamment graves. Chacun des mots que je prononce sur cette matière est pesé, pensé et mesuré ». On comprend qu'il s'agit de troupes combattantes destinées à repousser les forces russes, et non de simple conseillers en déminage ou formateurs.

Qu'est-ce que cela signifierait concrètement ? A supposer qu'il existe des plans d'intervention (ce qui ne peut être exclu puisque c'est le rôle d'un état-major de produire des plans, y compris pour les missions les plus improbables), qui peut croire sérieusement que la France (même épaulée de contingents en provenance du Canada, d'Estonie, de Lituanie, des Pays-Bas ou de Tchéquie, qui ont annoncé leur soutien à une intervention) puisse inverser le rapport de force ? A-t-on mesuré les conséquences d'une telle entrée en guerre ?

Notons que, à ce jour, il ne peut s'agir d'une intervention au titre de la légitime défense collective reconnue par l'article 51 de la Charte des nations unies (comme en 2013 au Mali et en 2015 en Irak), puisque l'Ukraine n'a pas demandé officiellement de « troupes au sol » combattantes en provenance d'États alliés ou amis.

Rappelons incidemment que la Constitution (encore elle !) dispose (article 35) que « la déclaration de guerre est autorisée par le Parlement ». Or c'est bien d'une déclaration de guerre à la Russie qu'il s'agit (et non d'une simple opération extérieure) afin de voler au secours d'un allié agressé, comme en 1939 aux côtés des Polonais. Avec le même résultat. Et les mêmes conséquences. Sauf qu'en 1939, c'est toute la nation polonaise qui appelait au secours. Aujourd'hui dans une Ukraine où les pouvoirs publics ne veulent pas mobiliser davantage de peur de nourrir l'émigration, il est permis d'en douter. Manifestement, la Crimée-Donbass de 2024 n'est pas l'Alsace-Lorraine de 1914. Dans sa grande sagesse, le constituant de 1958 a donné au chef de l'État, chef des armées, de nombreux pouvoirs, encore accrus par la pratique depuis 65 ans ; mais il lui a refusé le pouvoir de vie ou de mort sur la Nation. Fort démocratiquement, c'est au Parlement, représentant du peuple souverain, qu'il appartient.

Supposons à présent que des « troupes au sol » combattantes soient envoyées sans déclaration de guerre. Supposons en outre que soit réglées les questions relatives au commandement opérationnel (OPCOM) entre les forces françaises et les FAU (3). Deux hypothèses : soit elles sont engagées au feu, soit elles ne le sont pas. Dans le premier cas, il est non seulement évident que l'article 5 du traité de l'Atlantique nord ne s'appliquerait pas au profit de la France, mais il est encore possible que la France soit mise au ban de l'OTAN au titre de l'article 8 du même traité de Washington qui stipule « l'obligation de ne souscrire aucun engagement international en contradiction avec le Traité ».

Dans le second cas, les forces ennemies évitent le combat dans la zone de déploiement des unités françaises pour prévenir tout risque d'escalade entre puissances nucléaires. Au bout de quatre mois de « drôle de guerre », comme le prévoit la Constitution, le Parlement français est (enfin) consulté sur cette intervention et siffle la fin de la récréation. Ou pas.

Autre hypothèse, à vrai dire très théorique : envoyer des troupes au sol sous uniforme ukrainien. Mais la loi française prohibe le mercenariat.

A supposer donc que l'option d'une intervention « au sol » ait été évoquée sérieusement entre les alliés, il s'agit en réalité d'une impasse opérationnelle. A moins que l'idée de « troupes au sol » françaises soit de signifier que leur neutralisation par les forces russes déclencherait aussitôt une riposte nucléaire ? Dans ce cas, il faut le dire

clairement, car c'est à vrai dire le seul moyen d'empêcher la Russie d'atteindre ses objectifs opératifs. Mais la « grammaire de la dissuasion » impose de ne jamais placer deux puissances nucléaires en situation de confrontation directe. Là encore, c'est sans ambiguïté. Personne n'a besoin d'un chef des armées jouant au « docteur Folamour ».

L'histoire militaire tend à montrer que la seule solution conventionnelle pour vaincre la Russie dans cette guerre serait d'ouvrir un second front, comme cela a été fait en Baltique (Bomarsund) lors de la guerre de Crimée de 1854. Qui y croit sérieusement ? La France du second empire a perdu des dizaines de milliers de morts en Crimée. Qu'en reste-t-il, à part le boulevard de Sébastopol et les communes de Malakoff et du Kremlin-Bicêtre ? A l'inverse, coïncidence ou pas, l'Ukraine a commencé à douter de la victoire à partir du moment où un second front a été ouvert à Gaza le 7 octobre dernier, détournant l'attention et l'aide militaire des Américains, les seuls militairement capables d'inverser le rapport de forces.

-----  
Cette tribune est publiée en souvenir de notre ami journaliste et membre du groupe Mars, Jean-Michel Quatrepoint, qui nous a quittés en début d'année.  
-----

1 Cf. <https://www.latribune.fr/opinions/artsakh-acte-final-d-une-tragedie-annoncee-978448.html>

2 Cf. <https://www.latribune.fr/opinions/comment-les-francais-financent-l-effort-de-guerre-polonais-et-l-industrie-de-defense-extra-europeenne-940513.html>

3 Rappelons le mot de Foch : « depuis que je sais ce qu'est une coalition, j'admire beaucoup moins Napoléon ! »

Les huit points clés de l'assistance militaire de la France à l'Ukraine (2/2)  
<https://www.latribune.fr/opinions/les-huit-points-cles-de-l-assistance-militaire-de-la-france-a-l-ukraine-2-2-992611.html>  
12 Mars 2024, 7:00

OPINION— « Le Gouvernement peut, de sa propre initiative (...), faire, sur un sujet déterminé, une déclaration qui donne lieu à débat et peut, s'il le décide, faire l'objet d'un vote sans engager sa responsabilité ». C'est sur ce fondement constitutionnel (art. 50-1) qu'un débat aura lieu mardi 12 à l'Assemblée nationale et mercredi 13 au Sénat sur la situation en Ukraine à la suite de la signature le 16 février d'un accord bilatéral de sécurité avec l'Ukraine. A cette occasion, le groupe Mars propose une réflexion en huit points sur notre assistance militaire à l'Ukraine. Après la publication du premier voler lundi 11 mars, voici le second ce mardi. Par le groupe de réflexions Mars.

##### 5. Comment envisager la fin des hostilités ?

Qui croit encore que l'Ukraine puisse reconquérir par les armes le territoire perdu depuis dix ans ? A l'inverse, quoi qu'en disent certains, l'OTAN n'a ni vocation, ni envie, ni même les moyens (hors improbable engagement américain) d'intervenir aux côtés des forces armées ukrainiennes (FAU) pour rétablir une situation tactique compromise. C'est pourquoi des voix commencent à s'élever outre-Atlantique pour négocier un armistice durable, débouchant à terme sur une paix de compromis. Certains appellent cela « a Pay for Peace Strategy » qui pourrait reposer sur un accord transactionnel négocié par les Américains consistant par exemple à aider à la reconstruction économique des deux belligérants via la reprise des livraisons à l'Europe des hydrocarbures russes en échange d'un retrait des troupes d'occupation. Il est vrai que la

guerre et l'UE ont sauvé la production américaine de gaz de schiste, mais les besoins sont tels qu'il y a de la place pour tout le monde.

Cela fait à vrai dire des mois que la presse mainstream américaine envoie des messages pour prévenir d'un prochain changement d'attitude. Mais la position de l'administration Biden n'est pas encore fixée sur le sujet, et rien ne sera fait pour que le camp républicain puisse lui imputer une seconde défaite stratégique après la chute de Kaboul. Mais, en dehors des idéologues néo-conservateurs qui ne sont plus aussi influents qu'il y a vingt ans, les Américains ont le pragmatisme des « boutiquiers » (pour reprendre le mot de Napoléon à propos des Britanniques) : « it's the economy, stupid ! », martelait le candidat Clinton. Ils ont sans doute cru en 2022 que l'économie russe s'effondrerait. Comme cet objectif semble aujourd'hui inatteignable, les Etats-Unis se contenteront d'avoir durablement vassalisé l'économie européenne dans les secteurs stratégiques de l'énergie et de la défense. Mais ils ne veulent à aucun prix d'un effondrement russe qui profiterait à la Chine.

Tout volet économique devrait être accompagné d'un volet stratégique consistant par exemple pour la Russie à accepter l'intégration de l'Ukraine dans l'OTAN en échange de la reconnaissance par l'Ukraine de la souveraineté russe sur la Crimée.

L'historien objectera malgré tout que l'équilibre des puissances en Europe exige parfois le maintien de certains territoires « tampon » en dehors du contrôle des empires. De manière emblématique, il est intéressant d'observer que le choix de Bruxelles comme capitale européenne n'est pas étranger au statut de neutralité de la Belgique, héritière des Pays-Bas espagnols, puis autrichiens avant d'être absorbés dans l'empire napoléonien, exigé par le congrès de Vienne en 1815.

Faut-il chercher à l'autre bout du monde un modèle à suivre ? Une dépêche AFP du 29 février nous apprend que « la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui a longtemps eu des relations difficiles avec l'Indonésie, a ratifié un accord de défense avec son voisin, près de 14 ans après sa signature, a indiqué le gouvernement de Port Moresby dans un communiqué ». « La sécurité est la pierre angulaire du commerce, des investissements et des affaires », a déclaré le ministre des affaires étrangères de Papouasie-Nouvelle-Guinée, pays voisin de l'Australie (et de la Nouvelle-Calédonie) « qui entretient des relations tendues avec l'Indonésie depuis que Jakarta a annexé l'ouest de l'île de Nouvelle Guinée à la suite d'un vote des représentants tribaux en 1969 ».

## 6. Comment traiter avec le régime russe ?

Cela suppose évidemment de ne pas commencer les tractations en menaçant de faire rendre gorge à Poutine, dont la fiabilité est nulle dans une négociation. Il faut parler son langage : celui de l'intérêt personnel et du rapport de forces. En aucun cas, on n'accule un fauve blessé qui dispose de 6.000 têtes nucléaires et d'une doctrine pour s'en servir. Nulle mieux que Julia Navalnaïa, veuve du principal opposant russe, n'a esquissé la meilleure conduite à tenir vis-à-vis du régime mafieux qui tient le Kremlin, et avec lui la Russie et toute la gamme de ses capacités de nuisance.

« Vous ne pourrez atteindre Poutine avec une résolution ou un autre paquet de sanctions, ni l'emporter sur lui en pensant qu'il est guidé par la morale et des règles, il ne l'est pas. Alexeï l'a réalisé il y a longtemps. Il ne s'agit pas d'un homme politique mais d'un bandit avec du sang sur les mains, à la tête d'un réseau criminel organisé ». « Nous devons lutter contre ce réseau » et « utiliser les méthodes de lutte contre la criminalité organisée » : « des enquêtes dans les systèmes de montage financier, la recherche d'associés de cette mafia dans vos pays, les juristes discrets, les financiers qui aident à dissimuler cet argent ». « Vous avez des dizaines de millions de russe qui peuvent vous y aider, vous devez travailler avec eux, avec nous ».

## 7. Quelle architecture européenne de sécurité future ?

Il conviendrait ensuite de profiter de cette dynamique, avec deux protagonistes militairement et économiquement très affaiblis, pour édifier enfin une architecture européenne garantissant la sécurité de chacun, à commencer par l'Ukraine et la Russie. Notons que ce type de proposition émane des voix les plus autorisées qui soient. Ainsi Pierre Vimont, archétype de ce que la diplomatie française peut offrir de meilleur (au point d'avoir servi de modèle à une célèbre bande dessinée portée à l'écran, sous les traits de l'acteur Niels Arestrup), ancien secrétaire général exécutif du SEAE (service européen pour l'action extérieure, a publié récemment une analyse en ce sens pour la Fondation Robert Schuman, cercle de réflexion qui ne passe pas pour un repaire de kremlinophiles.

« La situation politique qui prévaudra après la fin de la guerre sera largement le produit de l'évolution qui se sera progressivement dessinée sur le terrain militaire. En filigrane, se dessine une fois de plus la nécessité d'une réflexion sur la relation à définir au sortir de ce conflit avec la Russie ». L'ambassadeur Vimont ajoute : « Est-il utopique de vouloir ouvrir dès à présent la réflexion sur un nouvel ordre de sécurité en Europe ? Malgré les apparences, une telle discussion n'a que trop tardé. Elle aurait dû intervenir bien plus tôt, au moment de la fin de l'Union soviétique. Les crises qui se sont multipliées en Europe depuis trente ans ont accompagné en fin de compte le lent processus de dissolution, encore en cours, de l'empire soviétique. Faute de s'être entendus sur la manière de parler avec Moscou, les Européens se sont enfermés dans une absence de diplomatie qui a nui à leurs intérêts. Personne ne doute de la difficulté à dialoguer avec les régimes autoritaires, mais les obstacles rencontrés ces dernières années dans les négociations avec d'autres interlocuteurs, tout aussi difficiles quoique plus lointains, comme la Chine ou l'Iran, montrent la nécessité pour la diplomatie européenne de relever ce défi. Dans le cas de la Russie, il y a urgence si l'objectif est bien d'empêcher à tout prix, au sortir de la guerre d'Ukraine, la répétition d'un tel conflit et de garantir la stabilité de l'Europe sur le long terme » (1).

Ce qu'il convient d'éviter, c'est une nouvelle situation de guerre froide avec une Russie avide de vengeance. La meilleure des garanties de sécurité pour les voisins de la Russie, c'est que chacun soit satisfait dans ses exigences de sécurité. L'Ukraine ne peut plus craindre à nouveau pour sa sécurité. Il en va de l'avenir de la politique de non-prolifération nucléaire. Mais la Russie ne peut non plus se sentir menacée d'encerclement par une alliance hostile. Utopique ? En tout cas, ce qui est assurément utopique, c'est de se croire en sécurité avec une Russie avide de revanche (4).

Dans ce contexte, la France aurait un rôle éminent à jouer (5), un vrai rôle d'équilibre, en tant que puissance nucléaire entretenant avec la Russie, dans le cadre des relations OTAN-Russie, un véritable dialogue stratégique sans « ambiguïté ». En matière de dissuasion nucléaire, la masse compte peu : avec moins de 5 % de l'arsenal atomique russe, la France pourrait détruire des dizaines de grandes villes et la plupart des centres industriels russes avec ses seuls moyens en alerte permanente (2). Voilà qui est absolument dénué d'ambiguïté. Preuve s'il en est que le meilleur moyen de rééquilibrer le rapport de forces n'est pas d'envoyer en Ukraine des combattants français. Notre SNLE en patrouille suffit, et il est déjà en place. Tout le reste n'est que communication politique.

#### 8. Pacifisme ou bellicisme, une dialectique faussée ?

Enfermer la réflexion dans des slogans et des anathèmes revient à refuser le débat et à imposer une « pensée unique » qu'il devrait tout de même être permis de contester, surtout si elle conduit à la ruine de notre pays. Les références à « Munich » sont hors de propos quand on sait à quoi a conduit le slogan « l'Allemagne paiera ! ». Non seulement l'Allemagne n'a pas payé, mais elle a réarmé et remilitarisé faute d'un nouveau Congrès de Vienne. À ce titre, le pacifisme allemand, porté notamment par le

SPD du chancelier Scholtz, a de solides arguments à faire valoir, tant les crimes perpétrés par la Wehrmacht en Ukraine entre 1941 et 1943 a marqué le peuple allemand d'une empreinte indélébile fondatrice de la démocratie allemande (6).

Face à une Russie impérialiste, l'urgence n'est pas de lui donner des prétextes à pousser plus avant son aventurisme. Comme face à l'Allemagne de 1936 qui réoccupe militairement la Rhénanie, il faut opposer un rapport de forces favorable à la protection des alliés, jusqu'aux confins du limes de l'empire occidental, à commencer par les pays baltes. Cela implique non pas un discours ambigu, mais un budget militaire à la hauteur des nécessités. En revenir aux 3 % ne doit pas être un tabou : c'est sans doute un minimum, un bon début. Si tu veux la paix... La protection de nos alliés bénéficierait sans doute d'un soutien massif de l'opinion, au contraire du soutien à la cause ukrainienne en général, et à son éventuelle adhésion à l'Union européenne en particulier (7), qui ne cesse de baisser au point d'être aujourd'hui minoritaire, comme le révèlent les enquêtes périodiques de l'Ifop publiées par la Fondation Jean-Jaurès (8), confirmées par CSA pour le JDD et Ipsos pour la Tribune du dimanche.

Ne faut-il pas voir dans la fuite en avant belliciste de certains une sorte de fatigue démocratique qui, face à l'ampleur de l'effort de redressement à envisager, préfère choisir la fuite en avant dans l'utopie fédéraliste européenne ? En effet, quel meilleur moyen de souder la population européenne dans un nouveau « destin commun » qu'une bonne guerre face à un ennemi commun ? Les petits pas ne suffisent pas, « l'UE de défense » ne fonctionne pas, en dépit des efforts de l'actuelle Commission. Il faut un choc, un « grand geste », pour se lancer enfin dans le « saut fédéral » (9) !

Il est stupéfiant que ces bonnes âmes s'abandonnent ainsi à un projet réactionnaire par essence, puisqu'il consiste à démanteler le cadre national démocratique que la Révolution française a imposé à l'Europe (Russie exclue) pour émanciper ses peuples, et lui substituer le retour à une « Sainte Alliance » bien peu démocratique. Il fut un temps où le projet européen visait avant tout à préserver la paix et garantir la prospérité. Marianne\* reviens, ils sont devenus fous !

-----  
Cette tribune est publiée en souvenir de notre ami journaliste et membre du groupe Mars, Jean-Michel Quatrepoint, qui nous a quittés en début d'année.

(\*) La carrière de journaliste spécialiste des questions industrielles de notre ami Jean-Michel Quatrepoint l'a conduit à collaborer notamment au journal *Le Monde* avant de rejoindre l'hebdomadaire *Marianne* où il laisse de nombreux regrets.

-----  
(4) Cf. <https://www.latribune.fr/opinions/ukraine-derriere-poutine-il-y-a-la-russie-qui-sera-toujours-voisine-de-l-europe-1-2-935023.html>

(5) <https://www.latribune.fr/opinions/ukraine-la-question-a-poser-aux-candidats-a-la-fonction-de-chef-des-armees-904988.html>

(6) Cf. <https://www.latribune.fr/opinions/les-illusions-de-la-russie-a-nouveau-brisees-a-kharkov-917879.html>

(7) Cf. <https://www.latribune.fr/opinions/pourquoi-faut-il-rester-prudent-sur-une-adhesion-rapide-de-l-ukraine-a-l-union-europeenne-928453.html>

(8) L'opinion publique française face à la guerre en Ukraine, deux ans après le début du conflit— Fondation Jean-Jaurès ([jean-jaures.org](http://jean-jaures.org))

(9) Le saut fédéral : réponse politique au momentum sur la défense européenne ?— Fondation Jean-Jaurès ([jean-jaures.org](http://jean-jaures.org))

(1) Une nouvelle architecture de sécurité européenne (robertschuman.eu) (également disponible en anglais sur la même page). Cf. aussi la récente tribune d'un autre éminent diplomate (notre premier ambassadeur à Kiev) : Tribune ([defnat.com](http://defnat.com))

(2) <https://meta-defense.fr/2024/02/29/dissuasion-francaise-vs-russe-2024/>



L'armée française n'est qu'un tigre de papier sans stocks de munitions  
21 Mars 2024, 7:00

OPINION - La guerre en Ukraine démontre chaque jour que l'accès aux munitions et missiles représente la condition essentielle pour tenir face à un adversaire dans un conflit de haute intensité. Sans cela, la bravoure des soldats pourrait s'avérer vaine au bout de quelques semaines, voire de quelques jours... Par le groupe de réflexions Mars.

La guerre ne se gagne pas avec des mots et des postures, aussi brillantes soient-elles. Elle se gagne avec les matériels et les munitions dont disposent nos soldats. Entre les objectifs du discours sur l'économie de guerre et la réalité des engagements budgétaires, il faut être clair : le compte n'y est pas - et de très loin ! Pourtant, cette situation n'est pas nouvelle. Déjà lorsque les troupes françaises ont été déployées en Afghanistan il y a plus d'une décennie, nos soldats tiraient le diable par la queue faute de stocks adéquats.

La situation vécue aujourd'hui par les armées ukrainiennes devrait pourtant produire un sursaut. Faut-il rappeler que l'artillerie ukrainienne consomme chaque jour un nombre d'obus correspondant à ce que notre industrie peut fabriquer en un mois ? Depuis trois décennies, les armées ont vu leurs stocks de munitions et de missiles se réduire sans cesse pour ne conserver qu'un niveau minimal et aboutir à une « armée bonzaï ». Cela ne peut pas fonctionner : dès que nos soldats sont engagés en opération, l'absence de munitions met rapidement en danger nos soldats qui n'ont plus les moyens nécessaires pour conduire leurs missions, voire pour se protéger des forces adverses.

#### Stocks échantillonnaires

Le constat de stocks échantillonnaires dépasse les frontières de l'Hexagone. Le général Richard Barrons, ancien chef d'État-major britannique, déclarait en février 2023 qu'après des années de réduction des livraisons, « pour certains types d'armes clés, l'armée serait à court de munitions après une après-midi chargée ». Il estimait que le Royaume-Uni disposait de stocks permettant uniquement de soutenir un engagement de haute intensité pendant une semaine environ.

Le principe de stricte suffisance fonctionne bien dans la dissuasion nucléaire mais il est trompeur, voire criminel pour les munitions et les missiles. La dissuasion fonctionne sur le principe de non-emploi, c'est-à-dire que l'existence de ces armes doit empêcher en soi une action de l'ennemi. Pour les munitions et les missiles, il est nécessaire d'engager ces armes face à l'adversaire pour le contraindre à revoir ses plans et lui imposer notre volonté. C'est pourquoi, dans les armes conventionnelles, la quantité est une qualité en soi.

Il est difficile de connaître l'état des stocks de munitions, car il s'agit d'une donnée classifiée, et donc de jauger la pertinence des stocks actuels. Toutefois, il est très probable que la France et ses principaux alliés soient dans une situation semblable à celle du Royaume-Uni compte tenu des commandes très réduites qui ont été passées au cours des dernières années. Une situation des plus préoccupantes...

#### Le stock vient avant le flux

Entre les objectifs du discours sur l'économie de guerre et la réalité des engagements budgétaires, il y a un grand écart évident. Imposer un changement de tempo à l'industrie, qui a fonctionné à rythme ralenti pendant des années, était nécessaire mais ce changement de cadence et de volume ne peut être efficace qu'en accroissant aussi la taille des stocks à pourvoir.

Il ne faut pas confondre la logique de flux et la logique de stocks. Certes, l'industrie a réussi à accroître ses cadences de production de manière somme toute rapide en

quelques mois, mais cet effort peut être vain si les armées ne révisent pas les stocks dont elles doivent disposer. Du point de vue militaire, le stock vient avant le flux, car il permet d'encaisser le choc de la bataille. Et le flux est nécessaire pour maintenir le niveau des stocks de manière à préserver une capacité d'engagement permettant de contenir l'adversaire et, si possible, de le repousser.

Afin d'être capables de répondre à une menace majeure (la pierre d'angle de toute défense efficace et crédible), deux objectifs sont prioritaires : accroître les stocks de munitions et augmenter la capacité de production. Ces deux dimensions sont liées. Les commandes justifient un accroissement des capacités de production en augmentant les moyens de fabrication et en accroissant les achats intermédiaires. Une capacité de production plus importante permet de régénérer rapidement les stocks en cas de consommation accélérée ou inattendue.

Un changement de tempo de l'État

Le changement de tempo doit concerner l'État tout autant que l'industrie. It takes two to tango... Jean-Dominique Merchet soulignait le 22 février 2024 sur France Info que passer en économie de guerre, « cela veut dire des commandes. L'industriel ne va pas produire s'il n'a pas de commandes ». Ceci est en particulier vrai pour les PME et ETI qui n'ont pas une trésorerie aussi importante que les grands groupes qui, eux, dépendent des livraisons de leurs partenaires industriels pour être en mesure de répondre aux besoins des armées.

Rheinmetall va produire 700.000 obus en 2024 tous pays confondus, alors que la France peut en produire seulement 3.000 par mois (ce qui représente déjà un triplement de la production par rapport à 2022). Il n'y a pas là de miracle. En 2023, le groupe allemand a conclu un accord-cadre avec la Bundeswehr d'une valeur globale de 1,2 milliard d'euros d'ici à 2029. Ceci explique que Rheinmetall puisse investir 300 millions d'euros pour agrandir sa capacité de production à Unterlüß.

Le Royaume-Uni a passé des commandes de munitions à BAE Systems pour 430 millions de livres sterling en 2023, qui font partie d'un accord-cadre de 2,4 milliards sur 15 ans appelé Next Generation Munitions Solution. Pour Charles Woodburn, PDG de BAE Systems, ce partenariat stratégique de long terme avec le ministère britannique de la Défense « permettra d'augmenter considérablement la production et de maintenir une capacité souveraine vitale pour fournir des munitions de pointe » (obus de 155 mm et 30 mm et cartouches de 5,56 mm).

Même des pays plus petits s'engagent dans ces contrats pluriannuels. Ainsi, la Belgique négocie actuellement un contrat d'une valeur de 1,7 milliard d'euros avec FN Herstal, qui permettra d'ouvrir de nouvelles lignes de production.

De la constance

La constance est un élément important pour disposer des capacités industrielles adéquates. Le ministère des Armées examine en ce moment la réimplantation en France d'une capacité de production de munitions de petits calibres. Rappelons qu'un projet similaire piloté par Thales, NobelSport et Manurhin avait été envisagé sous Jean-Yves Le Drian en 2017. Si Florence Parly et Bercy n'avaient pas arrêté ce projet considéré non viable économiquement, la France serait aujourd'hui autonome en la matière. Pourtant, ces activités ont toujours été rentables en Allemagne, Scandinavie, Suisse, Italie, République tchèque... qui n'ont pas pour autant des besoins nationaux si différents de ceux de la France.

La constance est d'autant plus importante qu'accroître la production de munitions et de missiles prend du temps, plus encore s'il s'agit de développer de nouveaux moyens industriels. Grâce à son contrat-cadre au Royaume-Uni, BAE Systems va multiplier par huit sa capacité de production d'obus de 155 mm. Pour Woodburn, l'une des leçons du conflit en Ukraine est que, même si les entreprises peuvent accroître l'utilisation de l'outil industriel existant, « il y a des limites à ce que vous pouvez faire (...) Vous pouvez quasiment doubler votre débit en ajoutant des équipes et en exploitant votre capacité

jusqu'à saturation, mais vous ne pouvez pas faire plus que doubler le volume de livraisons ».

Pour doubler ce volume, ajoute-t-il, cela prend du temps : il faut anticiper un délai de l'ordre de deux ans. Il s'agit ici d'une deuxième dimension essentielle : matériels, munitions et missiles sont des équipements complexes, requérant des multiples étapes de fabrication qui impliquent de nombreuses entreprises. Il n'est donc pas possible de commander à la dernière minute. L'enjeu porte notamment sur l'approvisionnement en matières premières et en produits élaborés de base comme les explosifs.

Cela veut dire que si l'État commande aujourd'hui, la filière industrielle ne sera pas capable de livrer le matériel correspondant avant plusieurs mois, voire plusieurs années. Même aux États-Unis, en dépit d'une industrie gigantesque comparée à celle de la France, les livraisons nécessitent des délais incompressibles en dépit de capacités industrielles prêtes à l'emploi. Pour produire un missile Patriot, il faut entre 35 et 40 mois.

Commandes pluriannuelles

Des commandes pluriannuelles (et non de vagues promesses qui n'engagent que ceux qui y croient) sont essentielles pour justifier des investissements massifs, longs à mettre en œuvre et nécessitant plusieurs années de production pour être amortis. Faute de commandes, serait-il raisonnable pour une entreprise d'accroître ses investissements et de produire par anticipation « juste au cas où » ?

**Les stocks de munitions et de missiles ont bien entendu un coût. Au Royaume-Uni, le général Barrons estimait en 2023 dans une tribune publiée par le Sun que « reconstruire l'armée afin qu'elle puisse faire face à une attaque surprise russe coûterait 3 milliards de livres sterling en plus des dépenses déjà programmées chaque année pendant la décennie à venir ».**

Un chiffre équivalent serait certainement nécessaire pour la France au-delà de ce que la LPM 2024-2030 prévoit déjà : 16 milliards d'euros (2,3 milliards par an). Ce montant peut sembler important, mais il faut garder en tête qu'un obus de 155 mm coûte 4.000 euros pièce, un obus intelligent type Bonus 30.000 euros, un missile Mistral 300.000 euros et un missile Aster 2 millions d'euros. Compte tenu des niveaux de consommation en situation de guerre, les budgets actuels sont nettement insuffisants et ne couvrent que les besoins déjà identifiés avant 2022.

Un tigre de papier

Cette approche par la dépense est d'ailleurs la raison qui a conduit les décideurs publics, quelle que soit leur couleur politique, à réduire progressivement les stocks. Cependant, tout coût doit être mis en parallèle avec les bénéfices attendus. Ils constituent une assurance pour la sécurité internationale de la France à deux niveaux.

D'une part, les armées doivent être en mesure d'assurer dans la durée une réponse militaire à une menace. Sans de tels stocks, une armée n'est qu'un tigre de papier dont la réalité apparaît rapidement après le choc de l'affrontement. Que peuvent faire les troupes les mieux aguerries sans les moyens de leurs actions ? La constitution de stocks à bon niveau est une nécessité pour garantir de pouvoir tenir face à l'adversaire, comme le montrent une fois encore les difficultés que rencontrent les troupes ukrainiennes ces dernières semaines.

D'autre part, les stocks de munitions et de missiles participent de la protection de la France en crédibilisant notre capacité à faire face à une agression. En effet, l'épaisseur des moyens a, en soi, un effet dissuasif car l'adversaire doit en tenir compte lorsqu'il estime ses chances de victoire. Qui s'y frotte s'y pique... À l'inverse, l'absence de stocks peut donner à l'adversaire le sentiment qu'il pourrait rapidement nous faire plier.

De ce fait, les stocks sont certes une dépense mais ils contribuent en même temps à la posture de défense en crédibilisant nos armées dans leur capacité à agir et à tenir. Ils représentent un investissement qui entre pleinement dans l'équation de notre sécurité internationale et doivent être considérés au-delà d'une évaluation purement budgétaire.

Une conclusion s'impose : nous ne sommes pas prêts à faire face à un contexte de guerre majeure face à un pays doté de moyens militaires conséquents. En conséquence, la France doit accroître les stocks de munitions pour garantir sa sécurité.

« L'économie de guerre » : une comédie française  
<https://www.latribune.fr/opinions/l-economie-de-guerre-une-comedie-francaise-994854.html>  
Latribune.fr, 9/4/2024

OPINION— Face au conformisme de bon aloi du monde politico-médiatique qui prospère sur l'économie de guerre, le groupe de réflexions [sic] Mars estime que les gesticulations de l'exécutif ne sont que de la poudre de perlimpinpin. Car au niveau national, un déficit budgétaire est plus important que prévu avec un retour des coupes budgétaires en Europe dès 2025 à cause du nouveau pacte de stabilité auquel la France a dûment adhéré. Par le groupe de réflexions Mars.

Faut-il prendre pour argent comptant les chiffres et les affirmations d'un dossier de presse, quand, du point de vue de la réflexion stratégique, on tangente le zéro Kelvin ? Il n'y a plus guère (plus guerre ?) que dans les tribunes de libres opinions que s'expriment, parfois, quand elles ne sont pas convenues, des idées, sinon nouvelles, du moins un peu stimulantes. Nous en retiendrons deux parues récemment dans la grande presse, sous la plume de deux commentateurs autorisés : Le diplomate Gérard Araud et le journaliste spécialisé des questions de défense Jean-Dominique Merchet.

Le premier parvient à élever le niveau de la réflexion stratégique en rappelant l'évidence que la France n'est pas en première ligne contre la Russie. Le second se hasarde à proposer des idées nouvelles sur le partage nucléaire. Ce faisant, les deux prennent le risque de heurter certaines convictions établies et de déplaire au petit monde politico-médiatique qui prospère sur un conformisme de bon aloi.

Car, évidemment, ces idées entrent avec difficulté dans le « plan com » (pour comédie) de l'exécutif sur « l'économie de guerre », dont on rappelle que le slogan a été lancé pour la première fois au salon Eurosatory en juin 2022, il y a près de deux ans, avec l'efficacité que l'on sait. Nul doute que le prochain salon donnera une nouvelle fois l'occasion à nos médias préférés d'emboucher les trompettes de Jéricho qui donneront l'illusion de faire trembler les murs du Kremlin. Mais tout cela n'est qu'illusion et poudre aux yeux, comme le titre justement l'hebdomadaire satirique *Le Canard Enchaîné*. N'y a-t-il donc plus que le palmipède du mercredi dans le paysage médiatique français pour apporter un peu d'esprit critique à l'offensive médiatique du gouvernement sur « l'économie de guerre » ?

Entendons-nous bien. Il y a tout lieu d'applaudir la pièce de théâtre « Eurengo de Bergerac », et même de se tenir les côtes à lire sous certaines plumes renommées la confusion entre corps d'obus et affût de canon, charge militaire et poudre propulsive. Tout cela est plaisant. Nous nous montrerons à nouveau bon public quand tombera (pour Eurosatory ?) l'annonce officielle du retour en France de la production de munitions de petit calibre : la presse confidentielle a déjà vendu la mèche, si l'on ose dire. Ces annonces, qui ne se concrétiseront pas avant l'an prochain, sont de toute façon de bonnes nouvelles. Ne boudons pas notre plaisir. Mais ces mesures de bon sens, qui ne font que revenir sur des errements antérieurs, n'ont rien à voir avec l'économie de guerre.

Économie de guerre : des crédits, de l'argent et des fonds

Alors, à l'occasion de la publication du décret d'application d'une mesure législative de la LPM sur les réquisitions, on accroît l'intensité dramatique de la pièce avec une nouvelle formule magique : « pouvoir de police » ! On n'oublie simplement de dire que, si réquisition rime avec expropriation, il convient de ne pas les confondre, alors même que, dans les deux cas, il existe une contrepartie sonnante et rébuchante. Et surtout, à

quoi servent ces « pouvoirs de police » quand il n'y a plus rien à réquisitionner ? Car pour qu'il reste des stocks intermédiaires ou de produits finis, il eût fallu que ces stocks fussent financés par l'État client. Mais cela fait belles lures [sic] que le « management par la performance » a vidé les stocks\*. D'où la difficulté à aider l'Ukraine. Autrement dit, on amuse la galerie avec de la poudre de perlimpinpin quand il suffirait de décider d'augmenter les crédits destinés à la constitution de stocks.

Et voilà, le mot interdit est lâché : des crédits ! Bon sang, mais c'est bien sûr ! L'économie de guerre, c'est trois choses : des crédits, de l'argent et des fonds. L'économie de guerre, c'est la reconversion de la population active et la mobilisation de la population jusqu'alors inactive pour produire du matériel de guerre, c'est-à-dire des engins motorisés, des armes et des munitions. Et le débouché de toute cette production est assuré par les achats du gouvernement. Et quand on dit « achat », cela demande des fonds et des crédits, donc beaucoup d'argent public. Est-ce que la réduction envisagée de la durée du chômage indemnisé entre dans cette politique ? Il est permis d'en douter.

Au contraire, qu'observe-t-on « en même temps » ? Au niveau national, un déficit budgétaire plus important que prévu et « le retour des coupes budgétaires en Europe » (1) dès 2025 à cause du nouveau pacte de stabilité auquel notre pays a dûment adhéré. Les masques tombent, on ne rigole plus.

Le sérateur est déjà prêt

A force de « faire la guerre » au moindre microbe et à n'importe quoi, de « réarmer » tout et son contraire, nul ne prête plus attention au mauvais plaisantin qui joue à crier « au loup ». La fête du « quoi qu'il en coûte » est finie, il faut passer à la caisse. Telle est la réalité budgétaire qui attend nos armées. Alors, pour continuer à faire semblant, on joue à « l'économie de guerre ». Mais personne n'y croit.

Sous couvert de « revue des dépenses », l'inspection générale des finances est déjà en train de passer au peigne fin chaque ligne de la LPM, dans le but de réaliser ce que le jargon des consultants appelle des « quick wins », des « victoires rapides », c'est-à-dire des économies budgétaires de court terme. Comment ? Mais c'est très simple, la technique est éprouvée depuis la grande époque des « dividendes de la paix » : bourrage et décalage sont les deux mamelles de la régulation budgétaire.

D'un côté, pour montrer que je ne touche pas aux dimensions de la « valise » LPM (promis, juré), je « bourre » l'édredon avec tout un tas de (très coûteuses) mesures qui n'étaient pas prévues : trois milliards par ci promis aux Ukrainiens, deux milliards par là pour le SNU, etc. Et si l'OTAN décide effectivement d'un nouveau fonds de cent milliards pour aider l'Ukraine, qui paiera d'après vous ? De l'autre, je m'engage aussi tardivement que possible auprès de mes fournisseurs : c'est la fameuse « bosse » que le bousier pousse devant lui depuis trente ans. Tout le contraire de « l'économie de guerre », qui impliquerait de tout accélérer. Et, pour ne pas faire de jaloux, on rabote tout ce qui dépasse, à commencer par la trésorerie « dormante ».

Une LPM qui décale à 2035 le modèle 2030

Pas grave, entend-on, la LPM garantit à nos armées un financement historiquement haut. C'est vrai. Alors, où est le problème ? En fait, il n'y en aurait pas si l'espace médiatique n'était pas saturé par l'appel à la guerre pour protéger l'empire du bien des forces du mal qui le menace. De deux choses, l'une : soit il faut se préparer à la guerre pour rester en paix, et alors l'effort budgétaire est dramatiquement insuffisant, surtout dans l'hypothèse d'un retrait américain ; soit l'effort est suffisant par rapport à la réalité des menaces (ce que semble indiquer la LPM qui décale de cinq ans, donc à 2035, le modèle d'armée 2030 défini en 2017), mais alors, pourquoi hurler au loup ?

Au fond, comme le groupe MARS l'écrivait il y a un an (2), le problème de cette LPM n'est pas le niveau des crédits promis, c'est l'absence de réelle réflexion stratégique permettant de répondre à la question : des armées, pour quoi faire ? C'est pourquoi les

rappels de bon sens de Gérard Araud et les idées « disruptives » de Jean-Dominique Merchet interviennent à point nommé.

La France n'est pas en première ligne face à la Russie et le chef d'état-major de l'armée de terre vient de rappeler qu'elle était capable de projeter une division en appui de ses alliés (une brigade logistique est d'ailleurs créée à cet effet). Point. En effet, l'horizon stratégique de notre pays ne se limite pas aux rives du Boug et au marais du Pripiat : la France a des intérêts à défendre sur tous les continents et tous les océans, ou presque. Et ce n'est faire injure à personne que de penser que la « FR DIV » otanienne, quelle que soient les qualités de ses quelque 20.000 soldats et de ses équipements, n'emporterait pas la décision face aux centaines de milliers d'hommes que l'armée russe est capable de mettre en ligne.

Partage nucléaire ?

Alors, si la formule « gagner la guerre avant la guerre » est autre chose de plus sérieux qu'un slogan, c'est ailleurs qu'il faut investir. La France est en effet le seul « État doté » parmi les 27 États membres de l'Union européenne. C'est à la fois notre spécificité stratégique au sein de l'UE et notre « avantage comparatif » au sein de l'OTAN. C'est en outre, depuis exactement 60 ans, le moyen le plus économique d'assurer notre défense et de garantir la paix à l'horizon de tous nos intérêts vitaux, sans mobiliser (loin s'en faut !) toute l'économie au service de l'effort de défense.

C'est là que l'idée de Jean-Dominique Merchet est intéressante, même si tout est discutable dans sa proposition de « partage nucléaire » de la dissuasion française sur le modèle de la « double clé » de la bombe américaine B61-12. A l'évidence, si la France a un rôle à jouer dans la défense d'une Europe privée de la protection américaine, c'est dans la redéfinition de nos intérêts vitaux à l'échelle européenne, et non dans un effort conventionnel qui restera toujours insuffisant même si « l'épaulement stratégique » impose de redimensionner convenablement notre corps de bataille afin de garantir un continuum entre dissuasion conventionnelle et dissuasion atomique. Mais ce continuum est déjà assuré par nos alliés, Polonais en tête.

Ouvert à la notion de dissuasion élargie, le groupe MARS considère néanmoins que le « sceptre nucléaire » ne se partage pas. La dissuasion repose sur la crédibilité technique des têtes nucléaires, opérationnelle des unités de mise en œuvre et politique de sa chaîne de commandement qui remonte in fine jusqu'au chef des armées. Cela ne se partage pas. On peut toujours imaginer des gadgets : un renfort de sous-mariniers alliés pour armer nos SNLE, des pilotes, mécaniciens et artificiers alliés dans nos escadrons nucléaires, voire (soyons fous !) des pilotes « Top gun » alliés sur notre porte-avions. Mais à la fin des fins, celui qui donne l'ordre ultime, c'est le président français.

L'idée de Jean-Dominique Merchet est intéressante et généreuse, mais, en ralliant le « groupe des plans nucléaires » de l'OTAN, elle supposerait d'abandonner notre doctrine de « l'ultime avertissement » pour endosser celle de la guerre nucléaire limitée que servent (en ont-ils seulement conscience ?) nos alliés certes britanniques, mais aussi allemands, belges, néerlandais, italiens et turcs. Il n'existerait pas de consensus politique en France pour un tel changement de doctrine.

Alors, comment élargir le parapluie nucléaire français ? La toute première mesure consisterait, si l'on est sérieux et qu'on ne se contente pas de confondre « signalement stratégique » et gesticulation théâtrale, à conforter la crédibilité de la dissuasion française en investissant tous azimuts dans toutes ses composantes (et leur environnement) afin d'augmenter le nombre et la performance de nos armes atomiques et de nos vecteurs. Investir dans la stratégie des moyens, c'est se donner, dans le temps long, les moyens de sa stratégie.

Une fois garantie la capacité de frappe en second, c'est-à-dire l'assurance de faire payer à l'adversaire le prix fort de son agression, les alliés viendront d'eux-mêmes se placer sous le parapluie français. A nos conditions. C'est certes plus modeste et

beaucoup moins visible que la tonitruante « économie de guerre », mais c'est aussi beaucoup plus efficace pour faire face aux temps difficiles qui attendent une Europe désarmée, menacée et sur le point d'être abandonnée par son protecteur historique.

-----  
1 Cf. Alternative économique n° 444, mars 2024

2 <https://www.latribune.fr/opinions/la-loi-de-programmation-militaire-passe-a-cote-des-lecons-de-la-guerre-en-ukraine-966436.html>

\* Voir aussi [Économie de guerre : réalité d'un concept et enjeux pour la France—  
Fondation Jean-Jaurès \(jean-jaures.org\)](http://jean-jaures.org)

## CONTREFEUX

Industries européennes de défense : première proposition stratégique et changement de philosophie

Marc Guyot et Radu Vranceanu  
latrinune.fr 07 Mars 2024, 13:05

OPINION. Avec la guerre en Ukraine et l'hypothèse d'un moindre engagement des Etats-Unis, les pays européens ont pris conscience de la nécessité d'investir à nouveau massivement dans le secteur de la défense. Cela s'est concrétisé par un premier document élaboré par la Commission européenne, la Stratégie industrielle pour la Défense. Par Marc Guyot et Radu Vranceanu, professeurs à l'Essec.

Le 5 mars, la Commission européenne a fait connaître sa première Stratégie industrielle pour la Défense, avec comme principal objectif de renforcer la préparation à des situations de guerre et le renforcement de la sécurité de l'Europe.

La lecture des documents peut laisser perplexe un non-connaissseur du secteur de la défense et du langage administratif de l'Union européenne (UE). Le lecteur ploie sous le déluge de programmes et sous-programmes, initiatives, directives, orientations, le plus souvent désignés par des acronymes abscons. Quiconque croie que l'argent est le nerf de la guerre ne pourra qu'être déçu par la chicheté des sommes destinées aux différentes mesures et mobilisées au niveau de l'UE pour ressusciter une base industrielle de défense en crise, dans un contexte géopolitique des plus inquiétant.

Néanmoins, changement il y a au niveau de l'acceptation par nos dirigeants de la sagesse des anciens consistant à être prêt à la guerre pour avoir la paix. Il s'agit là d'une rupture avec la pensée populiste de court terme consistant à ne plus investir au prétexte que nous sommes en paix. Le secteur de la défense sort du pilori où l'avaient cloué les bien-pensants. Ce n'est plus une industrie maléfique comme les industries des hydrocarbures, du jeu ou du tabac, mais de nouveau le rempart des frontières, de la paix et de la démocratie.

Amende honorable sur le sous-investissement massif

Le document de stratégie fait amende honorable sur le sous-investissement massif dans la base industrielle de la défense européenne ce qui est un bon point pour mieux construire. Le document identifie clairement la faiblesse des budgets militaires dans les années ayant précédé la guerre en Ukraine et la fragmentation excessive de la base industrielle de la défense. Plusieurs propositions s'inspirent des structures américaines qui ont fait leurs preuves en termes de soutien de la base industrielle de défense de ce pays.

La nouvelle doctrine pour la base industrielle est axée sur la préparation pour faire face à toute menace plutôt que la gestion de l'urgence. La stratégie est de mutualiser les achats d'armes existantes et le développement des armes futures pour tirer avantage des économies d'échelle et lutter contre la fragmentation des industries nationales.

Une nouvelle structure (le comité pour la réactivité industrielle) sera créée sous la présidence de la Commission, avec pour objectif de stimuler, planifier et coordonner les achats en commun et la mise en place de programmes multi-pays. Un budget significatif de 1,5 milliard d'euros serait mis à disposition de la Commission pour un Programme pour l'Industrie de la Défense européenne pour faciliter ces arrangements. Il reste à voir si les États membres sont prêts à soutenir un projet qui donne un peu plus de pouvoir à la Commission.

Le programme existant d'achat collaboratif d'armes fabriquées en Europe, désigné par l'acronyme EDIRPA et créé en 2022, sera renforcé et étendu. Des normes d'achats collaboratifs sont établies, dans la tradition de l'UE de donner des objectifs qualitatifs plus ou moins faisables, dont « la préférence européenne ». A l'horizon 2030, les États membres de l'UE devront acheter au moins 50 % de leurs armes auprès d'industriels européens. Sans être formulée si explicitement, les États-Unis ont une forte tradition d'achat d'armes essentiellement auprès de contracteurs américains.

La Banque européenne d'Investissement (BEI) est incitée à étendre ses financements au secteur de défense, ce qui constitue un signal fort pour tout autre investisseur. Ici, la stratégie ne fait que suivre les marchés, la valeur de marché des firmes européennes de la défense s'étant fortement appréciée ces derniers temps.

Acheter et vendre des armes d'origine européenne

Un fonds de 2 milliards d'euros serait consacré au financement des projets de recherche, y compris dans les transferts de technologie du civil vers le militaire, et le soutien aux PME innovantes.

L'augmentation des achats d'armes auprès de fournisseurs non-européens est à la fois un symptôme de la faiblesse actuelle de la compétitivité du secteur européen de la défense mais aussi un facteur d'affaiblissement du secteur. Pour contrer ce phénomène, il est proposé de créer une entité spécialisée dans l'achat et la vente d'armes d'origine européenne (European Military Sales Mechanism), à l'image de l'entité existant aux États-Unis depuis de nombreuses années (US Foreign Military Sales).

Enfin, la stratégie industrielle mentionne clairement la collaboration avec l'Ukraine comme un axe prioritaire et indique des mesures d'action concrètes, destinées à renforcer la base industrielle de défense ukrainienne. Outre la solidarité avec l'Ukraine, la situation sur le terrain doit orienter la stratégie des forces armées en Europe et la production d'armement.

Sans entrer dans trop de détails techniques de la stratégie industrielle, le point clef est le lien établi entre l'efficacité de la base industrielle et technologique de défense et la sécurité de l'Europe. Si les États membres ont un rôle important à jouer, en augmentant les dépenses militaires de manière significative et en travaillant à harmoniser leur doctrines militaires, l'UE doit jouer son rôle de coordinateur et facilitateur pour réduire dès maintenant la fragmentation industrielle et technologique. Ce processus sera difficile en ce qu'il va rencontrer une forte résistance de la part des États membres. Dans une logique non-coopérative, chaque État a sa propre doctrine militaire et poursuit ses propres intérêts budgétaires et stratégiques. Cette addition de vues purement nationales et individualistes génère un résultat global médiocre. Le rôle de l'UE va être de faciliter les arbitrages pour aboutir à une négociation efficace. C'est à travers les nouvelles structures que la nouvelle stratégie européenne souhaite mettre en place qu'un État pourrait accepter de renoncer à maintenir quoi qu'il en coûte une certaine activité industrielle, si, en échange, d'autres activités lui sont attribuées sur des critères cohérents.